

# 432<sup>e</sup> Le Petit Tram

Décembre 2014



LE MENSUEL CULTUREL ET ASSOCIATIF DES HABITANTS DE HAUT-ITTRE, ITTRE ET VIRGINAL • UNE ÉDITION DU CENTRE CULTUREL D'ITTRE

ITTRE - BRAINE-LE-CHÂTEAU

3 rendez-vous pour passer

## Noël au Théâtre

LES CENTRES CULTURELS D'ITTRE ET DE TUBIZE, L'ASSOCIATION BRAINE CULTURE VOUS PROPOSENT 3 MOMENTS À PARTAGER EN FAMILLE PENDANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.

*Vous pourrez prolonger le plaisir en prenant un goûter (chocolat chaud, cougnon et pâtisserie) à l'issue de la représentation*

**ANDRÉ BORBÉ**

LES TYMPANS PIMPANTS

SAMEDI 27 DÉCEMBRE À 14H ET 16H

POUR TOUS À PARTIR DE 4 ANS

TARIF : 8 € (ENTRÉE) / 6 € (PRÉVENTE)

ARTICLE 27

VIRGINAL

SALLE POLYVALENTE (Rue de l'école à Virginal)

**PETIT PENCHANT**

Par la compagnie "LES PIEDS DANS LE VENT"

DIMANCHE 28 DÉCEMBRE À 16H

POUR TOUS À PARTIR DE 3 ANS

TARIF : 7 € / ENFANTS : 5 €

ARTICLE 27

ESPACE BEAU BOIS (Rue de Tubize, 11 à Braine-le-Château)

**MINUSCULE, LA VALLÉE DES FOURMIS PERDUES**

LUNDI 29 DÉCEMBRE À 15H

POUR TOUS À PARTIR DE 4 ANS

TARIF : 3 € / ARTICLE 27

SALLE POLYVALENTE DE VIRGINAL (Rue de l'école à Virginal)

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS :

PETIT PENCHANT (ITTRE)  
Centre culturel de Tubize : 02/205 96 96 - www.culture-culture.be - centre.culturel.tubize@proton.be  
Association Braine Culture : 02/205 73 75 - www.association.braine-culture.be  
www.braine-le-chateau@proton.be  
André Borbé (Louvain) et Minuscule (ITTRE)  
Centre culturel d'ITRE : 02/24 13 21 - www.braine-culture.be - info@braine-culture.be

## Faut-il offrir une tablette numérique à Noël ?

Saint Nicolas et le Père Noël sont à nos portes. Parmi la pléthore de jouets et jeux disponibles pour nos bambins, il en est une catégorie qui risque de faire une apparition remarquée dans la hotte ou sous le sapin. Dans un article d'Yves-Marie Vilain-Lepage publié le 4 novembre, le Ligueur posait la question de la pertinence d'offrir une tablette numérique à nos enfants et ados. Nous vous en livrons quelques réflexions.

Est-ce une bonne idée d'offrir une tablette numérique pour adultes à un enfant ? A la base, une tablette n'a pas été conçue pour un enfant. Mais de plus en plus, elle s'adapte à nos enfants. A moins que ce ne soit eux qui s'adaptent à elle. Un argument qui revient souvent est celui des devoirs : des applications proposent des manuels scolaires multimédia, des jeux pédagogiques, des outils de lecture, etc. C'est avec ce discours que les revendeurs comptent bien écouler leur stock. Mais réellement, quel jeune se sert de sa tablette pour travailler ? Une première question à se poser avant l'achat. Autre élément dont il faut tenir compte, c'est que "cette technologie compulsive engendre des problèmes de socialisation chez les plus jeunes. Elle peut même isoler à l'âge où ils sont censés interagir en meute. Les défenseurs acharnés avanceront l'argument de la créativité. Là où les adversaires penseront que ces engins phagocytent l'imagination avec leurs applications rigides qui limitent la réalité et les choix." argumente-t-on dans l'article du Ligueur. Un débat, qui avait déjà été mené dans les années 80, avec l'arrivée de la télévision, et dans les années 90, avec les jeux vidéos.



"Il ne semble pas vain d'informer l'enfant en amont sur le temps pendant lequel il pourra utiliser la tablette. On peut lui dire, par exemple : "Tu as droit à trente minutes par jour. Est-ce que tu préfères les utiliser maintenant ou plus tard ?". Cela l'incite à faire un choix, à adopter une attitude mesurée et donc à faire preuve d'autonomie."

Certains parents se disent par exemple qu'ils pourront apprendre à lire et à écrire à leur rejeton avant même que celui-ci ne rentre en primaire. Grâce au tactile, c'est trop facile ! Attention, la tablette numérique est intéressante pour valider les acquis, pas pour les anticiper. Des applications non adaptées à l'âge du petit peuvent le mettre en situation d'échec, met en garde Pascal Minotte. Conseil du spécialiste : il est très important d'accompagner l'usage de son enfant et de jouer avec lui. "S'amuser ensemble reste fondamental", insiste-t-il. Il est même possible de transformer l'usage du pavé en un jeu pour toute la famille.

Quoi qu'il en soit, il vaut mieux se renseigner sur ces outils numériques. Ce genre d'achat ne peut se faire à la légère. Il nécessite d'investir du temps pour choisir, tester, puis explorer les possibilités. Conclut Yves-Marie Vilain-Lepage.

"Il faut bien réfléchir à cet achat car il faudra forcément en limiter l'usage. Partant de là, quel est l'intérêt d'offrir aux plus jeunes un cadeau dont ils pourront se servir maximum deux heures par jour. Confier une telle technologie à son petit, c'est prendre un engagement en tant que parents. Libre à chacun de faire un choix." explique Anouck Thibaut, journaliste au Ligueur.

"Les parents laissent plus facilement l'enfant utiliser son pavé numérique quand il le désire. Comme l'appareil semble sans danger, on le surveille moins. Ce qui n'exclut pas certains problèmes, comme celui de la dépendance aux écrans", signale Pascal Minotte, psychologue à l'Institut wallon pour la Santé Mentale

Compilation rédigée par Ludovic Devriendt

Suite en page 9

Pour lire l'article complet, rendez-vous sur <https://www.laligue.be/laligueur/articles/un-e-tablette-dans-la-hotte-de-saint-nicolas>

## Dossier inondations - Le Contrat de Rivière Senne : prévention, sensibilisation et action

Entretien avec Caroline De Jonghe du Contrat de Rivière Senne.

Qu'est-ce qu'un Contrat de rivière ?

Un Contrat de Rivière consiste à rassembler autour d'une même table tous les acteurs concernés par l'eau d'un bassin hydrographique. Ces acteurs sont les admi-

nistrations, les associations, les scientifiques, tous les usagers d'un cours d'eau comme les pêcheurs, les agriculteurs, les industriels, les offices du tourisme etc. Ces acteurs, rassemblés en un Comité de Rivière, ont pour objectif de mettre sur pied un Programme d'Actions pour restaurer, protéger et valoriser les ressources en eau (rivières, nappes souterraines,

étangs etc...) du dit bassin. Les décisions s'y prennent de manière consensuelle et sur base volontaire. Dans notre région, cette dynamique s'inscrit dans le Contrat de Rivière Senne.

suite en page 9

## Dans ce Petit Tram...

### ANNONCES DE FÊTES

Retrouvez les suggestions et les bons vœux de nos commerçants pour les fêtes de fin d'année dans les pages de ce numéro spécial fêtes.

### CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil du 4 novembre, était notamment consacré aux modifications budgétaires et aux taxes. Le compte rendu des 6 heures de débat en p. 15

### MUSIQUE ET TABLETTES NUMÉRIQUES

Comment créer de la musique à partir d'un iPad ? André Borbé l'a fait et nous explique comment. p. 9

### LA LIGNE 474 SUPPRIMÉE

A partir du 14 décembre, les TEC modifieront les lignes 474 et 113. Une pétition s'oppose à ce changement. Le point en p. 23

Le centre culturel vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année

Bulletin Communal (pages centrales)



Depuis 1921 le vin...  
une question de confiance



**P. & A. GELIN** S.A. [www.gelinvins.be](http://www.gelinvins.be)

51, rue de Tubize - 1440 BRAINE-LE-CHÂTEAU • 02-366 91 48 - 02-366.01.78  
Ouvert du Lundi au vendredi de 9h à 12h30 & de 13h30 à 18h30 - Samedi de 10h à 18h30

## ENTREPRISE HORTICOLE MARC MUSCH

### AVEZ-VOUS DÉJÀ PENSÉ À VOTRE SAPIN DE NOËL ?

Nous oui ! Nous vous proposons dès lors un véritable sapin de Noël de première qualité,  
cultivé avec soin et dans le respect de la NATURE



	Hauteur (cm)	Epicéa	Nordman	Fraseri
Coupé	80-100	12,50 eur.	20,00 eur.	18,00 eur.
	100-150	17,00 eur.	26,00 eur.	23,00 eur.
	150-200	21,50 eur.	35,00 eur.	32,00 eur.
	200-250	27,00 eur.	60,00 eur.	
Avec motte	80-100	20,00 eur.	28,00 eur.	25,00 eur.
	100-150	25,00 eur.	38,00 eur.	32,00 eur.
	150-200	32,00 eur.	45,00 eur.	38,00 eur.
	200-250	37,00 eur.		
Avec pot	80-100	30,00 eur.	36,00 eur.	33,00 eur.
	100-150	34,00 eur.	42,00 eur.	39,00 eur.
	150-200	40,00 eur.	58,00 eur.	51,00 eur.

Croisillon pour  
support sapin : 3,00 €



Si vous voulez rester fidèle à un produit naturel et à une tradition, offrez-vous le «Prince d'Ardennes» !!

Nous assurons la livraison à domicile pour la somme de 5€  
mais vous avez aussi la possibilité de venir chercher votre sapin directement à la serre à l'adresse suivante :  
**RUE BRUYÈRE À VIRGINAL AU FOND DE LA SERVITUDE SITUÉE À CÔTÉ DU N° 79 (PARKING ASSURÉ)**

Heures d'ouverture : tous les jours de 9 à 18h à partir du 5/12 !

N'hésitez plus et passez dès à présent votre commande au **0475/90 66 33**

## Unité pastorale Fauquez Ittre Haut-Ittre Virginal

### ● Messes dominicales dans nos paroisses

#### Le samedi

16h : Couvent des sœurs à Virginal  
18h : Eglise Saint Rémy à Ittre  
18h : Eglise Saint Laurent à Haut-Ittre

#### Le dimanche

9h : Chapelle Saint Michel à Fauquez  
10h : Eglise Saint Laurent à Haut-Ittre  
10h30 : Eglise Saint Pierre à Virginal  
10h30 : Eglise Saint Rémy à Ittre

### ● Offices veillée de Noël

16h : Messe au couvent des sœurs à Virginal  
18h : Veillée suivie de la messe à Ittre  
18h30 : Messe à Haut-Ittre  
20h : Messe à Virginal

### ● Conférence de l'aveugle et débat le mardi 9 décembre 2014

de 20h à 21h30 à l'église Saint Rémy à Ittre  
L'exhortation apostolique du Pape François

### " EVANGELII GAUDIUM "

(L'annonce de l'Evangile dans le monde d'aujourd'hui)  
Par le Père Eric MATTHEUWS adjoint de l'évêque du Brabant Wallon

### ● Théâtre le dimanche 14 décembre 2014 à 15h00

Eglise Saint Rémy à Ittre  
La compagnie Catécado viendra jouer sa dernière pièce  
**" C'est très Claire : c'est François le coupable ! "**

Cette pièce s'adresse aux équipes caté de Profession de Foi, Confirmation ainsi qu'aux familles et paroissiens.

Les enfants plus jeunes (6-7 ans) sont tout-à-fait susceptibles de comprendre la pièce avec quelques explications et sont donc les bienvenus eux aussi.  
A la fin du spectacle une courte animation est prévue par les comédiens.

Ce sera une occasion unique et une belle opportunité pour les enfants, les familles et nous, prêtres et catéchistes du doyenné, de nous retrouver ensemble pour un moment exceptionnel.

### ● Célébration du sacrement de Réconciliation

le mardi 16 décembre 2014 à 19h  
Eglise Saint Pierre à Virginal

### ● Partage d'évangile en 2015 à 20h

Le 20 janvier à la chapelle Saint Michel de Fauquez  
Le 17 février à la cure de la paroisse Saint Laurent de Haut-Ittre  
Le 17 mars à la cure de la paroisse Saint Pierre de Virginal  
Le 21 avril à la cure de la paroisse Saint Rémy d'Ittre  
Le 19 mai à la chapelle Saint Michel de Fauquez  
et ainsi de suite, à chaque fois, le 3ème mardi du mois.

### ● Messes des Familles en 2015

Eglise Saint Rémy à Ittre : 21/12/2014, 18/01, 15/02, 15/03  
Eglise Saint Pierre à Virginal : 11/01, 08/02, 29/03, 26/04

### ● Communion solennelle et confirmation à Ittre le 25 mai 2015



## Un souper à l'ouest de l'Amérique

**Indiens, cowboys, mexicains... il y avait de tout, mais surtout des parents et des enfants, à la salle communale de Haut-Ittre pour le souper Far west organisé par l'Association de Parents de l'Ecole libre d'Ittre.**

La salle, d'habitude si froide, avait été transformée, par des jeux de lumières et une superbe décoration, en véritable saloon. L'atmosphère y était détendue, agréable et surtout familiale : alors que certains enfants se réjouissaient de la liberté d'action qu'ils avaient trouvée dans la cour pour organiser des explorations diverses, d'autres se réfugiaient dans un local adjacent pour profiter de l'encadrement des animatrices et des activités mises à leur disposition : dégustation de pain saucisse, boissons à volonté, coloriage, jeux de société, projection de dessin animé blotti sous la cou-

## Vie associative

verture... le choix était large. Dans la grande salle, le buffet bien garni alimenté par un barbecue gargantuesque avait attiré la foule, une fois l'apéro terminé. A chaque table, sous une lumière tamisée, les conversations allaient bon train dans une bonne humeur communicative. A la fin du repas, une initiation à la danse country 'line dancing' a fait monter l'ambiance : un petit pas par-ci, une pirouette par-là... parents, enfants et instituteurs se sont prêtés au jeu de l'immersion... dans une autre culture.



Ludovic Devriendt

## Première activité intergénérationnelle pour Lunel

**Un départ tout en douceur et en simplicité pour notre ASBL. Cette première activité de rencontre autour d'un goûter a été l'occasion de se retrouver dans une ambiance détendue avec nos invités d'un jour. Quelle richesse de pouvoir échanger sur ce qui fait notre quotidien, que nous ayons 7 ou 77 ans...**

Nous sommes impatients de nous retrouver pour de belles rencontres lors de notre prochaine activité qui se déroulera le dimanche 21/12/2014 de 12h à 15h. Ce sera l'occasion de se réunir autour d'un repas festif à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Au menu : Mise en bouche de verrines, suivies par un diabolotin de scampis et de profiteroles au chocolat.  
Participation demandée de 12 €. Inscription indispensable au 067/33.36.10.

Sylvie et Thierry

### Edito

#### Vous vous souvenez de la semaine sans télé ?

Cette initiative particulièrement salvatrice qui consistait lors d'une semaine à se libérer de l'attraction cathodique et de son action particulièrement anesthésiante sur les projets de vie. Une semaine pour tracer ensemble l'esquisse de ce que pourrait être une vie basée sur le partage et la coopération plutôt que sur le profit et la compétition. Vous vous disiez : ouf, au Centre Culturel, ils ont abandonné ce projet un peu fou et ils nous foutent la paix avec ça ! Eh bien, tout faux. Nous sommes des perdifs, nous n'abandonnerons jamais...

C'est tous les jours que nous prônons la Semaine sans télé. Celle-ci prend corps avec une palette d'actions en tous genres au fil de l'année : spectacles de théâtre, danse, concerts, ateliers, projets autour de l'éducation, débats, conférences, théâtre de rue, soirées jeux, repas de voisins, actions intergénérationnelles... avec comme points communs la rencontre, le partage, la convivialité.

Pour comprendre la place qu'occupe réellement la télé dans notre vie, ce qu'elle a remplacé, tous les liens qu'elle a coupés, tous les savoir-faire qu'elle a empêchés de développer, il faut l'éteindre suffisamment longtemps... et sortir !

En été, on sort de chez soi car il fait chaud... En décembre, sortons car ce sont les fêtes !

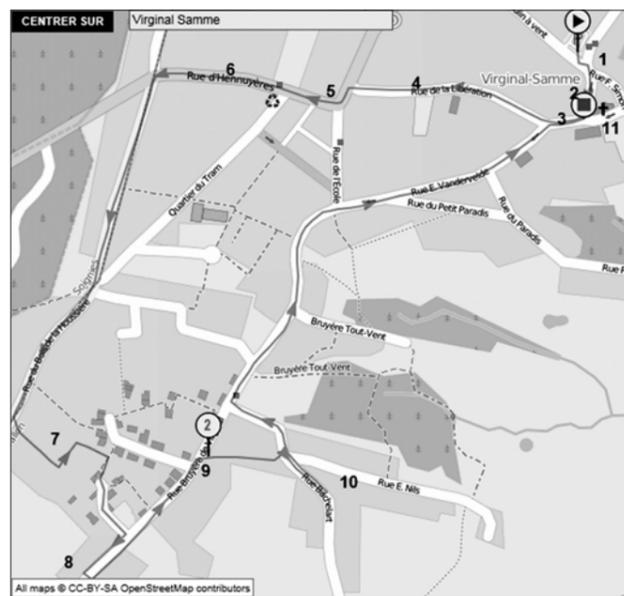
Et puisqu'il y a des écrans partout dans nos vies et que St Nicolas et Père Noël risquent bien d'offrir des tablettes (les renégats), apprenons à nous en servir intelligemment. Par exemple, pour voir où il y a une activité en ce moment même : Noël au Théâtre, Ciné-soupe, Heptone, La Valette, et autres opérateurs culturels de notre commune.

Au nom du personnel du CLI et de tous les membres du CA, permettez-moi de vous souhaiter de belles et chaleureuses fêtes de fin d'année.

Fabrice Gardin  
Président du Centre culturel

## Illuminations de Noël à Virginal

**Cette année encore et pour la onzième fois aura lieu la visite des illuminations de Noël. Le rendez-vous est donné le samedi 20 décembre à 17h30 sur le parking du centre de Virginal.**



Dans un monde qui devient de plus en plus individualiste et égoïste, il existe encore des gens qui ouvrent leur cœur et leurs portes. À Virginal, du moins, ça existe encore. Quelques dix haltes sont prévues tout au long du trajet qu'il vous plaira de parcourir en groupe sous l'encadrement de notre police locale. Le père Noël sera présent avec son escorte lumineuse ; mais ça c'est une surprise. Au retour devant l'église, vous pourrez savourer des produits de bouche, du vin chaud, de la bière et du pékèt.



## 150<sup>ème</sup> anniversaire de la Croix Rouge de Belgique

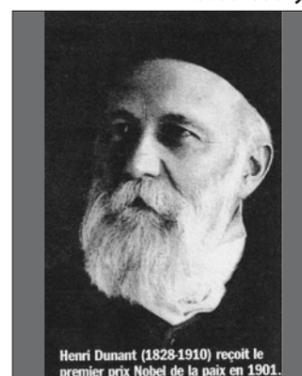
**En 1863, première Conférence de Genève, 14 délégués de gouvernements : Henri Dunant fonde la Croix-Rouge. Il se voit attribuer le tout 1er prix Nobel de la Paix. Aujourd'hui présente sur tous les fronts, la Croix-Rouge, par sa vocation internationale, s'est étendue aux pays islamiques avec le Croissant-Rouge, et aux communautés juives avec le Carré-Rouge sur la pointe.**

Isabelle Jolly



Brancardage à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Bientôt, la Croix-Rouge sera présente sur tous les fronts.

Petit Tram 432 - décembre 2014



Henri Dunant (1828-1910) reçoit le premier prix Nobel de la paix en 1901.

# REPAIR CAFE

attention

## Repair Café d'Ittre ANNULÉ en décembre

### Rendez-vous le 18 janvier 2015

De 15h à 18h

Réparer ensemble, c'est l'idée des Repair Cafés; on y apporte des objets en mauvais état et on se met à l'ouvrage avec des bricoleurs passionnés pour prolonger leurs usages et ainsi lutter contre l'obsolescence programmée!

infos Alice Hanotier 0473/72.80.24  
<http://www.repaircafe.be> ou sur facebook «repaircafeittre»



## Culture



### Le Pourquoi du Comment Chronique Philosophique



Depuis l'été, Eloïse est partie pour un an aux Etats Unis. Elle nous livre ses impressions et ses réflexions.



#### CÉLÉBRER

Ce sont d'abord les citrouilles gonflables et les squelettes en plastique qui ont colonisé les jardins. Ensuite vinrent les dindes de Thanksgiving, et puis les guirlandes de lumière et les étoiles colorées, en vente déjà depuis octobre. Columbus Day, Veterans Day, l'Amérique est le pays de la célébration. Mais ils ne sont pas seuls, dans toutes les sociétés et à toutes les époques, on fête et commémore.

#### UNE MULTITUDE D'OCCASIONS

Ce qui m'intrigue en premier lieu, c'est la variété d'événements que nous célébrons. Le plus commun, à travers les cultures, est l'anniversaire. Que fêtons-nous, au juste ? Le passage du temps, la croissance, ou juste la naissance ? Nous avons aussi nos fêtes nationales,

commémorant en général une libération, le début de la démocratie. Lorsque nous nous unissons, nous prenons nos proches à témoin, et nous marquons nos réussites ou celles de nos proches de déclarations, de cadeaux. Mais nous célébrons aussi des événements moins heureux. Nous nous souvenons chaque année du décès de nos êtres aimés, personnellement, mais aussi en tant que civilisation... 11 septembre, 40-45, 14-18, ces dates sont évocatrices pour chacun d'entre nous, parce qu'elles clignent comme des bougies sur le chemin de l'humanité, pour le meilleur ou pour le pire. Nous célébrons, pour notre joie et notre fierté, mais aussi pour ne pas oublier.

Une pause  
Se souvenir est certainement une grande partie de nos célébrations,

mais cela ne peut être la seule raison. Pourquoi, sinon, aurions-nous besoin de s'échanger des présents, de décorer nos maisons ? Même les fêtes religieuses, au fil du temps ont été modifiées dans leur signification, et sont maintenant souvent une occasion de se réunir, et d'oublier un instant la laideur du monde. Peut-être qu'elle est là l'explication, peut-être avons-nous besoin, de temps à autre, de reprendre notre souffle dans cette vie effrénée, et que les festivités sont des repères, des bouées qui nous permettent d'avancer de jour en jour. Ou sont-elles l'occasion, au contraire, de s'arrêter un moment et d'observer la magnificence de notre monde, ouvrir les yeux sur tout ce qui nous est accordé et qu'on oublie si facilement ? Un peu des deux, je suppose...

#### EN VIE

Ici, aux Etats-Unis, je suis en contact avec une quantité de religions et de cultures différentes, chacune possédant ses propres traditions et fêtes. Et bien que ça me paraisse hilarant de voir une dame se promener avec un chapeau en forme de dinde pour Thanksgiving, j'apprécie tous ces événements, aussi loufoques qu'ils me semblent. Parce que nous célébrons dans la joie, et tant pis si c'est naïf, mais un peu de félicité de temps en temps bénéficie à tout le monde. Nous n'allons pas régler tous les problèmes de notre terre en mangeant de la nourriture trop grasse en famille et en dansant sur des vieux disques, mais c'est toujours un pas dans la bonne direction, dans celle d'être heureux, pendant un instant du moins. Heureux d'être en vie.

#### POUR ALLER PLUS LOIN :

Ce mois-ci je ne vous propose pas un récit en particulier. Je vous propose d'aller chercher un récit vous-même. Puisez-le dans les paroles de vos proches, et posez-leur cette simple question : «**Qu'est-ce qui te rend heureux ?**».

Parce que leur joie s'amplifiera en en parlant, et déteindra sur vous, avec un peu de chance. C'est aussi l'occasion pour vous d'apprendre comment rendre ceux que vous aimez encore plus heureux !

Eloïse Goffart

**P.S : il n'est pas interdit de vous poser cette question à vous-même...**

## Programme des mots des mois en Brrrrr...

**Vendredi 05 décembre – 20h00**  
**MYRIAM PELLICANE** (Lyon/Fr)  
**Lieu d'accueil : Chez Pierre Lucas & Renée - 7 sentier du Village - 7090 à Hennuyères**  
Auberge Catalane

**Judi 11 décembre à 20h00**  
**JULIE BOITTE**  
**Lieu d'accueil : Chez Claire Willem 7, rue Charles Catala - 1460 Virginal(Iltre)**

**18 décembre – 20h00**  
**DOMINIQUE HERBET & PHILIPPE LEROY** (Picardie/Fr)  
**Lieu d'accueil : Chez Willy & Michèle Penasse - 31 rue du Vieux Pavé d'Asquempont - 1460 Iltre**

**Soirée de clôture le 15 janvier 2015- 20h00**  
**PIERRE GÉNICOT**  
**Lieu d'accueil : A la résidence Au privilège - 30 Chaussée de Nivelles - 1461 Haut-Iltre**

Infos + réservations

Maison du Conte  
Philippe Casterman  
36 rue de la Montagne  
1460 Iltre  
0493/196 528



### Nouvelles du front

**Nous sommes déjà à mi-parcours, cinq soirées encore sont à découvrir. Aussi ai-je envie de vous dire: ne perdez plus une minute, venez vite vivre un de ces instants particuliers chez... l'habitant.**

La programmation se veut extrêmement variée, c'est un des objectifs des **brrr** ; vous faire découvrir tout à la fois toute la richesse, la diversité mais également la fragilité des porteurs de **récits**; où, loin de l'aspect rigide et "fixé" du texte appris "par coeur" celui ou celle qui raconte **écrit en LIVE** très souvent. Ce sont du coup, des moments d'une rare intensité. A vivre donc!

Pour l'heure le bilan est résolument bon, les retours enthousiastes et (ce qui nous réjouit)

nous voyons de nouvelles têtes ET dans le public ET parmi les **structures d'accueil**, c'-à-d, les habitants qui souhaitent héberger l'artiste et son spectacle.

Des ittrois, bien sûr, sont présents aux soirées mais encore des bruxellois (hé oui! des **brusseleers** qui viennent s'asseoir dans nos chaumières pour y savourer des histoires! D'autres encore viennent de différents endroits du Brabant wallon.

Philippe Casterman



## W-E Bienvenue en Wallonie

**Cette année, le Syndicat d'Initiative (en collaboration avec le CLI) participe à l'opération W-E Bienvenue en Wallonie. Ce w-e aura lieu les 28 et 29 MARS 2015 ;**

Le concept : c'est un week-end festif et attractif qui veut inciter à la découverte de notre commune. Pendant 2 jours, le public observera et participera à un programme de découvertes exceptionnel. Des lieux seront ouverts pour emmener les visiteurs à la rencontre des beautés cachées de notre quotidien, dans les différents coins d'Iltre, de Haut-Iltre et de Virginal. Et pour mener à bien cet événement, nous avons besoin de VOUS ! Que vous soyez artiste à vos heures perdues, collectionneur, artisan, que vous ayez un joli jar-

din ou une maison à l'architecture originale, que vous ayez un petit élevage, un métier ou une entreprise à présenter aux visiteurs, devenez ambassadeur de votre commune le temps d'un week-end !

Infos + réservations

Syndicat d'Initiative  
067/64.87.74  
Siti.iltre@skynet.be

### Petite annonce

**De temps en temps, je rends visite à Florent Ballant...**

Celui-ci me charge de transmettre à tous les amis de Iltre son tout bon souvenir. Il reste toujours vif et attentionné à tous, mais son vilage, tant aimé, lui manque cruellement. Et si l'un de vous pouvait faire un petit saut chez lui et lui rapporter certaines dernières nouvelles, je pense que cela lui ferait le plus grand plaisir ! Il habite à la maison de retraite « Nazareth », 961, chaussée de

Waterloo à Uccle, au deuxième étage (derrière l'hôpital Sainte-Elizabeth). Il y a un parking devant la maison !

M-L Schuermans  
0479/13.41.85



Le Petit Tram  
www.iltreculture.be

Date de parution le 04/12/2014

Mensuel du Centre de Loisirs et d'Information - A.S.B.L.  
36, rue de la Montagne à 1460 Iltre  
Tél : 067/64 73 23 - Fax: 067/64 85 52  
e-mail : info@iltreculture.be  
Abonnement 10 euros/an  
compte 068-0533130-45  
Editeur responsable : Luc Schoukens  
Bureau de dépôt : 1400 Nivelles  
Les articles munis du sigle CLJ sont écrits par l'équipe du CLI  
Vos articles doivent être renvoyés pour le 25 du mois qui précède la parution (25/12/2014) au plus tard de préférence par email (info@iltreculture.be) ou par courrier

Prochaine parution : 16/01/2015

**Le Petit Tram c'est**  
Mensuel édité par le Centre de Loisirs et d'Information asbl, reconnu comme Centre Culturel d'Iltre.  
Rue de la Montagne 36 à 1460 Iltre 067/64 73 23.  
Distribué toutes-boîtes dans l'entité d'Iltre.  
Abonnement : 10 euros/an à verser au compte 068-0533130-45.  
Le Petit Tram, journal communautaire veut être un journal d'expression qui donne la parole à la vie associative et à l'ensemble des habitants de l'entité d'Iltre. Les articles sont publiés gratuitement. L'équipe d'animation du C.L.I. apporte des dossiers d'informations et réalise des reportages sur des événements socio-culturels, économiques et politiques qui ont une implication locale. C'est l'équipe d'animation aussi qui veille à respecter les règles de fonctionnement établies par l'assemblée générale du C.L.I. et à respecter l'esprit pluraliste du journal.

Le Comité de lecture accompagne, gère la page expression, il est composé de Fabrice Gardin, Claude Debrulle, Hélène de Schouttheete, Fiona Buidin, Luc Schoukens et Doris Bertau.  
Conseil d'Administration du C.L.I. :  
Représentants de la Commune d'Iltre : Carine de Lichtervelde, Robin Cornelis, Mohamed Tikri, Claude Debrulle, Dubois Marc, Hélène de Schouttheete, Sophie Peeterbroeck  
Représentant de la Province : Steeve Fontaine  
Représentant de la Communauté française : Nathalie Henriot  
Représentants de la vie associative et les habitants de l'entité d'Iltre : Claire Lemaître, Michèle Counson, Gus Goossens, Fabrice Gardin, Doris Bertau, Cherif Hamdif, Anne-Sophie Galland, Pierre Baudelet et Fiona Buidin.

Ont collaboré à ce journal :  
Secrétariat : Dominique Ost, Marie Vanderlinden  
Graphisme : Pascal Goffaux  
Coordination : Ludovic Devriendt  
Rédaction : Luc Schoukens, Ludovic Devriendt, Nathalia Lourtie, Julie Dutry  
Journalistes en herbe : Samantha Noach, Romain Detroy, Eloïse Goffart, Adeline Schmitz, Skan Triki.  
Merci à toutes les associations et personnes qui nous ont transmis leurs articles.  
Photos : C.L.I.  
Impression : Imprimerie Delferrière Nivelles.  
Merci à nos correcteurs du mois : Claire Lemaître, Michel Tilman.

Petit Tram 432 - décembre 2014





## Romain Detroy La Chronique du mois

Voici donc venue l'heure de la dernière chronique de cette année 2014 ! Je vous propose pour ce mois de décembre une brève rétrospective de mes coups de cœur culturels depuis le mois de janvier.

Je parle généralement peu de théâtre, donc commençons par cet art non-négligeable : au début de l'année, j'étais allé voir la pièce «PUNK ROCK» au Théâtre de Poche, dont le pitch dit ceci : «Lilly arrive dans sa nouvelle école. Elle y rencontre : Bennett qui terrorise tout le monde; la douce et téméraire Tanja amoureuse de son prof; William qui affabule grave; Cissy qui veut conquérir le monde; Nicholas « un million de phéromones dans chaque muscle » et Chadwick, la tête de turc, passionné d'astrophysique. Tout ce petit monde va se côtoyer jusqu'à l'arrivée des examens, jusqu'à ce que... le drame éclate.» Et pour un drame, autant vous dire que c'en est un. J'ai rarement été à ce point scotché à mon siège lors d'une représentation théâtrale. Alors plutôt qu'un long discours, je n'ai qu'un seul conseil à vous donner : foncez voir cette pièce, elle est de nouveau programmée au Théâtre de Poche du 13 janvier au 7 février 2015.

Cette année 2014 a été fort proli-

fique en sorties d'albums musicaux, et comme j'y suis particulièrement sensible, le choix est dur pour cette rétrospective... Voici tout de même ceux qui m'ont le plus marqué :

**The Dø – «Shake Shook Shaken»** : excellent album du duo français, qui revient avec des sonorités beaucoup plus électro, des mélodies accrocheuses et une voix toujours aussi prenante.

**SIA – «1000 Forms of Fear»** : la chanteuse américaine, dont le tube « Chandelier » a beaucoup tourné en radio, offre une musique pop implacable, et apporte la preuve que l'on peut faire de la musique commerciale tout en soignant ses compositions et ses collaborations. Une belle surprise !

**Angus & Julia Stone** : avec leur album éponyme, ces deux Australiens ont à nouveau prouvé que leur duo familial fonctionne à merveille, l'ensemble est plus électrique que leurs opus précédents, mais la douceur est toujours au



rendez-vous. Un régal !

**Young Fathers – « Dead »** : une production à mettre entre toutes les mains des amateurs de hip hop et de musique électronique. Young Father parvient à mêler les deux avec beaucoup d'ingéniosité. Les textes (en anglais) sont puissants et travaillés, un vrai bonheur à écouter.

Pour ceux qui préfèrent la vision à l'écoute, j'ai sélectionné quelques films à voir ou revoir d'urgence :

«Her», un film de Spike Jonze avec Joaquin Phoenix, Scarlett Johansson, Amy Adams. « Dans un futur proche, Theodore est inconsolable après une rupture difficile. Il fait alors l'acquisition d'un programme informatique ultramoderne. » Sur papier, rien d'ultra tentant. Sauf qu'en fait ce film est un pur chef d'œuvre, qui nous questionne sur l'amour, les nouvelles technologies et notre rapport aux autres. C'est absolument brillant, très esthétique et porté par des acteurs extrêmement justes.

«Still the Water» de Naomi Kawase: mon deuxième gros coup

de cœur de cette année ! Je ne suis généralement pas un grand fan des films lents où il ne se passe pas grand-chose, mais ici, la magie opère dès le départ. C'est un long-métrage très sensoriel, on est immergé au milieu de protagonistes, on suit l'histoire de près et on est ébloui par la beauté des images qui défilent. Un très grand film, qui se déroule en partie sous l'eau, à voir de préférence dans sa version originale en japonais !

Terminons avec mon domaine de prédilection : la littérature. Sans grande surprise, je dois absolument mentionner ici «La Fête de l'Insignifiance» de Milan Kundera, mon auteur fétiche. L'éditeur en dit ceci : «Jeter une lumière sur les problèmes les plus sérieux et en même temps ne pas prononcer une seule phrase sérieuse, être fasciné par la réalité du monde contemporain et en même temps éviter tout réalisme, voilà La fête de l'insignifiance.» Je suis assez d'accord avec cette description. Ce dernier livre, sans être son meilleur, résume assez bien la vision et l'écriture de Kundera. À la fois drôle, léger et joyeux, l'auteur tchèque parvient à mettre le doigt sur nos problèmes contemporains tout en les tournant au ridicule.

Une véritable prouesse littéraire ! Et enfin, last but not least, je vous recommande chaudement «Price» de l'auteur serbo-américain Steve Tesich. L'original est sorti en 1982, mais la traduction française vient seulement d'être faite cette année. Ça vaut vraiment la peine d'être lu, même si vous ne lisez pas souvent ! C'est un roman initiatique sur l'adolescence au cœur de l'Amérique des années 60 dans l'East Chicago, l'histoire d'une adolescence ratée, à la fois très noir mais éblouissant en même temps. Le héros principal ne désire qu'une chose, rester passif chez lui, ne rien faire. Mais il arrive que la vie en décide parfois autrement... À mettre sous le sapin de tous ceux qui apprécient les récits de vie.

C'est donc ici que se ferme cette courte rétrospective, avec un mea culpa pour la danse, la bande-dessinée, les expositions et tous les autres secteurs que j'oublie, je promets d'en parler au moins une fois au cours de l'année prochaine !

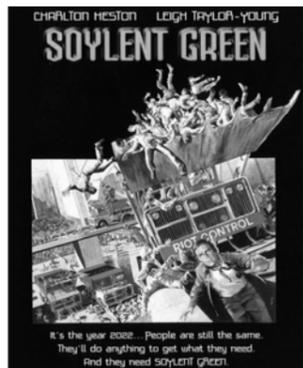
D'ici là, je vous souhaite d'excellentes fêtes et une très belle année 2015 !

À bientôt,  
Romain

[www.romaindetroy.wordpress.com](http://www.romaindetroy.wordpress.com)

## Une deuxième séance pour le Ciné'Soupe

Le Ciné'Soupe, ce sont cinq projections de films réparties sur les mois d'hiver proposées par le CLI. La prochaine aura lieu le mercredi 10 décembre, avec le film «Soylent Green».



Le 18 novembre a eu lieu la première projection dans le cadre du projet Ciné'Soupe, une nouvelle initiative du Centre Culturel d'Ittre. Au menu de la soirée, repas soupe et projection du film « Le nom des

gens ». À l'issue de la séance, le public se dit enchanté de cette première expérience. Le film a plu, la convivialité a fait mouche. Les spectateurs sont ravis du premier choix effectué par la cellule cinéma, qui a su proposer un film à la fois léger mais qui pousse à réfléchir sur plusieurs thématiques (le racisme, l'engagement politique, etc.)

Pour la suite du programme, nous vous invitons à la deuxième projection le mercredi 10 décembre. Le film projeté sera Soylent Green (Le Soleil Vert), un film de 1974. Cette fiction nous emmenait alors dans un futur qui se rapproche petit à petit, 2022. Alors que les ressources naturelles de la planète

sont épuisées, les hommes qui ne peuvent s'acheter les rares produits naturels qui existent encore doivent se résoudre à ne se nourrir que d'une pilule fournie par les autorités, le soleil vert. Cette situation créant pas mal d'émeutes, la répression est très forte. Un policier, chargé de résoudre le meurtre d'un des dirigeants de la société qui produit le soleil vert, Soylent, va comprendre que les pilules sont au cœur de cet assassinat.

Une ambiance de science-fiction pour se pencher sur la problématique de l'épuisement des ressources. Et comme pour la première séance, nous vous proposons de nous rejoindre dès 19h pour partager une délicieuse soupe en notre compagnie avant d'assister, dès 20h, à la projection du film. Un petit bar est proposé avant et après le film pour vous donner

l'occasion de discuter de vos impressions ou de lancer le débat autour d'un petit rafraîchissement.

Les chaises du Centre Culturel n'étant pas le siège le plus confortable pour assister à la projection d'un film, nous proposons à ceux qui le souhaitent de se munir d'un petit coussin pour rendre leur assise plus agréable, voire même d'apporter couvertures et coussins pour s'installer comme bon leur semble dans la salle.

Un film de Richard Fleischer avec Charlton Heston, Edward G. Robinson, Leigh Taylor-Young, etc.

Julie Duthy

5€ la séance : 20€ pour les cinq séances  
3€ pour les -de 25 ans et + de 65 ans  
1,25€ Article 27  
Soupe : 5€  
(réservation souhaitée !)  
Repas dès 19h et diffusion du film dès 20h à l'Espace Bauthier (36, rue de la Montagne à Ittre) au 2ème étage.  
[info@ittreculture.be](mailto:info@ittreculture.be)  
[www.ittreculture.be](http://www.ittreculture.be)  
067/64 73 23



## Une nuit d'angoisse à Huleu

Des frissons partout dans le corps, des grimaces de peurs imprimées sur les visages et des cris stridents sortant des bouches. Voilà ce qui résulte du parcours de l'horreur organisé le vendredi 31 octobre pour Halloween par les Sorcières de Huleu. Dans le bois Tricot, rempli de monstres en pleine nuit, la crainte régnait.

Le principe est une balade dans les bois, qui dure entre 15 et 20 minutes. Chacun est en groupe, avec amis, famille... Durant tout le trajet, des monstres grimés et costumés ont pour but d'effrayer les passants. Des têtes coupées et des araignées géantes accompagnent les quelques stands qui sont installés tout le long du chemin. Sous ces tentes, on découvre des uni-

vers inquiétants. De quoi régaler les adeptes de frissons !

Ce n'est pas pour rien que le parcours de l'horreur est interdit aux enfants de moins de 12 ans non accompagnés, car pendant la nuit d'Halloween à Ittre, ce n'était pas moins de 70 monstres qui effrayaient les visiteurs. Cette année, le public a été conquis, plus de 3000 personnes sont venues.

Le parcours n'ouvrait ses portes qu'à 19h mais déjà deux heures avant, le public, les visiteurs, la foule... commençait à arriver, voulant être certain d'être dans les premiers à passer.

Ce qui décourage pourtant, c'est le temps d'attente. Déjà une heure de file dès l'ouverture des portes et ce chiffre n'a fait qu'augmenter durant la soirée. La foule arriva à 22h et là, on a pu compter jusqu'à quatre heures de queue. La moyenne pourtant était de deux heures. Ce nombre est connu et se répète chaque année. Pourtant, cet automne, le record d'entrées à

été dépassé ! Ce qui signifie que le parcours plaît plus que la file ne dérange.

Il est conseillé de passer tôt dans la soirée car après minuit, les bagarres commencent. Mais les agents de sécurité, engagés par l'association, y mettent cependant vite fin. Une bonne organisation donc, pour assurer la bonne ambiance de la soirée. Pour y contribuer d'ailleurs, une vente de boissons et de frites était disponible, si un petit creux et une petite soif vous prenaient. Une nuit d'Halloween réussie



donc, respectant bien l'atmosphère inquiétante voulue dans les légendes.

Samantha Noach



## Culture

### Steve Houben à la Chapelle de verre à Fauquez, un moment de grâce !

**Au départ, nous devions avoir une rencontre musicale entre le père, Steve, et le fils Gregory Houben. La naissance d'un petit garçon et le «babyblues» du nouveau père en ont décidé autrement. Le public n'a certainement pas regretté la soirée.**

Steve et ses 2 comparses, le guitariste Quentin Liégeois et le somptueux contrebassiste Sam Gerstmans nous ont livré un concert exceptionnel. De l'avis même des artistes, ils se sont «envolés» dans un «au-delà» musical. La magie a eu lieu dans ce merveilleux lieu qu'est la Chapelle de verre à Fauquez nouvellement animé par Eric Gunéra et Nelliya Gutiérrez.

La réussite de la soirée fut totale puisqu'en plus Michael Bonnet était revenu pour un soir préparer ces excellentes crêpes bretonnes dont il a le secret.

**Prochain événement le samedi 13 décembre à 20h30 : l'ensemble féminin Patsviva Cie qui nous présentera un spectacle de danses et de chants rituels et traditionnels du monde.**



Luc Schoukens

Infos + réservations

**Chapelle de verre  
067/64.88.93**



### Heptone et le Comboio quartet : du jazz très musique du monde ! Olivier Colette on the top !

**Salle bien remplie ce dimanche 9 novembre pour ce concert du Jazz Tour soutenu par le Centre Culturel.**

Sur scène, quatre excellents musiciens. Comme à l'habitude à l'Heptone, dirons-nous. Mais ce fut particulièrement le cas avec, à l'accordéon, Manu Conté, Boris Gaguere à la guitare, Sam Gertsman (qui jouait avec Steve Houben l'autre soir à la Chapelle de verre) et Renato Martins aux percussions. Quel beau voyage, avec des passages au Brésil et d'autres régions du monde.

Dimanche 23 novembre, ce fut au tour du trio de Olivier Colette lui-

même d'enthousiasmer la salle. Un trio de musiciens hors pair avec Jan De Haas à la batterie, Philippe Aerts à la contrebasse, Olivier Colette au piano et Raphaëlle Brochet avec sa voix chaude et cristalline au chant. Des standards merveilleusement interprétés et des compositions d'Olivier Colette qui ont définitivement persuadé le public que ce lieu nous apporte une musique et une atmosphère de très haute qualité.



Luc Schoukens



## Le Centre Culturel d'Ittre va redéfinir un nouveau contrat programme Avec vous ?

**La vie du Centre Culturel, du CLI, est régie par un Contrat-programme qui définit ses axes de travail prioritaires et les engagements des différents partenaires publics. Nous devons élaborer un nouveau projet qui couvrira la période du 1/1/2017 au 31/12/2021. Vous pouvez vous impliquer !**



Nous répondons aux attentes d'un nouveau décret au sujet des Centres Culturels. Ce décret met l'accent sur le droit à la culture, aux cultures. Il insiste sur l'importance des partenariats, coopérations, réseaux,... Il veut que l'action du Centre Culturel s'inspire

d'une analyse territoriale partagée, c'est-à-dire des préoccupations et des attentes des habitants, des associations, des opérateurs culturels.

Nous allons bien entendu intégrer les informations importantes que nous allons recevoir via le travail de

consultation que La Fondation Rurale de Wallonie a mené dans le cadre de l'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (le PCDR). Les habitants se sont aussi largement exprimés à travers une enquête en ligne (253 participants) et les rencontres villageoises (un peu plus de 100 personnes). A nous de traduire ces attentes exprimées dans un projet socio-culturel cohérent qui mobilise l'ensemble de la vie associative, culturelle et artistique.

**Vous avez envie de faire un bout de chemin avec nous ?**

**Contactez-nous :**

**Centre Culturel d'Ittre,  
36 rue de la montagne 36,  
1460 Ittre**

**info@ittreculture.be  
067/64.73.23.**



**L'équipe et le Conseil  
d'Administration  
du Centre Culturel**

### Nourrir l'humanité... soirée visionnaire !

**Quelle effervescence l'autre soir à l'Etable d'Hôtes pour la représentation de « Nourrir l'humanité c'est un métier ». Cent cinquante personnes ont assisté à ce récit théâtral qui nous plonge dans le monde des agriculteurs d'aujourd'hui. Beaucoup d'émotions, d'interrogations, de doutes et d'espoirs ont traversé cette soirée vibrante de rencontre et de citoyenneté.**

Charles et Valérie sont de jeunes agriculteurs, ils sont passionnés par leur métier et témoignent de leur vie de fermier, dépendant de la PAC (Politique Agricole Commune), des banques, du système agro-alimentaire, des traditions et de beaucoup d'interrogations par rapport aux soins accordés à la terre, à la qualité de leur travail, au rôle à jouer dans la société, à la manière de construire

leur vie familiale, tout en étant fier de travailler la terre, de nourrir le monde, de soigner l'environnement et de penser à de nouvelles formes d'agriculture plus respectueuses de l'environnement et assurant un meilleur revenu à l'agriculteur.

Les comédiens jouent presque leur propre rôle puisque François est fils de fermier. Ils sont aussi

allés à la rencontre de leurs collègues, par vidéo interposées. Des témoignages vrais, de bons sens, intelligents, interpellant...

Le partenariat entre L'Etable d'Hôtes, le CNCD-11.11.11 et le Centre Culturel a une fois de plus très bien fonctionné. Le public diversifié était au poste et dans la salle aussi plusieurs agriculteurs de la commune et de la région. Enfin, un bel échange après le spectacle, des mots posés, des témoignages vivants, un vrai débat citoyen.



Luc Schoukens



### Théâtre de la Valette Venise sous la neige

**Entraînée par Christophe, avec qui elle vient de se disputer, Patricia arrive à ce dîner pour une soirée entre amis où elle ne connaît personne. Ils ont invité un vieux copain de fac, qu'ils n'ont pas vu depuis dix ans.**

Comme elle ne desserre pas les dents et ne dit pas un mot, on la prend pour une étrangère. Voyant la possibilité de rendre cette soirée plus amusante, Patricia ne résiste pas au plaisir d'entretenir le quiproquo.

Celui-ci arrive avec Patricia, son amie, qui fait la tête et ne connaît personne. Pour se venger, histoire de se moquer des autres, elle invente un langage "chouchounien" et prétend être née en "Chouchounie", un pays situé en ex-Yougoslavie. Les personnages bien croqués, les situations hilarantes dénoncent, mine de rien, bien des lieux communs et des

attitudes fausses et convenues !

**COMEDIE - Hors abonnement (REPRISE) - du 11 au 28 décembre 2014**

**VENISE SOUS LA NEIGE DE GILLES DYREK**

**Avec : Laure Tourneur, Amélie Saye, Benoit Strulus,...**

**Mise en scène : Victor Scheffer**



Infos + réservations

**Théâtre de la Valette  
11 rue Basse  
1460 Ittre  
info@lavellette.be**

## Concert du Nouvel An 2015

**DIMANCHE 25/01/2015 à 15H**  
**AU PRESTIGIEUX «PALAIS DE PLUME» D'ITTRE**

Le Syndicat d'Initiative d'Ittre en collaboration avec le C.L.I. et l'Administration Communale d'Ittre organisent le Concert de Nouvel An 2012, le dimanche 25 janvier 2015, au Palais de Plume, 8, rue Haute à Ittre à 15 h.

En première partie, nous aurons le plaisir d'accueillir la «Royale Harmonie Communale de Virginal» dirigée par Madame Catherine Tordeurs et en deuxième partie et en invité d'honneur, «les Fanfares de Jauche» Fanfares sous la direction de Monsieur Raphaël Robijns.

Nous vous y attendons nombreux.

Infos + réservations

Syndicat d'Initiative  
067/64.87.74  
Siti.ittre@skynet.be  
P.A.F. : 5 euros

## Assemblages et gravures Deux arts, une expo



Le rez-de-chaussée de l'Espace Bauthier accueille de plus en plus d'expositions de tout genre artistique. Pour l'édition novembre/décembre, l'exposition Van Nerom est à l'honneur. Assemblages et gravures sont mélangés harmonieusement à travers les quatre pièces. Jacques van Nerom, un ancien créateur de décors de théâtre et de télévision, a pour passion l'assemblage, le mélange de pièces en bois, de métal et d'anciens outils. Sont exposés, anciennes et nouvelles œuvres, résumé de quinze ans d'amour pour cet art particulier.

« L'art est un jeu sur les matières, les textures et les couleurs. L'artiste donne une nouvelle vie à des objets comme des outils anciens, des formes à chapeau,...en les assemblant au gré de sa fantaisie. De ces associations se dégage un sentiment de force, de stabilité et de sérénité. Un art de récupération pétillant de créativité et de poésie. »

Sur les murs, les gravures de Véronique Rappez sont également exposées. Elle est graphiste et élève de l'atelier de gravure à l'École des Arts de Braine-l'Alleud. Pour l'une de ses premières expositions, la graveuse a décidé de revenir à Ittre, où elle a vécu il y a quelques années. Paysages et formes géométriques sont gravés sur des plaques de cuivres à l'aide de pointe sèche.

« Telles de petites cosmogonies à la fois graves et légères, les gravures de Véronique se déploient devant nous comme des mondes qui arrivent ou qui s'en vont dans l'oubli.

Elles nous tiennent, par leur appel, sur la frange ténue qui sépare le

visible de l'indistinct, le clair de l'obscur, la diction du murmure... Histoires sans paroles, souvent déclinées sous forme de suites pour mieux nous dire combien les singularités et les bifurcations possibles sont aussi importantes que les choses achevées.

Ainsi, après l'avoir contemplé ce travail nous berce-t-il encore longtemps de sa musique douce et subtile. »

Le vernissage du 14 novembre a connu un très beau succès. A voir le nombre de petites boules rouges qui apparaissent au pied des œuvres, le travail des artistes est très apprécié.

**Vous pouvez encore visiter l'exposition jusqu'au dimanche 14 décembre. Elle est ouverte le WE de 14 à 17H et en semaine sur rendez-vous : 067/64.73.23.**

**Jacques Van Nerom et Véronique Rappez à l'espace bauthier au 36 rue de la Montagne à 1460 Ittre**



Adeline Schmitz  
Luc Schoukens



Petit Tram 432 - décembre 2014

## Happy Voices

Ce dimanche 11 janvier 2015 à 17h30, la paroisse Saint Pierre de Virginal aura le plaisir d'accueillir un quatuor vocal de qualité : Happy Voices.

Et pour cause ; les membres de ce quatuor ont tous brillamment terminé leurs études aux conservatoires royaux de Mons et de Liège dans des branches différentes : le violon pour Stéphanie Huet (soprano), le piano pour Aurore Vanhoren (alto), le chant pour Jean-Luc Manzi (ténor) et la clarinette pour Geoffrey Loicq (basse).

Ce dernier nous raconte la naissance de ce quatuor exceptionnel : «Notre quatuor est né en octobre 2013 avec un appel lancé par une amie, Pauline Bondar (soprano), qui souhaitait lancer une série de concerts de Noël en quatuor. Je l'ai rejointe avec l'enthousiasme de travailler avec une ancienne collègue du Conservatoire Royal de Mons. Quelques jours plus tard, Stéphanie Huet (alto) et Jean-Luc Manzi (ténor) nous ont rejoints et voilà le duo devenu quatuor. La machine se met donc très vite en marche grâce à un premier concert avec Mélod'Ittre en décembre 2013 ; nous sommes à un mois et demi du jour J avec un programme de plusieurs siècles de musique. La tâche s'annonce par-

fois difficile suite aux aléas de nos agendas professionnels mais nous trouvons tout de même le temps de nous ménager 2 heures par semaine pour nous retrouver là où, quelques années auparavant, nous étudions chacun notre instrument : le Conservatoire Royal de Mons.

Le 22 décembre 2013, le jour J est arrivé. Nous nous retrouvons tous à l'église Saint Rémy d'Ittre et nous entamons les premières notes du Jesu Meine Freude de J.S Bach et là, la magie opère ; les accords s'envolent dans le chœur de la petite église et, lorsque la dernière note du concert s'éteint lentement, les applaudissements retentissent durant de longues minutes. Chacun est fier de son travail et sur nos sourires, il est d'ores et déjà possible de lire que nous n'allons pas en rester là !

Cette année, il s'agira d'un concert à remonter le temps ; en effet, nous débuterons par la Renaissance italienne avec Palestrina, ferons un crochet par la période Baroque allemande avec Bach et nous



Culture



poursuivrons quelques siècles plus tard, par le romantisme de Saint-Saëns et Reinberger. Quelques notes de Negro Spiritual pour terminer et le tour sera joué !»

C'est donc dans ce contexte de bonne humeur et de fête que la Fabrique d'Eglise de Virginal ainsi que le quatuor vocal Happy Voices espèrent vous voir très nombreux au concert du dimanche 11 janvier 2015 !

Geneviève Tondeur  
Fabrique d'église de Virginal

## Musique class'lttre vous invite à partager ce moment musical, 4<sup>ème</sup> et dernier événement de sa saison 2014 !

**DIMANCHE 14/12/2014 À 17H**  
**CONCERT**  
**À L'ETABLE D'HÔTES**  
**CONTEMPLATION :**  
**«UN REGARD EN ARRIÈRE».**

Œuvres impressionnistes originales pour flûte à bec et clavecin Par Rachel Heymans et Jia Lim Une idée originale

«L'idée de ce concert nous est venue car nous désirions interpréter de la musique différente de ce que pourrait attendre le public d'un concert de flûte à bec et clavecin. Cependant, nous voulions toucher les auditeurs sans dénaturer ni musique ni instruments. Un regard en arrière. Mais pas trop loin: Vers le 20<sup>e</sup> siècle et la redécouverte des instruments baroques. Vers une génération de compositeurs, héritiers des impressionnistes, cherchant à mettre ou remettre en valeur le son de ces 'nouveaux' instruments anciens. Qui, eux-mêmes regardent en arrière et s'inspirent de la musique ancienne pour lui donner un sens nouveau et exprimer leur sensibilité.

Les pièces qui composent ce programme sont relativement peu jouées. Elles ne sont pas toutes le fruit de la même époque mais ont toutes en commun de faire s'arrêter le temps, grâce aux timbres et mélodies anciens, au mélange des idées nouvelles avec les instruments d'un temps passé ». Rachel Heymans

**Les musiciennes**

Rachel et Jia ont fait connaissance lors de leurs études à Berlin et à Bâle.

Rachel a suivi ses études musicales au Conservatoire royal de Bruxelles et à la Schola Cantorum de Bâle où elle obtint ses Masters en flûte à bec, flûte à bec médiévale et Renaissance et pédagogie avec grande distinction. Afin d'assouvir son intérêt pour la musique contemporaine elle effectua un échange Erasmus à Berlin, où elle eût la chance d'étudier avec Gerd Lünenbürger. Elle participa également au projet PRIME avec Antonio Politano. Elle effectue actuellement un cursus en hautbois baroque à Bruxelles et à Bâle, dans les classes de Benoît Laurent et Katharina Arfken.

Jia vit à Berlin, où elle effectua d'abord un Master en clavecin dans la classe de Mitzi Meyerson à l'Universität der Künste. Elle compléta sa formation par un Master en basse continue à la Schola Cantorum de Bâle sous la direction de Jesper Christensen. Elle travaille actuellement dans des domaines musicaux très différents: claveciniste, organiste et trompettiste. Elle s'intéresse en effet, avec l'Ensemble Harmonia Wilhelmina, à la redécouverte de la musique de chambre romantique pour cuivres interprétée sur instruments historiques.

**Le Programme**

E. Rubbra (1901-1986),  
Meditazioni sopra "Coeurs désolés", Op.67

J. Francaix (1912-1997), Sonata pour flûte à bec et guitare (1984)  
J. Francaix, Allemande, 4<sup>e</sup> mouvement de la sonate pour flûte seule (1962)

P. Hannan (1953\*), Generic Music mouvements II- III- IV  
E. Rubbra, Fantasia on a chord, Op.154

A. Voormolen (1895-1980), Suite pour clavecin  
E. Rubbra, Sonatina pour flûte à bec et clavecin, Op. 128

**Le concert sera suivi, à 19 heures, d'un repas (buffet) de fin d'année au profit de Musique class'lttre**  
**Entrée concert : 12 euros**  
**Etudiants et seniors : 8 euros**  
**Repas : 30 euros hors boissons**  
**Réservation au 0475 448190 ou via carinedelichtervelde@gmail.com**  
**Adresse : rue de Tubize 4b 1460 Virginal (vaste parking)**

Infos + réservations





## Culture

Centre Culturel de Tubize  
CCT  
THÉÂTRE DU GYMNASIUM



article  
27

ITTRE - BRAINE-LE-CHÂTEAU

# 3 rendez-vous pour passer Noël au Théâtre

LES CENTRES CULTURELS D'ITTRE ET DE TUBIZE, L'ASSOCIATION BRAINE CULTURE VOUS PROPOSENT 3 MOMENTS À PARTAGER EN FAMILLE PENDANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

## 1. MUSIQUE

**ANDRÉ BORBÉ**

Les tympan pimpants

Samedi 27 décembre à 14h et 16h

pour tous à partir de 4 ans

Tarif : 8 € (entrée) / 6 € (prévente) / Article 27

Salle polyvalente de Virginal (Rue de l'école à Virginal)



André Borbé, ce n'est pas à proprement parler un chanteur pour enfants, mais un chanteur pour tous accessible aux enfants. Chez lui, pas de textes "gnangnan", il aborde sans tabou tous les sujets en partant du principe que c'est surtout la manière dont on dit les choses qui importe. Chouchou des enfants, André Borbé se livre de manière touchante et poétique dans un concert intime que vos petiotis ne sont pas prêts d'oublier. «Trois bons potes et trois iPad». C'est de cette manière qu'on pourrait résumer ce qui nous attend quand on découvre cet incroyable spectacle, où technologie rime avec musique innovante, douceur

et poésie. Après vingt ans de parcours dans le paysage de la chanson jeune public avec Hervé Borbé et Patrick Schouters, ses deux complices de toujours, André Borbé se lance le défi de chanter pour les plus petits. Il a affûté ses mélodies, ciselé ses textes et aiguisé son humour tendre, pour s'adresser au public le plus exigeant qui soit, celui des très jeunes enfants, dont les oreilles toute neuves méritent qu'on leur offre la qualité optimale. Voici donc le tour de chant idéal pour les tympan pimpants.

Avec **André Borbé (chant, iPad, paroles et musique)**, **Hervé Borbé (chant et iPad)**, **Patrick Schouters (chant et iPad)**. **Mise en scène : Romina Pace. Lumière : Olivier Arnoldy.**

## 2. THÉÂTRE

**PETIT PENCHANT**

Par la compagnie "Les Pieds dans le Vent"

Dimanche 28 décembre à 16h pour tous à partir de 3 ans

Tarif : 7 € / enfants : 5 €

Article 27

Espace Beau Bois (Rue de Tubize, 11 à Braine-le-Château)

Un spectacle craquant, petite perle de théâtre non verbal. Deux étranges personnages se partagent avec astuce et hardiesse un étroit plan incliné. Des mi-



miques, des cascades clownesques, de la poésie avec un jeu d'ombres chinoises ou la manipulation d'une corde feront rire aux éclats les petits et leurs parents. J'étais là-haut... c'était nouveau. Quelqu'un d'autre aussi... c'était qui? On risquait de tomber... c'est quoi risquer? On avait peur, on s'amusait, On inventait, on s'emmêlait, On jouait, on se rencontrait.

## 3. CINÉMA

**MINUSCULE, LA VALLÉE DES FOURMIS PERDUES** lundi 29 décembre à 15h - pour tous à partir de 4 ans  
Tarif : 3 € / Article 27  
Salle polyvalente de Virginal (Rue de l'école à Virginal)  
Un film de Thomas Szabo & Hélène

Giraud avec des tas d'insectes, parfois gentils. Dans une paisible forêt, les reliefs d'un pique-nique déclenchent une guerre sans merci entre deux bandes rivales de fourmis convoitant le même butin: une boîte de sucres! C'est dans cette tourmente qu'une jeune coccinelle va se lier d'amitié avec une fourmi noire et l'aider à sauver son peuple des terribles fourmis rouges...

Le Soir - 26/02/2014 : " Le film est époustouflant d'un point de vue technique, épatant du point de vue du récit. Il fourmille de bonnes idées, de drôlerie et de clins d'œil ciné. "



Vous pourrez prolonger le plaisir en prenant un goûter (chocolat chaud, cougnou et pâtisserie) à l'issue de la représentation

● **PETIT PENCHANT (THÉÂTRE)**  
Centre culturel de Tubize :  
02/355 98 95  
www.tubize-culture.be - centre.culturel.tubize@skynet.be  
Association Braine Culture : 02/355 73 75  
www.association-braine-culture.be  
abc.braine-le-chateau@skynet.be

● **ANDRÉ BORBÉ (MUSIQUE) ET MINUSCULE (CINÉMA)**  
Centre culturel d'Ittre :  
067/64 73 23  
www.ittreculture.be  
info@ittreculture.be

## Stages

### Art Qui Show Stage de NOËL

Jouons au père Noël  
Stage pour les enfants de 2.5 à 8 ans (2 groupes)  
du 22 au 24 décembre 2014  
de 10h00 à 16h00  
(garderie de 7h30 à 18h00)  
Création de petites surprises, théâtre, expression corporelle, psychomotricité, chant, danse...  
Salle Polyvalente de Virginal  
Prix: 36 €  
Possibilité de s'inscrire par jour: 15€/jour

Infos + réservations  
Art Qui Show  
Renseignements et inscriptions :  
0476.92.54.52.  
ou  
artquishow@gmail.com  
CB: 37 340181980728  
(communication : le nom de l'enfant + Noël)



## Le Retour des Palombes vous propose un stage «BIEN-ÊTRE» d'hiver

Les 22 et 23 décembre et les 29, 30, 31 décembre.  
pour enfants de 4 à 12 ans de 9h à 16h.

Au menu :  
Terre glaise, peinture, dessin, cuisine, chants, rythmes, djembé et danses, relaxation, atelier bois, cirque, équilibre, jonglerie, kamishibai, théâtre, clowneries et compagnie!

Tout cela dans un esprit 100% NATURE et BONNE HUMEUR.  
Dans le respect et le rythme de chacun.

La préparation de nos collations sera faite avec les œufs de nos

poules fraîchement ramassés par les enfants, les pommes du jardin et avec des produits bio, artisanaux et/ou locaux.

Que du bonheur en perspective !  
Avec la participation de Françoise Baudoux, Lucie Barbaro, Anne Roelandt, et Arti'zik asbl.  
La participation aux frais est de 22€ par jour ou de 100€ pour les 5 jours.

Possibilité de garderie à partir de 8h le matin et jusqu'à 17h30 le soir uniquement sur demande. Il faut apporter son pique-nique pour le repas de midi.

Une paire de bottes et des sandales de gymnastique seront également les bienvenues.

Lieu des stages :  
« Aux Palombes »  
54 rue du Vieux Pavé  
d'Asquempont 1460 Ittre

Nous accueillons maximum 12 enfants.

Infos + réservations  
Le Retour des Palombes  
Christine Grégoire  
0479/449578  
christinegregoire7@gmail.com



suite de la page 1

## André Borbé : créer de la musique avec une tablette numérique



**Auteur, compositeur et interprète de renom, André Borbé est une figure incontournable de la chanson pour enfants en Belgique francophone. On dit souvent de lui qu'il n'est pas un "chanteur pour enfants" mais un "chanteur accessible aux enfants". Le plus souvent, il est en tournée avec son équipe de musiciens et techniciens. Ensemble, ils ont présenté plus de 2000 concerts dans le monde. Son nouveau spectacle, 'Les Tympan Pimpants', qui sera présenté à la salle polyvalente de Virginal le 27 décembre prochain, relève un double défi : s'adresser aux tout-petits (à partir de 4 ans) et troquer ses instruments de prédilection (basse, batterie et clavier) pour une tablette numérique. Nous l'avons rencontré pour connaître les secrets de cette création et l'usage de la tablette pour créer un spectacle.**

**Petit tram : Cela fait maintenant 20 ans que tu te produis sur scène avec des instruments de musique. Pourquoi décider d'utiliser une tablette numérique ?**

**André Borbé :** Après 'Tous formidable', je voulais remonter un spectacle avec mon frère Hervé (clavier) et Patrick Schouters (batterie) mais en cassant le moule. Après autant d'années, nous avons cherché comment se surprendre, comment être plus créatif, plus inventif. Nous voulions un spectacle pour les petits. On a d'abord pensé à des petits instruments "jouets", mais cela avait déjà été fait. Nous sommes donc arrivés à la tablette numérique, en se disant que, si pour nous c'était quelque chose de neuf, pour les enfants cela faisait partie de leur quotidien.

**PT : Comment s'est passé le processus de création ?**

**AB :** Je suis parti de chansons que j'ai composées à la guitare. J'avais donc déjà les textes, les harmonies, les mélodies. Ensuite, nous avons testé toute une série d'application pour tablettes en construisant les morceaux à partir des percussions, de la basse et des claviers. C'est la qualité des sons qui nous a guidés dans notre choix. Les applications permettent de produire des sons impressionnants, très proches d'instruments réels, mais on perd cette

authenticité dans le toucher, au moment où l'on joue. Nous avons donc volontairement choisi des sons 'technologiques', électroniques. Parallèlement à cela, nous voulions de la chaleur et de la proximité avec le spectateur, c'est pourquoi les voix ne sont pas amplifiées.

**PT : La transition a-t-elle été facile ?**

**AB :** Nous avons du réapprendre la musique ! Un peu comme un enfant qui découvre par essais et erreurs. Le toucher sur l'écran d'une tablette est vraiment déroutant... Une fois que nous avons maîtrisé l'outil, il a fallu contourner les difficultés techniques du spectacle : les changements d'application entre les morceaux, les bugs à maîtriser, etc.

**PT : On peut dire que vous êtes des adeptes des nouvelles technologies ?**

**AB :** On n'est pas des geeks et nous ne voulions surtout pas que le spectacle soit une promotion pour Apple. Curieusement, on s'est rendu compte que nous n'utilisons pas notre tablette pour autre chose que pour notre spectacle. On s'est forcé à connaître les tablettes numériques pour créer le spectacle. C'est un outil intuitif qui permet d'être créatif assez rapidement : dessin, photo, musique... Les possibilités sont illimitées : on peut faire de la musique sans connaissance parti-

culière.

**PT : La tablette numérique est donc un bon outil d'apprentissage musical ?**

**AB :** Je l'utilise quand je donne des ateliers d'écriture musicale aux enfants : on part du texte, on lance une boucle de son et une rythmique, et en ajoutant un élément ou un son, on arrive rapidement à construire quelque chose. C'est très inspirant et cela amène une forme d'expression pour des non-musiciens qui ne maîtrisent pas un instrument.

**PT : Mais n'y a-t-il pas un risque de lissage ou de standardisation de la musique, à force d'utiliser les mêmes applications ?**

**AB :** Je ne crois pas. Tout dépend de la personne. Si on donne une même guitare à 100 personnes différentes, on aura des musiques différentes. Ce qui est important, c'est de ne pas perdre le fil créatif, de ne pas perdre le fond au profit de la forme. Les possibilités sont multiples mais il ne faut jamais perdre de vue l'idée de base. Pour démarrer, je conseillerais de limiter les possibilités et d'utiliser une seule application, un seul instrument. Partir d'un petit cadre qui met des limites et rendent créatifs.



Propos recueillis par Ludovic Devriendt



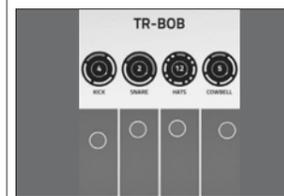
## Culture

**3 applis pour susciter la créativité musicale sur iPad (disponibles sur iTunes - des équivalents existent également pour Android et Windows Phone)**

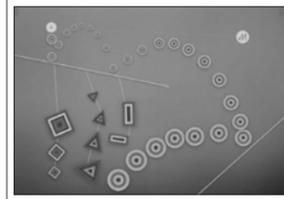
**Garage Band :** application multimodes, intuitive, stable, complète. Large panel d'instruments, enregistrement multipiste, possibilité d'enregistrer la voix...



**Figure :** application très basique, qui permet d'attribuer un son (sample) à une bande de couleur. On peut enregistrer ses morceaux et charger sur soundcloud (réseau social musical) pour les faire écouter et échanger les avis.



**Musyc :** Des formes géométriques et des couleurs (triangles pour les aigus, carré pour les basses, etc.) qui s'entrechoquent pour créer un univers musical. Idéal pour les instituteurs.



ment par le biais des plateformes "inondations" organisées par le CR Senne.

L'organisation d'un colloque sur la gestion des eaux pluviales a aussi été planifiée le 9 décembre prochain, en partenariat avec le Contrat de Rivière Dyle/Gette, la Maison de l'urbanisme du Brabant wallon et l'IBW (Intercommunale du Brabant wallon). Destiné prioritairement aux professionnels, acteurs dans le secteur de l'urbanisme et de la construction, il pourrait aussi être ouvert au grand public (\*). Le compte-rendu du colloque sera publié et accessible à tous. Chacun pourra ainsi s'approprier les conseils et solutions qui y seront discutés en vue de minimiser autant que faire se peut l'impact des futures intempéries. C'est en tous cas ce qu'espère l'équipe du Contrat de Rivière Senne.

(\*) en fonction du nombre de places disponibles

Propos recueillis par Nathalie Lourtie auprès de Caroline De Jonghe du Contrat de Rivière Senne



## Dossier inondations - Le Contrat de Rivière Senne : prévention, sensibilisation et action



Crédit photo : Illustration: B. Nicolas - CRSenne.

### Création du Contrat de Rivière Senne

C'est en 2001 que le Contrat de Rivière fut initié par les communes de Rebecq et de Soignies. Peu après, en 2003, avec l'appui de la Province du Hainaut et de diverses associations, une charte du Contrat de Rivière fut signée en présence de Son Altesse Royale le Prince Laurent. Les statuts de l'asbl « Comité du Contrat de Rivière de la Senne » furent approuvés dans la foulée par les différents Conseils communaux et provinciaux (Province du Hainaut et du Brabant Wallon) adhérant au projet. (Un des facteurs ayant motivé la création de ce Comité furent les grosses inondations de 2002 à Tubize.) A cette période, sur les 23 communes du sous-bassin de la Senne, 17 entrèrent dans le comité du Contrat de Rivière de la Senne. En mars 2005, une coordinatrice fut engagée. La gestion quotidienne du Contrat de Rivière de la Senne (CRS) était lancée !

Aujourd'hui, seule la commune du Roelux dont près de la moitié du

territoire concerne le sous-bassin de la Senne n'adhère pas encore à la plateforme de rencontre.

### Un plan d'action tri-annuel

Le CRS émet tous les trois ans un programme d'actions proposées sur base volontaire par les différents membres du Comité. Ces actions touchent différents domaines : réparation d'un ouvrage, sensibilisation dans les écoles, lutte contre les inondations, nettoyage de rivières, lutte contre la flore invasive, protection des batraciens...

Deux fois par an, l'équipe de coordination réalise un rapport sur l'état d'avancement des actions planifiées. C'est aussi une opportunité pour relancer les dynamiques qui ont plus de difficultés à se mettre en place.

### Inondations de 2010 : le CRS commande une première étude

En 2010, suite aux grosses inondations qui ont touché Tubize, le CRS engage le bureau d'étude Myclene via appel d'offre afin d'identifier et

localiser les zones d'immersion qui pourraient être installées le long des petits cours d'eau dont les communes et les Provinces ont la charge. L'objectif de ces zones d'immersion étant de soulager (et protéger) le territoire local mais, aussi l'ensemble du bassin hydraulique de la Senne lors de précipitations importantes (fermer les petits robinets en amont).

Avant même l'obtention de résultats et d'indicateur d'actions, cette démarche a favorisé la rencontre des communes directement et indirectement concernées par les inondations et aider ainsi au développement d'une solidarité intercommunale

Trente et une zones potentielles d'immersion furent identifiées par Myclene en conclusion du travail. Aujourd'hui, certaines zones ont déjà été aménagées. D'autres sont en cours d'aménagement. D'autres encore, uniquement à l'état de projet. La mise en place de telles zones peut en effet prendre plusieurs années: tout dépend de l'avancé des concertations entre les différents niveaux de pouvoir concernés et... des moyens financiers.

Parallèlement à l'étude, Myclene a également rédigé un cahier des charges type à destination des communes afin de les aider à poursuivre et approfondir sur leur territoire la démarche d'analyse globale déjà réalisée.

Deux éco-cantonniers (Cédric et Marc) ont aussi été engagés afin d'aider les communes dans l'entretien des cours d'eau.

### Inondations de 2014 : le CRS demande un approfondissement de l'étude "inondation" et initie un colloque sur la gestion des eaux pluviales.

Concernant les inondations qui ont frappées l'ire cet été, il nous a été confirmé que si les précipitations furent cette fois très exceptionnelles, ce sont principalement des problèmes d'aménagement du territoire et l'imperméabilisation croissante des sols qui facilitèrent l'amplification du désastre. Après la catastrophe, le Comité du Contrat de rivière a donc demandé un avenant à l'étude du bassin de la Senne réalisée précédemment afin d'analyser plus précisément la vallée du Ry Ternel et d'y identifier les zones d'immersion nécessaires pour gérer au mieux les flux d'eau lors de fortes précipitations. Notre interlocutrice insiste sur le fait qu'il faut cependant garder à l'esprit que le risque zéro n'existe pas, quels que soient les paramètres pris en compte en amont du problème.

Caroline De Jonghe souligne la collaboration constructive qui s'est établie lors de cette nouvelle catastrophe entre l'ire, les communes voisines (Braine-l'Alleud, Braine-le-Château et Nivelles), la Province et la Région (etc.), dans la recherche de solutions, notam-



## DÉCEMBRE 2014

Jusqu'au Dimanche 07 Décembre 2014 - 20:30  
**PIÈCE HISTORIQUE**  
**"ALBERT, DOUZE HEURES DE GRÂCE"**  
 Théâtre de la Valette (13, rue Basse 1460 Ittre)  
 Org: Théâtre de la Valette  
 Infos : 067/64.81.11  
 lavalette@skynet.be  
 www.lavalette.be

Jusqu'au Dimanche 14 Décembre 2014 - 14:00  
**EXPOSITION JACQUES VAN NEROM - VÉRONIQUE RAPPEZ**  
 Espace Bauthier  
 (Rue de La Montagne, 36 -1460 Ittre)  
 Org: Centre Culturel d'Ittre et Echevinat de la Culture  
 Infos : 067/64.73.23  
 info@ittreculture.be  
 www.ittreculture.be

Vendredi 05 Décembre 2014 - 20:00  
**LES MOTS DES MOIS EN BRRRRR MYRIAM PELLICANE "LA SAINTE AFFICTION"**  
 Chez Pierre Lucas et Renée  
 Org: Antenne Ouest Maison du Conte et de la littérature  
 Infos : Philippe Casterman - 0493/19.65.28  
 philippe@conteetlitterature.be  
 www.conteetlitterature.be

Vendredi 05 Décembre 2014 - 21:30  
**CONCERT DE CÉDRIC GERVY**  
 L'Etable d'Hôtes (Rue de Tubize, 4b - 1460 Virginal)  
 Org: L'Etable d'Hôtes  
 Infos : 067/78.06.70  
 letable@letabledhotes.be  
 www.letabledhotes.be

Du Samedi 06 Décembre 2014 au Dimanche 07 Décembre 2014 - 14:00  
**MARCHÉ DE NOËL**  
 Samedi 6 décembre de 14h à 20h et dimanche 7 décembre de 10h à 17h  
 Café du Cercle  
 Org: Bc Biloute  
 Infos : David Ducochet

Samedi 06 Décembre 2014 - 20:30  
**LE CONCERT BOURGEOIS**  
 La Chapelle de Verre ( rue A. Brancart, 100 1460 Fauquez)  
 Org: La Chapelle de Verre  
 Infos : 067/64.88.93  
 info@chapelleverre.be  
 www.chapelleverre.be

Dimanche 07 Décembre 2014 - 17:00  
**JAZZ "LIÉGEOIS-JEANNEY QUARTET"**  
 Heptone (Rue Haute, 7 -1460 Ittre)  
 Org: Heptone  
 Infos : 0488/47.69.05  
 asbl.heptone@gmail.com  
 www.heptone.be

Mardi 09 Décembre 2014 - 20:00  
**CONFÉRENCE DE L'AVENT ET DÉBAT**  
 Par le Père Eric Mattheeuws adjoint de l'évêque du Brabant Wallon  
 Eglise St Rémy d'Ittre  
 Org: Unité pastoral  
 Infos : 067/64.61.25

Mercredi 10 Décembre 2014 - 20:00  
**CINÉ'SOUBE - SOYLENT GREEN**  
 Espace Bauthier (Rue de La Montagne, 36 - 1460 Ittre)  
 Org: Centre Culturel d'Ittre  
 Infos : - 067/64.73.23  
 info@ittreculture.be  
 www.ittreculture.be

Jeudi 11 Décembre 2014 - 20:00  
**LES MOTS DES MOIS EN BRRRRR JULIETTE BOITTE**  
 Chez Claire Willems  
 Org: Antenne Ouest Maison du Conte et de la littérature  
 Infos : Philippe Casterman - 0493/19.65.28  
 philippe@conteetlitterature.be  
 www.conteetlitterature.be

Du Jeudi 11 Décembre 2014 au Dimanche 28 Décembre 2014 - 20:30  
**THÉÂTRE COMÉDIE "VENISE SOUS LA NEIGE"**  
 Théâtre de la Valette (13, rue Basse 1460 Ittre)  
 Org: Théâtre de la Valette  
 Infos : 067/64.81.11  
 lavalette@skynet.be  
 www.lavalette.be

Samedi 13 Décembre 2014 - 19:30  
**BANQUET SAINTE CÉCILE**  
 Salle Communale de Haut-Ittre  
 Org: Fanfare d'Ittre  
 Infos : André Pletinckx - 067/64.75.69  
 pinaquaino@live.be

Samedi 13 Décembre 2014 - 20:30  
**CONCERT "PATSHIVA CIE"**  
 La Chapelle de Verre ( rue A. Brancart, 100 1460 Fauquez)  
 Org: La Chapelle de Verre  
 Infos : 067/64.88.93  
 info@chapelleverre.be  
 www.chapelleverre.be

Dimanche 14 Décembre 2014 - 14:30  
**CONFÉRENCE HORTICOLE " LE TILLEUL"**  
 Salle polyvalente de Virginal  
 Org: Cercle Royal Horticole et Avicole  
 Infos : Sylviane Bontet - 0498/75.74.13

Dimanche 14 Décembre 2014 - 15:00  
 Théâtre "C'est très Claire : c'est François le coupable!"  
 Eglise St Rémy d'Ittre  
 Org: Unité pastoral  
 Infos : 067/64.61.25

Dimanche 14 Décembre 2014 - 17:00  
**CONCERT CLASSIQUE "CONTEMPLATION"**  
 L'Etable d'Hôtes  
 Org: Musique Class'Ittre  
 Infos : - 0475/44.81.90  
 carine.de.lichterveide@skynet.be

Dimanche 14 Décembre 2014 - 17:00  
**JAZZ "MAAYAN SMITH QUARTET"**  
 Heptone (Rue Haute, 7 -1460 Ittre)  
 Org: Heptone  
 Infos : 0488/47.69.05  
 asbl.heptone@gmail.com  
 www.heptone.be

Jeudi 18 Décembre 2014 - 20:00  
**LES MOTS DES MOIS EN BRRRRR DOMINIQUE HERBET ET PHILIPPE LEROY "DE MÉMOIRE D'HOM"**  
 Chez Willy et Michèle Penasse  
 Org: Antenne Ouest Maison du Conte et de la littérature  
 Infos : Philippe Casterman - 0493/19.65.28  
 philippe@conteetlitterature.be  
 www.conteetlitterature.be

Samedi 20 Décembre 2014 - 17:30  
**VISITE DES ILLUMINATIONS DE NOEL**  
 Parking du Centre  
 Org: El Tournikèt  
 Infos : Jacques Vanderlinden - 067/64.74.13  
 el-tourniket@hotmail.com  
 www.el-tourniket.com

Dimanche 21 Décembre 2014 - 12:00  
**LUNEL : REPAS FESTIF À L'OCCASION DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE"**  
 Rue Bruyère de Virginal, 131  
 Org: Lunel  
 Infos : Sylvie et Thierry - 067/33.36.10  
 http://www.lunel-ittre.com

samedi 27 Décembre 2014 - 14:00  
**ANDRÉ BORBÉ "LES TYMPANS PIMPANTS"**  
 Séance à 14h et 16h  
 Salle polyvalente de Virginal  
 Org: Centre Culturel d'Ittre

Infos : 067/64.73.23  
 info@ittreculture.be  
 www.ittreculture.be

Lundi 29 Décembre 2014 - 15:00  
**CINÉMA " MINUSCULE LA VALLÉE DES FOURMIS PERDUES"**  
 Salle polyvalente de Virginal  
 Org: Centre Culturel d'Ittre  
 Infos : 067/64.73.23  
 info@ittreculture.be  
 www.ittreculture.be

## JANVIER 2015

Dimanche 11 Janvier 2015 - 17:30  
**"HAPPY VOICES" QUATUOR VOCAL**  
 Eglise St Pierre de Virginal  
 Org: La fabrique d'église de Virginal

Jeudi 15 Janvier 2015 - 12:00  
**LES MOTS DES MOIS EN BRRRRR SOIRÉE DE CLÔTURE PIERRE GÉNICOT "CRUELLES" »**  
 A la résidence Au privilège  
 Org: Antenne Ouest Maison du Conte et de la littérature  
 Infos : Philippe Casterman - 0493/19.65.28  
 philippe@conteetlitterature.be  
 www.conteetlitterature.be

Samedi 17 Janvier 2015 - 19:00  
**CAFÉ - THÉÂTRE ADULTES "FEMMES"**  
 Samedi à 19h et dimanche 13h30  
 Salle polyvalente de Virginal  
 Org: Art Qui Show  
 Infos : Valérie Tilman - 0476/92.54.52  
 artquishow@gmail.com  
 www.artquishow.com

Dimanche 18 Janvier 2015 - 15:00  
**REPAIR CAFÉ**  
 Rue Planchette 4 à 1460 Ittre  
 Org: Repair Café  
 Infos : Alice Hanotier - 0473/72.80.24  
 www.repairecafe.be et  
 www.facebook.com/repairecafeittre

Mercredi 21 Janvier 2015 - 20:00  
**CINÉ'SOUBE - PAS SON GENRE**  
 Espace Bauthier  
 (Rue de La Montagne, 36 -1460 Ittre)  
 Org: Centre Culturel d'Ittre  
 Infos : 067.64.73.23  
 info@ittreculture.be  
 www.ittreculture.be

## Expression

### Noël arrive...

Si on vous interroge et qu'on vous demande ce qui vous touche ou vous émeut le plus à Noël, vous hésitez avant de répondre parce que plusieurs images se présenteront à vous.

Si dans la fête de Noël, les aspects de marketing commercial vous dérangent et parfois vous irritent, soyez honnêtes et dites que cette féerie vous enchante souvent ! C'est la magie de la fête païenne qui vous fera répondre par des images que votre âme d'enfant aura conservées.

Cette impression négative s'estompera en nous disant que nous fêtons le renouveau. Le fil des jours reprend vigueur, la lumière va revenir ainsi que le printemps. Ce jour de Noël est le symbole de la renaissance apportée par Jésus aux hommes et aux femmes de 2014.

C'est émouvant, l'histoire de cet enfant-roi qui naît au milieu des ouvriers, gardiens de moutons qui ne leur appartiennent probablement pas. Noël est le message de paix et d'éternité : nous ne sommes pas seuls, Dieu est avec nous. Ne nous trompons pas dans notre joie de Noël ! Ce qui compte vraiment, c'est cette venue de Jésus parmi les siens. Pour la féerie, c'est une autre analyse!

Ce n'est pas Jésus qui apporte la féerie, mais le Père Noël venu des confins du pôle Nord ! Depuis deux mois, le matraquage a commencé par des vitrines bien décorées et des refrains repris sur toutes les radios et dans toutes les galeries commerçantes. Cela réchauffe le cœur, le rituel païen est paisible. Si au moins, les hommes pouvaient compter sur une trêve de quelques jours pendant lesquels les armes se tairaient. Nous pour-

rons chanter ce jour-là:

*Quand les hommes vivront d'amour  
 Il n'y aura plus de misère  
 Et commenceront les beaux jours.*  
 (texte écrit par le Canadien Raymond Levesque)

Pour les chrétiens, Noël, c'est l'espérance. Pâques est la grande fête des chrétiens. Mais Noël a une saveur plus enfantine, plus pour des âmes moins savantes et remplies de lendemains heureux. Noël reste une grande fête chrétienne dans un monde et une civilisation qui souhaite tout laïciser !

Soyez heureux ce 25 décembre

Mr Dupont

### Un beau geste

C'était un samedi de la fin septembre. Une brocante utilisait une partie de la Grand-Place et l'accès à l'église était difficile. Je désirais me rendre de la cour du Lion d'Argent à l'Eglise St Rémy. Il était 17h30. J'ai plus de 93 ans. Du parking à l'église, le trajet était difficile sur un sol bosselé. A une assez courte distance, un policier effectuait ce trajet. Ce policier travaille à Ittre depuis 7 ans. A voix assez basse, je dis : « si un policier pouvait m'aider ! ». Aussitôt, ce policier me demande où je désire me rendre, me prend par le bras et me conduit à l'église avec la compétence d'un infirmier... à l'intérieur de l'église. Il me recommande de prendre mon temps.

Je relate ce fait car si souvent on critique la Police et on ne voit pas les beaux petits gestes qui se produisent devant nous.

D. Wanekem

POUR VOS PUBLICITÉS  
LE PETIT TRAM  
067/64 73 23 - WWW.ITRECULTURE.BE

# Le Saint Malo



113, rue Charles Catala  
1460 Virginal  
067/648.642  
www.lesaintmalo.be

Le menu des fêtes de fin d'année est publié  
sur notre site [www.lesaintmalo.be](http://www.lesaintmalo.be)

SI VOUS FÊTEZ NOËL OU NOUVEL AN À LA MAISON  
NOUS VOUS PROPOSONS UN SERVICE TRAITEUR :

#### Entrées :

Flan tiède aux champignons des bois,	11,00 €
magret de canard fumé, crème de cresson	
Noix de saint Jacques au noilly, filament d'épinard	11,00 €
Assiette de foie gras de canard et confiture d'oignons	11,00 €
Feuilleté de lotte à la mode du Bengale	11,00 €
Ravioles de faisans aux champignons des bois	9,50 €
Ravioles à la mode thaï, sauce curry rouge	9,50 €
Soupe de poissons et sa rouille	6,50 €
Feuilleté de scampi à l'armoricaine	9,50 €
Demi homard canadien de 300gr en belle vue	22,00 €
Demi homard canadien de 300gr à l'armoricaine	22,00 €

#### Les plats :

Magret de canard aux champignons des bois,	16,90 €
gratin dauphinois	
Filet de biche grand veneur, poires	16,90 €
et aïnelles gratin dauphinois	
Filet de faisan aux deux poivres,	16,90 €
feuille de chou farcie à la mousse de champignons des bois,	
p de terre rattes	
Filet de sandre, mirepoix de légumes au laurier,	16,90 €
compote d'oignons et vinaigrette à l'huile d'olive,	
pommes de terre rattes	

Pour une bonne organisation, voulez-vous passer commande au plus tard 3 jours à l'avance. Merci

## Boucherie JEAN-FRANCOIS

Rue du Centre 16 - 1460 Virginal 067/64 68 23

En cette fin d'année 2014, je vous propose 4 menus :  
**MENU À 25 € - 30 € - 40 € ET UN MENU «SPÉCIAL GIBIER»**  
Venez pousser la porte du magasin et venez chercher notre dépliant "fin d'année"

Voici un avant goût de ce que nous proposons :

#### Entrée

Sampi crème ail - curry - Nuanta  
Cassolette poisson aux petits légumes  
Cailles aux griottes

#### Plats traiteur

Filet de biche sauce chasseur "ardennais"  
Filet râble de lièvre sauce miel-moutarde

Roulade de poisson Nuanta  
Filet de saumon au cerfeuil

#### Mais aussi

Dinde farcie prête à cuire  
Plateau raclette-pierrade  
Boudins Noël maison  
Pâtés Maison



★ *Nous vous souhaitons de bonnes fêtes*

Nous serons ouvert les mercredi 24 et 31 décembre de 8h à 17h

SALON DE COIFFURE  
**Diff' Herrent**  
HOMMES-DAMES  
promotions du mardi au jeudi -20% shampoing-coupe-brushing  
promotions vendredi -20% services couleurs ou balayages  
rue de nivelles 135 à 1440 Braine le château  
02/366.40.42

Pour vos publicités  
Le Petit Tram  
067/64 73 23

## Le Relais du Marquis

Vous souhaitez de joyeuses fêtes de fin d'année  
et vous accueillera dès janvier 2015  
Notez déjà notre 1<sup>er</sup> dîner dansant,  
à l'occasion de la St Valentin

Rue Planchette 18 - 1460 Ittre  
[www.relaisdumarquis.be](http://www.relaisdumarquis.be)  
information@relaisdumarquis.be  
067/64 71 71



**Etienne Julien**  
Plombier - Chauffagiste

- Conception de salle de bain
- Petites réparations diverses
- Installation chauffage central
- Chauffage par le sol
- Eau de pluie
- Traitement d'eau ( adoucisseur ... )
- Installation Gaz
- Ventilation ( VMC , extractions ... )
- Pompes à chaleurs

0478/18.46.47



Fermé le lundi  
Mardi, mercredi et jeudi : 10h - 18h30  
Vendredi : 10h - 19h  
Samedi : 9h - 19h  
Dimanche : 9h - 16h

Rue de Virginal, 6 - 1460 Ittre  
+32 67 21 41 20



Dégustations de bûches de Noël  
le samedi 13 décembre 2014  
entre 11h et 16h

Ouverture tous les jours  
du 16 au 31 décembre 2014



Découvrez les produits  
de fêtes de fin d'année  
au magasin et sur  
notre site internet



CHOCOLAT  
PÂTISSERIE  
CONFISERIE  
MACARONS  
GLACES

[www.chocolatchampagne.be](http://www.chocolatchampagne.be)

## Mel'Ange de Fleurs

Fleurissez votre intérieur  
par nos compositions florales,...



Pour vos commandes  
0478/513 441  
[melange@flourslive.be](mailto:melange@flourslive.be)

#### OUVERT :

23 - 24 - 25 - 26 - 27 et 28 décembre  
de 9h à 19h  
30 - 31 décembre et 1<sup>er</sup> - 2 - 3 - 4  
Janvier de 9h à 19h

49, rue Hameau de Samme  
1460 Virginal

## L'Étable d'Hôtes



RÉVEILLON  
DE NOUVEL AN

31 Décembre à 19h

Buffet 50 € + Soirée dansante 10€

Combiné 55 € (- 12 ans : 30 €)

Réservations 067 78 06 70

Menu sur [www.letabledhot.es](http://www.letabledhot.es)

0497/415 421

POUR VOS PUBLICITÉS  
LE PETIT TRAM  
067/64 73 23 - WWW.ITTRECULTURE.BE



## le marché de Noël

### Mel'ange de fleurs

13 et 14 décembre 2014 - 10h30 à 19h

chandises . Bouteilles Noël . Fleurs  
L'ange Bien être  
carnes des plats  
candides Fleurs  
coulant Bien être  
caramélisée sucre . plats plats

Hameau de samme 49 - 1460 Ittre ( Virginal)  
melangedefleurs@live.be - 0478/513441  
www.melangedefleurs.com

## Belfius

Banque & Assurances

4 agences pour vous servir

Placements  
Assurances  
Crédits aux particuliers  
Indépendants-PME

Self service banking  
7 jours sur 7 de 6 à 24h.

Agence de Tubize  
rue de Nivelles, 30 • 1480 Tubize  
Tél: +32 (0)2 391 45 10 • Fax: +32 (0)2 391 45 29

Agence de Ittre (Virginal)  
rue du Moulin à vent, 10 • 1460 Ittre  
Tél: +32 (0)67 64 51 40 • Fax: +32 (0)67 64 51 49

Agence de Rebecq  
rue du Pont 12/14 • 1430 Rebecq  
Tél: +32 (0)67 63 47 10 • Fax: +32 (0)67 63 47 19

Agence de Braine-le-Château  
rue de la libération, 36 • 1440 Braine-le-Château  
Tél: +32 (0)2 367 22 10 • Fax: +32 (0)2 367 22 19

## ENT. DE TOITURES ET ZINGUERIES

### Ets Lambert & fils

rue Basse Hollande 37 1460 Ittre  
067/64 62 28 - 067/64 66 24

# « DES POMMES ET DES POIRES »

## au profit des sinistrés des inondations

Vente les LUNDIS et MARDIS  
à l'AUBETTE DES FRAISES  
( Rue de Clabecq - 1460 ITTRE )

[www.bioittre.be](http://www.bioittre.be)

conception graphique : Chloé Legay

## GRAND APERO DE NOËL

# A CASA VOSTRA

DIMANCHE 21/12 dès 11h30

TERRASSE COUVERTE CHAUFFÉE

### «GREEN BLUES»

ON THE ROCKS & ROLLS  
GROUPE ROCK & BLUES EN LIVE

SAUMON FUMÉ  
FOIE GRAS  
HÛITRES  
CHAMPAGNE  
VIN BLANC

MEMBRE DE COMARTAGNIES

RESTAURANT A CASA VOSTRA - 159 RUE DU CROISEAU - 1460 ITTRE

## A casa Vostra

Restaurant A casa Vostra - 159 rue du Croiseau - 1460 Ittre

Menu du réveillon de Nouvel An 2014 (à partir de 20h00) - Le restaurant travaillera uniquement ce menu le soir du 31 décembre

**La coupe de Champagne et ses zakouskis chauds et froids**

**Entrée au choix**

- Petite nage de Saint-Jacques, écrevisse et langoustine
- Mille-feuille de foie gras poêlé et tombée de choux-rouge truffé
- Terrine de lièvre chocolat-châtaigne et ses confits
- Tartare de magret de canard aux noisettes et huile de noix
- Croquettes de homard et coulis de potirons
- Carpaccio de filet de biche, poire au sirop et miel truffé

**Plat au choix**

- Emincé de filet de bœuf aux champignons des bois et pommes rissolées au thym

**Dessert au choix**

- Noisette de filet de biche aux griottes et polenta
- Filet de bar rôti sur la peau, gros sel et légumes croquants
- Filet de faisan aux chicons rouges façon brabançonne et pommes croquettes
- Aiguillettes d'agneau à la moutarde de Meaux, wok de légumes et gratin
- Tournedos de saumon au lard, risotto safrané et crème citronnée

**Dessert au choix**

- Assiette de fromages affinés italiens
- Assiette gourmande

**Café**

Prix par personne : 55.00 euros hors boissons

**Toute l'équipe du restaurant "A casa Vostra" vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, ainsi qu'une très bonne année 2015**

Le restaurant sera fermé du 22 au 29 décembre 2014.  
Notre équipe vous accueillera le 31 décembre soir et le 1er janvier à midi. Nous serons fermés le jeudi 1er janvier 2015 le soir uniquement

# Ittre CultureS



## Culture

**Vendredi 5 décembre 2014 à 21h30**

L'Etable d'Hôtes

☛ Entrée : 10 €

**Concert de Cédric Gervy**



Cédric, c'est le roi du jeu de mot, du calembour foireux et de «la» non prise de tête. Il n'a pas son pareil pour faire chanter la foule et transformer ses concerts en un grand défouloir. On pourrait croire que c'est un grand guignol sans talent mais il est tout le contraire. Un homme sensible, qui derrière ses pirouettes verbales, dépeint notre société avec beaucoup de justesse. Il mérite vraiment une place de choix sur la scène belge. Table d'hôtes avancée à 19h. Réservations obligatoires pour les repas.

**Samedi 6 décembre 2014 à 20h30**

La Chapelle de Verre Fauquez

☛ Entrée : 12 €  
(sur réservation)

**Le concert Bourgeois**



Le Concert bourgeois est un ensemble de musique ancienne ancré à Mons. Il œuvre à la valorisation du patrimoine musical des Pays-Bas méridionaux des XVIIe et XVIIIe siècles. La formation du Concert bourgeois adopte trois profils, reflétant chacun un des aspects de la pratique musicale observée dans les villes de nos anciennes principautés : le Salon, la Chapelle et le Théâtre : le Concert bourgeois se faufile de l'intimité des hôtels particuliers à la ferveur régnant sous les voûtes sacrées en passant par le faste des salles d'apparat. Pour l'occasion, c'est, bien sûr, le répertoire des chapelles qui est mis à l'honneur pour nous faire entendre la musique sacrée telle qu'on a dû la pratiquer dans l'enceinte de nos églises et collégiales sous l'Ancien Régime.

**Dimanche 7 décembre 2014 à 17h00**

Heptone

☛ Entrée : 10 €  
8 € (étudiant ou prévente)

**"Liégeois-Jeanney quartet" (Jazz)**



Leur répertoire est inspiré de jazzmen contemporains tels que Jesse Van Ruller, Kurt Rosenwinkel, Seamus Blake ou Jerry Bergonzi. Ils seront accompagnés pour l'occasion par une rythmique solide qui a fait ses preuves dans beaucoup d'autres projets. Le jazz proposé par ce nouveau groupe est un jazz actuel, entre modalité et tonalité tout en étant marqué par le langage et le son du jazz des origines. Quentin Liégeois : guitare / Kenny Jeanney : saxophone / Victor Foulon : contrebasse / Armando Luongo : batterie

**Du 11 au 28 décembre 2014**

Théâtre de la Valette

☛ Entrée : 15 €, 13 €, 10 €  
(Adulte/senior/étudiant)

**Venise sous la neige (Comédie)**



Jean-Luc va se marier avec Nathalie. Ils décident d'inviter un vieil ami de fac nommé Christophe. Celui-ci est accompagné de Patricia, avec qui il vient de se disputer. La soirée prend alors une tournure imprévue... De Gilles Dyrek. Avec : Laure Tourneur, Amélie Saye, Benoît Strulus et Bernard D'Oultremont. Mise en scène : Victor Scheffer. Vu le succès de ce spectacle la saison dernière, le Théâtre de La Valette propose une reprise pour les fêtes au prix exceptionnel de 10 € pour ses abonnés.

**Samedi 13 décembre 2014 à 20h30**

La Chapelle de Verre Fauquez

☛ Entrée : 12 €  
(sur réservation)

**PATSHIVA CIE**



Patshiva Cie est un chœur de vingt à trente âmes mené par Dounia Depoorter, chef de chœur. Elles s'approprient un répertoire de danses et de chants rituels et traditionnels du monde pour le transposer dans des palettes d'émotions inattendues. La fluidité des voix rejoint celle des corps à la recherche de connections entre le Sacré et le Profane. Les voix s'unissent pour se reconnecter avec le sentiment d'une humanité partagée au-delà des frontières et des générations... Elles nous invitent dans un espace magique : celui de la liberté et de l'unité au sein d'un groupe en fusion. En ce concert de solstice d'hiver, leur répertoire sera mêlé de quelques chants de Noël du monde... Un beau rendez-vous qui sent bon la magie de Noël.

**Dimanche 14 décembre 2014 à 17h00**

Heptone

☛ Entrée : 10 €  
8 € (étudiant ou prévente)

**"Maayan Smith quartet" (Jazz)**



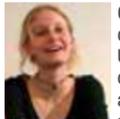
Vainqueur du "Toots Thielemans Jazz Award 2013", Maayan Smith nous propose un nouveau super quartet! En effet, Nicola Andrioli accompagne régulièrement Philip Catherine ; Hendrik Vanattenhoven a joué entre autres avec Kenny Wheeler et Toni Vitacolonna est le batteur du Brussels Jazz Orchestra. Tout simplement le meilleur big-band de Jazz en Belgique! Entre modernité et tradition, le groupe met l'accent sur le swing de haut niveau et l'interaction spontanée entre les musiciens. Maayan Smith : saxophone / Nicola Andrioli : piano / Hendrik Vanattenhoven : contrebasse / Toni Vitacolonna : batterie.

**Dimanche 14 décembre 2014 à 17h00**

Musique class'lttre à l'Etable d'Hôtes

☛ Entrée : 12 €  
étudiants et seniors : 8 €

**Concert classique «Contemplation»**



Ce concert est l'aboutissement de la démarche de recherche à l'initiative de deux jeunes musiciennes : Jia Lim et Rachel Heymans. Un programme composé de pièces de musique traditionnelle, anciennes et contemporaine qui, portées par le son particulier des instruments, vont droit au cœur de chacun, laissant une grande place à l'interprétation et à la sensibilité personnelle. Un repas entre «Amis» sera proposé pour terminer l'année avec Musique class'lttre en beauté.

**Samedi 27 décembre 2014 à 14h et 16h**

Centre Culturel d'Ittre

☛ Entrée : 8 € (entrée)  
6 € prévente - article 27

**André Borbé**



Durant les vacances de Noël, entre Noël et Nouvel An, le Centre Culturel d'Ittre vous propose un spectacle jeune public et familial. L'occasion de profiter, en famille, d'un après-midi magique dans le monde du spectacle pour enfants. Pour les plus grands également !

● **Centre Culturel d'Ittre, CLI**  
(Coordination)  
36 rue de la Montagne  
1460 Ittre  
067/64 73 23  
info@ittreculture.be  
www.ittreculture.be

● **Chapelle de Verre**  
100 rue A Brancart  
1460 Fauquez  
067/64 88 93  
www.chapelledeverre.be  
info@chapelledeverre.be

● **Heptone**  
7 rue Haute - 1460 Ittre  
0488/476 905  
asbl.heptone@gmail.com  
www.heptone.com

● **L'Etable d'Hôtes**  
48 rue de Tubize - 1460 Virginal  
067/78 06 70  
letable@letabledhotes.be  
www.letabledhotes.be

● **Maison du Conte**  
36 rue de la Montagne  
1460 Ittre  
0493/196 528

● **Musée Marthe Donas**  
36 rue de la Montagne  
1460 Ittre  
0471/216 388  
info@museemarthedonas.be  
www.museemarthedonas.be

● **Théâtre de la Valette**  
13 rue Basse - 1460 Ittre  
067/64 81 11  
lavalette@skynet.be  
www.lavalette.be

POUR VOS PUBLICITÉS  
LE PETIT TRAM  
067/64 73 23 - WWW.ITTRECULTURE.BE



## L'estaminet "à la Couronne"

Nous sommes ouverts durant les fêtes !  
Venez prendre un verre  
ou manger près du feu de bois.

**Nous vous accueillons le jour  
de Noël dès 10h30  
pour un brunch convivial ! (25 EUR)**

Nous sommes fermés le 24/12 au soir.

L'estaminet propose un service traiteur  
pour le réveillon de Nouvel an (toute la journée).  
Contactez-nous au plus vite au 0495/32.16.15



L'estaminet "à la Couronne"  
Jean-Paul Branche

Ouvert du mercredi au dimanche  
de 12h à minuit.  
Grand place 5 1460 Ittre  
067/56 02 11

## L'Escale des Vins

*La passion des épicuriens*

49 Rue Basse 1460 Ittre

*Plus de 500 Vins et Alcools dont plus de 100 Whiskys et 60 Rhums*

Ce mois de décembre, dégustation de :

- **Samedi 13** : Champagne, Saint Emilion et Lalande de Pomerol
- **Samedi 20** : Champagne et le Médoc



**OUVERT LES DIMANCHES 21 ET 28**  
Promo Champagne William Beaufort  
Brut 23.95 --> 19.95€

Ouvert du mardi au vendredi de 16h-18h30  
Samedi de 10h-12h30 et 13h30-18h  
0473/82 90 64

**MENUISERIE GENERALE**  
JEAN-PIERRE & BASTIEN  
**BRANCHE**  
PVC • BOIS • ALU

067 • 21 59 52 | 0499 • 611 128 | 0473 • 865 193

**3 rendez-vous pour passer Noël au Théâtre**

En page 8

**Couleurs Désir**  
Jean-Marc De Sutter - Peintre décorateur

0477 77 49 92  
jmdesutter@hotmail.com  
www.couleursdesir.be

Intérieur et extérieur (façade, corniche...)  
Revêtement de sol, tapis, vinyle, parquet  
Tapissage, fibre de verre, patine à l'ancienne  
Faux plafonds et cloisons, Gyproc

**Ronald**  
0475/52 47 38

Nettoyage de vitres  
Sociétés - Particuliers

**PIERRE STRYCKMAN**  
Jardins - Espaces verts - Piscines

Etude  
Réalisation  
Entretien

Rue Planchette 32 - 1460 ITTRE • 0475 28 50 42  
www.jardins-p-stryckman.be • info@jardins-p-stryckman.be

**47 Ets Deprez ed**  
Rue du Croiseau 145  
1968-2015 1460 Ittre 067/64 60 58

Nous restons toujours à votre service depuis 47 ans

**GARAGE**

MÉCANIQUE TOUTES MARQUES  
STATION SERVICE  
BONBONNES GAZ - CIGARETTES

**ARMURERIE**

ARMES À FEU À AIR COMPRIMÉ  
AIR SOFT

Joyeux Noël et Bonne année 2015  
que nous vous souhaitons douce  
et chaleureuse  
et des satisfactions nombreuses

Toute l'équipe de **B.L.C. Motors** vous souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'année !

RENAULT

Chaussée de Bruxelles, 58 - 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél. 067 55 03 00  
blcmotors@omnia-cars.be

**ARTISAN BOULANGER LA PANETIÈRE**

VOUS PROPOSE DANS SA GAMME DE FÊTE

BUCHES DE NOËL & GÂTEAUX Ronds DE NOUVEL AN  
3,95 € / PERS.  
GLACES  
BONHOMME DE NEIGE  
CHALET

BUCHÉ VACHERIN

BUCHÉ MACKINTOSH  
4,10 €/PERS.

BRIOCHEs, COUGNOUS, PAINS SPÉCIAUX

QUICHE & ZAKOUSKIS LÉGUMES BIO,  
PAINS SURPRISES, BISCUITS SALÉS  
LARGE CHOIX DE BISCUITS MAISON,  
PAINS À LA GREC, TUILES  
AMANDES, MACARONS, TRUFFES, GAYETTES,  
MASSEPAINS, ORANGETTES, ...  
ROULEAUX DE PÂTE FEUILLETÉE MAISON

NOTRE GALETTE DES ROIS COLLECTION DE FÊVES  
"GASTON LA GAFFE"  
DÉGUSTEZ NOTRE DÉLICIEUSE GALETTE DES ROIS  
À PARTIR DU VENDREDI 2 JANVIER !!!

HERVÉ & JULIE VAN WAYENBERGH  
RUE DU GRAND PÉRIl, 87D à 7090 HENNUYÈRES - 067/336 100

**Matériaux CLAES**

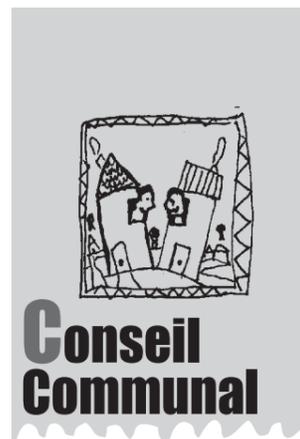
Vous remerciant de votre confiance  
et vous souhaite de chaleureuses fêtes de fin d'année

**Que 2015 vous apporte paix - santé - prospérité**

**TOUJOURS UN CARRELAGE DE QUALITÉ  
POUR UN PRIX À LA PORTÉE DE TOUS**

Nous sommes ouverts pendant la période des fêtes  
Rue d'Hennuyères à 1460 VIRGINAL – 067/64 80 96

# Conseil Communal du 4 novembre 2014



**Présents :** Jean-Paul Cayphas (Président - IC), Ferdinand Jolly (IC), Christian Fayt (IttrePlus), Daniel Vankerkove (IC), Richard Flandroy (IttrePlus), Hélène de Schoutheete (IC), Françoise Peeterbroeck (IttrePlus), Fabienne Mollaert (IttrePlus), Aurélie Poulaint (IttrePlus), Aurélien Aubry (IttrePlus), Luc Schoukens (Ecolo), Marie-Claire Godeau-Bougard (PA), Claude Debrulle (PA), Thierry Wyns (IC), Donatienne Jossart (IC), Paul Pierson (Directeur Général de l'Administration communale)

**Excusés :** Arthur Deghorain (IttrePlus)

**Absent :** Pascal Henry (IC)

**Claude Debrulle** rappelle que, contrairement à ce que prévoit le règlement, les délais pour l'envoi des rapports des Conseils Communaux des 9 et 23 septembre, ainsi que les délais entre le moment où les Conseillers peuvent consulter les pièces mises à disposition du Collège pour les demandes et le moment où les procès-verbaux du Collège Communal sont envoyés aux Conseillers sont trop longs. Le conseiller demande un effort pour avoir en temps voulu les procès-verbaux. De plus, il souligne à quel point l'ordre du jour de ce 4 novembre est copieux, alors que lors d'un précédent Conseil, il avait été demandé d'ajouter un Conseil Communal en octobre. Enfin, il manque dans les points à aborder ce jour différentes préoccupations que l'opposition souhaitait voir abordées, en particulier le dossier Sportissimo.

En ce qui concerne l'envoi des procès-verbaux, **Paul Pierson (Directeur général)** précise qu'ils sont bel et bien réalisés et à jour, mais les synthèses ne le sont pas. Les procès-verbaux sont accessibles à l'administration communale pour les conseillers qui le souhaitent. Quant aux rapports du Collège, ils viennent par salve.

**Luc Schoukens (Ecolo)** appuie la demande de Claude Debrulle et se demande comment il est possible pour les conseillers, et les membres du Collège, de faire un travail correct, ne disposant pas des rapports du Collège (dans ce cas, que près de quatre mois après la tenue de la réunion).

**Paul Pierson (Directeur général)** explique que chaque membre du Collège reçoit les rapports rapidement, seulement il y a un fonctionnement interne au Collège qui entraîne ces retards. **Ferdinand Jolly (IC)** clôt la discussion en s'engageant à ce que le Collège veille à tenir les délais pour la suite.

## 1. C.P.A.S - MODIFICATION BUDGÉTAIRE 2/2014 : APPROBATION

**Françoise Peeterbroeck (IttrePlus)**, Présidente du C.P.A.S. présente le contenu de cette seconde modification budgétaire (MB) 2014.

Le budget initial était de 2.426.259,49 EUR. Il passe à 2.585.285,17 EUR, soit 159.025,68 EUR supplémentaires. Les changements sont notamment dus au fait qu'il est désormais demandé aux C.P.A.S. d'inscrire les cotisations patronales pour les employés en régime A.P.E. dans le budget (82.090 EUR), mais elles sont inscrites en recettes et en dépenses, ce qui n'engendre donc ni boni ni déficit. Une seconde remarque est l'augmentation des dépenses consacrées à l'aide sociale (58.000 EUR), et en moindre mesure, l'augmentation des recettes de 28.000 EUR. En effet, les demandes d'aide sociale ont augmenté de façon importante. Une augmentation des dépenses en matière de logement de 14.160 EUR est aussi à noter. Le C.P.A.S. gère en effet quatre nouveaux logements du Roman Pais et trois logements de la Régie Foncière. Ces loge-

ments ont été mis à disposition des sinistrés des inondations.

6.416 EUR ont été utilisés lors des inondations pour les tâches d'intendance, pour venir en aide aux sinistrés et aux services de secours présents pour aider. Il faut également noter que l'équipe du C.P.A.S. a presté plus de 300 heures supplémentaires à ce moment-là, mais cela n'a pas impliqué de changement dans le budget. Il y a aussi diminution des dépenses du personnel du service médiation de dettes à hauteur de 12.400 EUR, puisque le service a fermé ses portes il y a quelques mois. Il y a augmentation des dépenses du personnel pour le service social général. L'assistante sociale qui était recrutée à mi-temps pour le service de médiation de dettes a été recrutée pour ce service social général. Il faut ajouter 2.498 EUR pour le précompte mobilier qui doit être payé sur des revenus



locatifs dont bénéficie le C.P.A.S suite au passage du SPF Finances, ainsi que l'aide à une famille présente sur le territoire communal qui représente une aide sociale supplémentaire.

Lors de la première modification budgétaire 2014, le C.P.A.S. n'avait pas pu se créer une réserve à l'ordinaire. Le C.P.A.S. a donc dû demander 19.416 EUR de dotation communale supplémentaire. On peut noter une diminution de 5.000 EUR de frais de fonctionnement informatique, étant donné que le matériel a été remplacé. Il y a un supplément de 45.000 EUR pour l'octroi des revenus d'intégration, une diminution de 12.000 EUR des dépenses allouées aux personnes âgées dans les maisons de repos, 20.900 EUR pour les repas à domicile et plus 2.000 EUR pour le Bar du Frais en dépenses. En recettes, il y a donc les 19.416 EUR d'intervention communale supplémentaire ainsi que 28.625 EUR, récupérés de l'aide sociale.

**Claude Debrulle (PA)** s'inquiète de savoir ce qu'il en est du déficit structurel de la MCAE (Maison Communale d'Accueil de l'Enfance) ? Existe-t-il des pistes pour que ce déficit ne soit pas récurrent ? Il constate aussi que les frais de fonctionnement ont baissé, notamment grâce à la révision du contrat téléphonique et informatique. Il se demande donc si ce changement peut être envisagé en synergie avec les services communaux afin d'y être adapté également ? Enfin, il se dit étonné de voir que dans ses tableaux, le C.P.A.S reprend l'intitulé " augmentation des frais de l'aide sociale pour la prise en charge d'une famille non prise en compte par Fedasil. Il s'inquiète ici du manque de confidentialité dont le C.P.A.S fait preuve. Pourquoi cette famille est identifiée cette année, alors qu'en 2013 elle ne l'était pas clairement ?

**Françoise Peeterbroeck (IttrePlus)** explique qu'en ce qui concerne le déficit de

la MCAE, il existe des discussions effectivement, mais les contraintes de l'O.N.E. doivent être respectées. Le déficit est stabilisé pour le moment, mais il n'y a pas d'évolution positive. Pour les contrats téléphonique et informatique, l'opérateur a lui-même fait une offre, et il a également avancé une série de garanties pour le leasing. Enfin, concernant la dernière intervention du conseiller Debrulle, elle précise que cette somme est pointée tout simplement parce qu'il n'était pas prévu qu'elle se poursuive. La somme est donc mise à part, puisque le reste de cette aide a déjà été puisé. **Hélène de Schoutheete (IC)** ajoute que la commune est en cours de discussions pour le contrat de téléphonie.

**Luc Schoukens (Ecolo)** tient à souligner l'importance du travail effectué chaque jour par le C.P.A.S. Il s'agit là d'un travail important et que les équipes continuent de

actuellement sur la somme allouée, ce montant est donc certain mais sera probablement plus important au final.

En dépenses ordinaires, il y a une augmentation de 845.767 EUR, dans laquelle on reprend 546.536 EUR de prélèvement vers l'extraordinaire, 34.832 EUR pour le premier remboursement de l'emprunt à la Province mentionné en recettes, 30.000 EUR de recettes/dépenses pour les sacs poubelles gratuits déjà cités ci-dessus, 89.395 EUR suite aux inondations, pour les serveurs informatiques, ... La commune a également augmenté sa dotation communale au C.P.A.S. de 19.416 EUR, suite aux inondations et à une aide particulière. 54.321 EUR sont ajoutés pour l'enseignement. Les écoles ayant accueilli plus d'enfants en ce début d'année, la commune doit payer le personnel supplémentaire jusqu'au comptage officiel, avant que les autorités compétentes ne reprennent cela en charge. Le boni à l'ordinaire est donc de 16.783 EUR.

L'échevine des Finances estime donc que cela est très encourageant et rappelle que, malgré les événements, la gestion de la commune a pu être assurée sans emprunter. Les nombreux projets peuvent donc continuer sans crainte à ce sujet.

**Claude Debrulle (PA)** regrette l'absence de la Directrice Financière de l'administration communale à ce Conseil Communal. L'appréciation générale que le groupe PA fait de ces chiffres est liée au mot fétiche de cette majorité en termes de budget : "prudence". PA souscrit à l'attitude de prudence à chaque modification budgétaire et budget. Cette attitude est nécessaire, puisqu'il existe à l'heure actuelle un tas d'incertitudes, du fait de la redistribution des compétences, de la rigueur régionale et d'autres facteurs qui interviennent. Les inondations prouvent que cette prudence est un bien nécessaire.

Cependant, il est bon de ne souscrire à ce principe que jusqu'à un certain point. Le conseiller PA se demande de quels projets en bonne voie parle l'Échevine, puisque le groupe PA ne voit pas quel nouveau projet a été mené à bien jusqu'à présent. Il soulève également le fait que la majorité se montre satisfaite d'avancer sans emprunt, alors qu'elle présente dans son exposé un emprunt fait à la Province du Brabant wallon, même si celui-ci est fait sans intérêt. L'optimisme est intéressant, mais un peu de réalisme ne fait pas de tort selon le conseiller.

Il pose ensuite ses questions. La première est une question de compréhension. En effet, le conseiller PA a noté des différences significatives entre deux documents soumis à la délibération, notamment dans les montants. Il cherche donc à savoir comment cela se fait et quels montants sont exacts.

De plus, lors de la séance du Conseil Communal consacrée au budget en juin, les conseillers avaient reçu un aperçu des placements de trésorerie réalisés par la Commune. Le Collège avait alors promis de réaliser un tableau reprenant tous les placements financiers à court, mais aussi à long terme.

**Claude Debrulle** soulève aussi le changement significatif concernant le financement du dossier d'infrastructure sportive à Virginal : plus 300.000 EUR entre 2013 et 2014. Là encore, il demande des explications.

Enfin, il rappelle que, sur base du Code de la Démocratie Locale, un comité de direction doit être créé dans les communes. Il avait été décidé que le Directeur Général et la Directrice Financière exerceraient ces fonctions temporairement. Le C.P.A.S a créé le sien en début d'année 2014, reprenant

mener à bien et ce, pour le bien-être des plus démunis. Cependant, Ecolo se montre déçu par le traitement d'une famille, point qui sera traité à huis-clos.

Vote : OUI (15) (Unanimité).

## 2. MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES COMMUNALES 2/2014 - SERVICES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE : ARRÊTS

**Hélène de Schoutheete (IC)**, échevine des Finances, se charge de présenter ces données aux conseillers. Elle commence par expliquer que cette seconde modification budgétaire 2014 est un peu particulière, puisque la majeure partie des dépenses est le fruit des inondations qui ont eu lieu en juillet. Ces sommes doivent être engagées donc. Actuellement, les autorités communales n'ont toujours aucune vue sur l'intervention de la part des assurances ainsi que la part allouée par le fonds des calamités. La commune avance donc sur fonds propres pour le moment, mais sans toutefois recourir à l'emprunt.

### À l'ordinaire

Le boni suite à la MB1 s'élève à 440.113 EUR, qui sert de départ à la MB2. Pour les recettes ordinaires, il y a une augmentation de 422.437 EUR, en ce compris 348.321 EUR pour le service incendie. La Province a proposé un prêt sans intérêt sur dix ans afin d'épurer la dette au service incendie. Cette somme est donc imputée cette année dans les recettes ordinaires, mais sera débitée en partie chaque année pendant dix ans en dépenses. 30.000 EUR sont également repris pour l'enlèvement des immondices, pour les sacs poubelles gratuits. Cette somme est inscrite en recettes et en dépenses. Enfin, il y a 30.000 EUR d'intervention par les assurances suite aux inondations. C'est la seule visibilité



## Conseil Communal

les différents chefs de service notamment, et se rencontrant au moins une fois par trimestre. Il demande pourquoi sa mise en place est aussi difficile dans la commune alors que cette obligation date de septembre 2013 ?

**Le président Cayphas (IC)** précise que ce dernier point n'a aucun rapport avec la modification budgétaire abordée ici. **Claude Debrulle (PA)** demande alors, comme lors du Conseil Communal du 9 septembre, ce qu'il en est de la gestion des fonds récoltés pour soutenir les sinistrés. Quel montant est récolté à ce jour ? Qui le gère ? Quels sont les critères pour savoir comment les allouer ? Le conseiller précise qu'il ne fait que répéter une question deux mois après l'avoir posée une première fois, puisqu'aucune réponse n'a encore été donnée.

**Hélène de Schoutheete (IC)** remercie le conseiller Debrulle pour tous ces compliments. Elle tient cependant à rappeler au conseiller que cette majorité n'est pas encore en place depuis deux ans. Il n'y a donc en effet peu ou pas de nouveaux projets qui ont déjà pu être menés à bien. Les projets finalisés sont ceux qui ont été mis en place dans la législature précédente, mais c'est comme cela que ça fonctionne. On pouvait dire la même chose au début de la législature précédente. Les projets sont bien souvent translégalisés, un mot qui est pourtant apprécié par le conseiller PA habituellement.

Pour ce qui est de la différence de montants entre la modification budgétaire et la délibération pour la réfection des terrains de tennis, elle s'explique par le fait qu'un marché public couvre les deux terrains, mais les deux ne seront pas réparés en même temps. Un seul marché public peut être fait pour les deux, c'est une obligation. Le Collège a décidé de se laisser la possibilité de prendre dans les budgets extraordinaires pour s'assurer qu'ils soient remis en état pour le printemps. Pour la différence en ce qui concerne l'informatique, il s'agit là du fait que 31.000 EUR ont été imputés à l'extraordinaire pour la mise à jour du système et le transfert des données, et 15.000 EUR à l'ordinaire pour la main d'œuvre. En ce qui concerne la trésorerie, chaque budget contient, dans ses annexes, ce tableau demandé par le conseiller Debrulle. Mais il s'agit ici d'une modification budgétaire. **Le conseiller Debrulle (PA)** remercie l'échevine pour ses réponses et la promesse d'avoir le tableau demandé pour les budgets 2015.

**Paul Pierson (Directeur Général)** précise que cela est légalement prévu ! Il souhaite également revenir sur la question concernant un comité de direction. Le Directeur Général, membre de ce comité de direction actuellement, précise que le Code de la Démocratie Locale n'interdit en aucun cas la composition actuelle. Il est prévu qu'il soit étoffé à l'avenir, mais le Comité de Direction actuel attend l'évolution de certains documents pour effectuer des changements. Il rappelle qu'il est important de réfléchir attentivement à qui on mettra dans ce comité, afin que son travail soit le plus efficace possible par la suite. Et actuellement, ce n'est pas encore possible. **Le conseiller PA Debrulle** rappelle que le Collège a la responsabilité de la bonne gestion de son administration. Un Comité de Direction est un facteur de bonne administration puisqu'il permet de responsabiliser un certain nombre de chefs de services, etc.

**Ferdinand Jolly (IC)** évoque le montant récolté pour les sinistrés. Grâce aux nombreuses associations qui se sont mobilisées ainsi qu'aux particuliers, le montant des dons s'élève à plus de 55.000 EUR. En ce

qui concerne les critères de répartition, les réflexions ne sont pas encore terminées, puisque tous les dons ne sont pas encore arrivés. **Claude Debrulle (PA)** estime ne pas avoir de réponse à sa question. On se félicite des sommes recueillies, alors que les sinistrés sont invités à rentrer des documents à l'administration pour indiquer leurs besoins. C'est de là que venait la question pour comprendre comment les décisions pour allouer les montants aux sinistrés étaient prises, puisque des pratiques d'aide existent déjà. **Le Bourgmestre Jolly (IC)** explique alors que les dons matériels (meubles, etc.) ont en effet déjà été redistribués au fur et à mesure de leur réception, étant donné l'urgence des familles à récupérer de quoi vivre.

**Marie-Claire Godeau-Bougard (PA)** trouve que cela n'est pas normal. **Paul Pierson** explique qu'un seul courrier de demande d'intervention est arrivé à l'administration communale à ce jour. **La conseillère PA Godeau-Bougard** rappelle que certains sinistrés ne rentreront pas chez eux avant au moins sept mois, qu'en sera-t-il à ce moment-là ? Y aura-t-il toujours de l'aide à leur fournir ?

**Claude Debrulle (PA)** se permet de redemander où ont été puisés les montants supplémentaires pour l'infrastructure sportive à Virginal. **Paul Pierson (Directeur Général)** explique que cela a été pris dans



55 000 euros récoltés au profit des sinistrés

les réserves. **Hélène de Schoutheete (IC)** indique qu'une somme supplémentaire pour Sportissimo n'est pas reprise dans cette MB2. La somme relevée par le conseiller est un sous-total du groupe budgétaire.

**Luc Schoukens (Ecolo)** comprend que cette modification budgétaire est donc principalement là pour financer les conséquences des inondations. Le groupe Ecolo avait cependant des questions quant à la prise en charge par les assurances, mais les discussions ont déjà donné des éléments de réponse.

Ecolo rappelle que les inondations sont une problématique complexe. Le GIEC nous rappelle notre responsabilité dans le processus de réchauffement climatique, qu'on ne peut pas considérer quand on parle des inondations. Le groupe Ecolo rappelle donc la nécessité d'insister sur les économies d'énergie ainsi que l'utilisation d'énergies renouvelables. Il faut donc prendre les bonnes décisions et ne pas être trop prudent. C'est de notre avenir dont il est question !

En ce qui concerne les chiffres liés à l'infrastructure sportive et sa gestion énergétique, Ecolo n'est pas d'accord et c'est la raison pour laquelle le conseiller Schoukens s'abstiendra lors du vote.

**Hélène de Schoutheete (IC)** précise qu'aucun chiffre dans cette modification budgétaire n'évoque ces infrastructures sportives

et que ce n'est donc pas l'objet aujourd'hui. Le Conseil passe alors en revue la modification budgétaire à l'ordinaire page par page pour poser ses questions.

**Claude Debrulle (PA)** s'étonne de voir une augmentation de 20.000 EUR en dépenses concernant les fournitures en voiries et cours d'eau. **L'échevine de Schoutheete (IC)** explique qu'il s'agit d'un retard de huit mois des factures concernant l'éclairage public.

**Claude Debrulle (PA)** évoque alors les 50.000 EUR imputés au pompage et au traitement des eaux et boues. **L'échevine de Schoutheete (IC)** lui explique qu'il s'agit là de la facture suite aux nombreux camions venus pour évacuer la boue des routes, et nettoyer les avaloirs. Le conseiller PA se demande alors si une analyse des sols est prévue pour évaluer le taux de pollution des jardins. Ces boues étaient en effet chargées de différentes choses (essence, etc.) et la pollution causée est incontestable.

**Ferdinand Jolly (IC)** confirme que le Collège a en effet décidé de contacter des laboratoires chargés d'analyser les sols à différents endroits de la commune pour évaluer cela.

**Marie-Claire Godeau-Bougard (PA)** en profite pour dire au Collège qu'un sinistré l'a récemment interpellée en disant qu'il attendait toujours l'aide de la commune.

**Pour Paul Pierson (Directeur Général)**, il

énorme pour dégager les arbres, etc., notamment avec les étudiants qui ont énormément aidé, et il était donc grand temps de le mettre sous eau. **Le conseiller Ecolo** demande alors si cela fait désormais aussi office de bassin de rétention, ce à quoi **Christian Fayt** répond qu'il est en effet possible d'ouvrir la partie haute pour remplir un peu plus la partie basse lorsqu'il y a trop d'eau dans le canal. Le canal avait débordé à Oisquercq, ces mesures vont donc pouvoir aider.

**Luc Schoukens (Ecolo)** évoque alors la majoration en recettes et dépenses des fêtes rurales. Quels sont les résultats ? Et quels résultats pour les concerts qui ont eu lieu à Tubize ? En ce qui concerne les Apéros Ruraux, **Christian Fayt (IttrePlus)** précise qu'il y a eu 7.388 EUR de bénéfices, dont 1.270 € grâce aux motards. Il y a eu 700 personnes pendant les soirées et 1400 marcheurs à l'occasion de la marche ADEPS. Nous avons voulu favoriser les commerçants locaux pour les dépenses diverses, et certains ont fait de très beaux gestes, notamment ceux qui ont été touchés par les inondations. Pour ce qui est des concerts de Tubize, il s'agit là d'une organisation par des bénévoles extérieurs à la commune. Ils ont eu moins de monde qu'espéré, mais selon les derniers renseignements, il y aurait quand même un bénéfice. En tout cas, le geste est à saluer !

**Luc Schoukens (Ecolo)** questionne alors l'augmentation des dépenses en ce qui concerne l'enseignement, alors qu'une diminution avait été annoncée dans ce secteur. **Hélène de Schoutheete (IC)** explique que certaines périodes de religion sont prises en charge par la commune. De plus, les budgets sont prévus pour une année civile, et l'année scolaire qui a débuté en septembre a vu arriver plus d'élèves que prévus dans les écoles. La Commune doit donc prendre en charge les dépenses supplémentaires pour que les cours soient malgré tout assurés en attendant les comptes. Les montants envisagés ici ont été calculés largement.

**Le conseiller Ecolo Schoukens** pointe alors l'augmentation de 3.500 EUR pour le traitement du personnel au Musée Marthe Donas. **L'échevine des Finances** lui explique qu'il s'agit simplement là d'heures supplémentaires prestées.

**Claude Debrulle (PA)** remarque que les primes pour les panneaux solaires ont augmenté. **Hélène de Schoutheete (IC)** lui explique qu'il y a eu plus de demandes suite à la publicité faite. **Luc Schoukens (Ecolo)** s'étonne alors du fait que cela n'ait pas été budgétisé. **L'échevine** lui répond que l'année de référence est 2012, et qu'il y a donc sûrement eu peu de demandes en 2012. Ce à quoi **Claude Debrulle** répond qu'il faudra donc être vigilant et analyser cela pour le budget 2015.

**Vote de la modification budgétaire 2 à l'ordinaire : OUI (13) - Abstention du groupe PA (2).**

### À l'extraordinaire

En ce qui concerne les recettes extraordinaires, il y a 546.536 EUR, qui sont simplement un prélèvement à l'ordinaire, ainsi que 348.321 EUR de recettes/dépenses pour l'emprunt provincial concernant la dette du service incendie.

Pour les dépenses extraordinaires, on retrouve cette recette/dépense de 348.321 EUR pour le service incendie, 465.500 EUR pour les suites des inondations (étude et reconstruction des ponts, terrains de tennis, remplacement du matériel informatique, chaudière de l'antenne de police, etc.) Il y a également 23.400 EUR pour l'étude de la crèche de Virginal, 18.630 EUR pour la coordination et l'étude de stabilité



## Conseil Communal

pour l'extension du centre administratif et 31.000 EUR pour des groupes électrogènes pour prévenir en cas de black-out. Ceux-ci seront à disposition du centre administratif, du C.P.A.S et du service travaux.

La réserve constituée lors de la première modification budgétaire n'a pas été utilisée, et reste à 300.000 EUR.

**Marie-Claire Godeau-Bougard (PA)** souhaite revenir sur les groupes électrogènes. Il faut que ceux-ci soient disponibles en cas de nécessité et venir en aide à la population de manière urgente. **Paul Pierson (Directeur Général)** explique qu'en cas de situation de crise, la cellule de crise prendra place dans le centre administratif. **Hélène de Schoutheete (IC)** explique alors que des piles sont prévues pour les serveurs informatiques. De plus, les groupes électrogènes peuvent être déplacés en cas d'urgence. **Christian Fayt (IttrePlus)** tient quant à lui à rappeler que les délestages seront annoncés à l'avance, et qu'un black-out serait exceptionnel. Il ne faut pas non plus inquiéter la population pour rien. Il ne faut pas aller dans les excès.

**Marie-Claire Godeau-Bougard (PA)** s'inquiète alors du manque de certaines informations concernant l'extension du centre administratif. **Paul Pierson (Directeur Général)** constate alors qu'il manque le verso d'un document, celui-ci sera ajouté au plus vite. **L'échevine des Finances (IC)** ajoute que les plans sont bien avancés et le dossier va rentrer incessamment pour les subsides. Le moment voulu, le dossier sera porté à la connaissance du Conseil.

**Claude Debrulle (PA)** évoque alors la convention faite avec le Repair Café pour l'occupation de ces locaux jusque décembre 2015. **Paul Pierson (Directeur Général)** explique que cette convention n'est pas cadencée. Si des travaux sont entrepris au rez-de-chaussée, il est évident que le Repair Café aura des difficultés à se maintenir au premier étage. Mais des solutions peuvent être trouvées. Mais ce projet doit encore être discuté avec le Conseil Communal avant de pouvoir être intégré dans le programme d'investissement communal. Le Collège du lundi 10 novembre se penchera sur une première évaluation précise, étage par étage.

**Marie-Claire Godeau-Bougard (PA)** souhaite alors savoir ce qu'il adviendra de La Valette. Ce bâtiment, en plein centre du village, ne pourrait-il pas être réaffecté pour la commune plutôt que d'agrandir le centre administratif ? **Ferdinand Jolly (IC)** précise que ce point n'est pas à aborder aujourd'hui. **Le Président Cayphas (IC)** appuie le Bourgmestre et explique que ce point fera l'objet d'une discussion dans un prochain Conseil.

**Luc Schoukens (Ecolo)** souhaite revenir sur les terrains de tennis. **L'échevine de Schoutheete (IC)** explique que tout est mis en œuvre pour qu'ils soient utilisables au printemps 2015.

Vote de la modification budgétaire 2 à l'extraordinaire : Abstention du groupe Ecolo - Refus du groupe PA

Ecolo justifie son abstention par le manque d'investissement en matière d'énergies renouvelables et par son désaccord sur le dossier sportif.

**Vote de la modification budgétaire 2 dans son ensemble : OUI (12) - Abstention du groupe Ecolo (1) - Refus du groupe PA (2).**

### 3. RÈGLEMENTS TAXES ET REDEVANCES COMMUNALES : ARRÊTÉS

**Le Président Cayphas (IC)** demande de ne pas trop s'attarder sur les taxes inchangées, qui ont théoriquement déjà été discutées. **Marie-Claire Godeau-Bougard (PA)** exprime son désaccord avec cela.

**L'échevine des Finances Hélène de Schoutheete (IC)** explique que ces taxes sont décidées pour une durée s'étalant de 2015 à 2019, et cela pour une question de délai pour la tutelle au changement de législature. Il n'y a que l'enlèvement des immondices qui reste annuel, puisqu'il doit correspondre au coût-vérité et doit donc être calculé précisément par l'administration en fonction des intervenants.

L'échevine précise également qu'une grosse partie des taxes sont inchangées. Enfin, elle souligne qu'il y a un changement pour la taxe d'enlèvement des immondices, qui consiste en fait en une amélioration au profit de la population suite à une proposition faite par la conseillère Fabienne Mollaert (IttrePlus).

Il y a également eu des modifications dans les redevances, pour que ce qui est perçu corresponde à la réalité du service rendu par l'administration.

● Impôt sur la personne physique - 6,5 % - inchangée

**Vote : OUI (14) - Abstention de Marie-Claire Godeau-Bougard (PA), qui a attendu pendant six ans qu'elle était trop élevée et qu'elle serait modifiée dès que possible.**

● Prêcompte immobilier : 2.500 centimes additionnels - inchangée.

**Vote : OUI (14) - Abstention de Marie-Claire Godeau-Bougard (PA), pour les mêmes raisons que pour l'IPP**

● La redevance sur les renseignements urbanistiques passe de 61 à 70 EUR. **Le conseiller Debrulle (PA)** demande alors si cela devient une tradition de la majorité d'arrondir à la dizaine supérieure. Ce à quoi **l'échevine de Schoutheete (IC)** répond que cette taxe n'a plus été augmentée depuis longtemps. Elle a été réévaluée en regard des communes voisines, tout en restant moins élevée.

**Vote : OUI (15) (Unanimité)**

● Redevance sur les renseignements généalogiques qui passe de 12 EUR à 50 EUR. **L'échevine des Finances** explique que cela vient du fait qu'il y en a très peu et que les archives sont détériorées. **Marie-Claire Godeau-Bougard (PA)** trouve quant à elle que c'est exagéré. Ce sont bien souvent des gens passionnés par l'histoire de leur famille ou de leur quartier qui font ces demandes. Elle pense également qu'on ne peut pas pénaliser les personnes qui consultent les archives pour leur mauvais état. Ce n'est pas souvent leur faute si elles sont abîmées. C'est le rôle de l'administration de les remettre en état ou de les scanner pour qu'elles restent utilisables. **Luc Schoukens (Ecolo)** est d'accord avec la conseillère PA. De plus, il demande que pour l'ensemble des taxes communales, un tableau de synthèse soit mis à disposition des conseillers. **Hélène de Schoutheete (IC)** répond qu'ils y penseront pour 2019. Ce à quoi **le conseiller Debrulle (PA)** répond sur le ton de l'humour qu'ils le feront en 2019 !

**Vote : OUI (12) - Refus (3) d'Ecolo et de PA.**

● Redevance sur l'occupation du camping-inchangée. **Marie-Claire Godeau-Bougard (PA)** demande alors pourquoi cette redevance est maintenue alors que ce site est supposé changer d'affectation ? **Christian Fayt (IttrePlus)** lui assure qu'elle aura la réponse lors de la présentation du budget de la Régie Foncière. Mais il est vrai qu'il n'y a plus personne qui occupe le camping à l'année. **Le conseiller PA** insiste et demande ce qu'il en est de la mise en application du Plan Communal d'Aménagement ? **L'échevin Fayt (IttrePlus)** répond que le processus a commencé. L'autorisation de changement du plan de secteur est arrivée. **Le conseiller Ecolo Schoukens** demande alors s'il y aura

une réflexion commune quant à l'aménagement et l'utilisation qui vont être choisis pour cet espace ? **L'échevin Christian Fayt (IttrePlus)** admet qu'il reste encore beaucoup de travail à faire, à commencer par établir le pourtour exact de l'affectation. Mais tout le monde sera évidemment associé à cette démarche. **Luc Schoukens (Ecolo)** rappelle qu'il avait été question d'un éco-quartier.

**Vote : OUI (14) - Abstention de Marie-Claire Godeau-Bougard (PA)**

● Redevance sur les travaux administratifs spéciaux - cela peut aller de 140 EUR à 250 EUR par dossier, en fonction de la demande. **Marie-Claire Godeau-Bougard (PA)** se demande s'il ne serait pas bon de séparer le caractère exceptionnel de certaines demandes et les permis de régularisation. 250 EUR, ça ne représente rien si on compare à certains travaux que des gens ont faits sans autorisation et qu'ils régularisent par après. La conseillère propose d'augmenter les permis de régularisation pour dissuader l'incivisme urbanistique. Elle propose de ventiler et de faire payer 1.250 EUR pour les permis de régularisations. **Hélène de Schoutheete (IC)** rappelle que les redevances ne peuvent en aucun cas être une sanction, mais doivent se baser sur le travail réellement effectué par les services compétents. **Le conseiller PA Godeau-Bougard** insiste et pense que si on tient en compte la rémunération des agents constatateurs, etc., les chiffres doivent être élevés quand même. **Hélène de Schoutheete (IC)** trouve drôle que l'ancienne échevine aborde cela maintenant et que cela aurait pu être fait quand elle était au pouvoir. **Claude Debrulle (PA)** intervient et trouve la réponse de l'échevine des Finances un peu facile. À l'époque, comme aujourd'hui, la majorité était le fruit d'une coalition et cela implique donc des compromis. Le conseiller se demande pourquoi on ne peut pas s'inspirer de la redevance pour le permis urbanistique, où des paliers dissuasifs sont instaurés en fonction de l'ampleur du dossier. Il y a peut-être là un parallélisme à faire.

**Marie-Claire Godeau-Bougard (PA)** appuie en précisant que faire régulariser une véranda et faire régulariser les trois-quarts de sa maison, ce n'est pas pareil. **Daniel Vankerkove (IC)** rappelle que bien souvent, des amendes suivent puisqu'il n'est pas rare qu'il y ait une collaboration entre le fonctionnaire délégué et la commune. Parfois, ces personnes ne savent tout simplement pas payer. Certaines personnes viennent parfois d'elles-mêmes déclarer quelque chose, tout simplement parce qu'elles ont été mal informées au début. Mais l'application du CWATUPE va changer les choses en profondeur. Actuellement, on travaille avec l'urbanisation. Mais après, il faudra que les autorités communales prennent leurs responsabilités. Les fonctionnaires délégués n'interviendront plus que très rarement. Il faudra alors tout réétudier. Actuellement, on régularise très loin dans l'ancienneté. Le nouveau Code est prévu pour le 1er janvier 2015, et les arrêtés d'exécution devraient sortir en juin. **Marie-Claire Godeau-Bougard (PA)** propose alors que cette redevance soit revue en 2015 dans ces conditions ! **Hélène de Schoutheete (IC)** déclare qu'on peut décider que cette redevance sera rediscutée en 2015

**Vote sur la proposition de la conseillère PA : OUI (3) (PA & Ecolo) - Refus (12) (IttrePlus & IC).**

**Vote : OUI (12) - Abstention de Claude Debrulle (PA) et Luc Schoukens (Ecolo), Refus de Marie-Claire Godeau-Bougard (PA).**

● Redevance sur l'occupation du domaine public pour l'installation de terrasses, tables

et chaises - 10 EUR par mètre carré avec un maximum de 500 EUR - inchangée. **Claude Debrulle (PA)** commence par pointer les similitudes entre cette redevance et la redevance sur l'occupation du domaine public, et ne comprend pas. Cette intervention est appuyée par **le conseiller Schoukens (Ecolo).**

**Vote : OUI (13) - Abstention de PA (2).**

● Redevance pour le raccordement aux égouts - 20 EUR avec facturation pour partie excédant la redevance - inchangée. Là encore, **Marie-Claire Godeau-Bougard (PA)** ne trouve pas cela très cher quand on voit les travaux de voirie qu'il y a à faire, etc. **Daniel Vankerkove (IC)** pense aussi que tous les habitants d'une rue devraient être raccordés lorsqu'il y a des travaux dans une rue. Mais **la conseillère PA** reconnaît qu'il paraît difficile à concevoir de demander aux gens de décarreler pour se relier aux égouts.

**Vote : OUI (15) (Unanimité)**

● Redevance pour l'octroi d'un permis d'urbanisme ou d'un certificat urbanistique n°2. Il s'agit ici d'une redevance qui change complètement. Cela a été modulé de façon progressive : 30 EUR pour une demande simple, 60 EUR pour une demande simple et l'avis du fonctionnaire délégué ou un avis extérieur, 90 EUR pour une enquête publique, et enfin 120 EUR pour une enquête publique et l'avis du service délégué. Pour un certificat urbanistique n°2, c'est 30 EUR pour une demande simple, 50 EUR pour l'avis d'un fonctionnaire délégué, 70 EUR pour l'enquête publique et 90 EUR pour l'enquête publique et l'avis d'un fonctionnaire extérieur. Pour un contrôle d'implantation, il existe une redevance additionnelle de 60 EUR, correspondant aux heures de travail, au déplacement et rédaction du rapport. Après la présentation par **l'échevine des Finances (IC), Daniel Vankerkove (IC)** précise que cela a été réfléchi au sein même du service ainsi que sur base des communes avoisinantes.

**Marie-Claire Godeau-Bougard (PA)** félicite le personnel qui a très bien travaillé !

**Vote : OUI (15) (Unanimité)**

● Redevance pour l'occupation du domaine public. Inchangée, sauf quand il est impossible de déterminer le métrage, comme pour les tournages de films, le forfait passe de 500 EUR à 1.000 EUR pour trois jours, et 500 EUR par jour supplémentaire par après.

**Vote : OUI (14) - Abstention de Claude Debrulle (PA) - du fait des similitudes avec une autre redevance.**

● Redevance pour l'enlèvement des dépôts sauvages - inchangée. **Le conseiller PA Godeau-Bougard** demande ce qu'il en est dans les communes avoisinantes, **Hélène de Schoutheete** lui précise qu'Ittre est dans la fourchette reprise dans la circulaire. **Vote : OUI (15) (Unanimité)**

● Règlement de taxe concernant les parcelles bâties dans les lotissements non-périmés - inchangé.

**Vote : OUI (14) - Refus de Marie-Claire Godeau-Bougard (PA)**

● Règlement de taxe sur les résidences secondaires inchangé.

**Vote : OUI (15) (Unanimité)**

● Règlement de taxe pour les immeubles bâtis inoccupés **Claude Debrulle (PA)** trouve que ce règlement de taxe n'est pas vraiment appliqué. Est-il possible de mettre quelque chose en place pour y voir là une possibilité de logements supplémentaires ? Il faudrait un agent taxateur et un agent constatateur. **Hélène de Schoutheete (IC)** explique que l'administration a commencé un travail de longue haleine à ce sujet, des courriers ont été envoyés aux propriétaires leur demandant de prouver que les bâtiments n'étaient pas occupés par des fac-



## Conseil Communal

tures d'eau ou d'électricité.

**Vote : OUI (15) (Unanimité)**

● Règlement de taxe sur les piscines. Le conseiller PA Debrulle demande qu'il soit enlevé des exonérations les piscines en kit, puisqu'il est désormais difficile de faire la différence entre une piscine en kit et une piscine qui ne l'est pas. **Hélène de Schoutheete (IC)** précise que depuis 2014, il est demandé aux propriétaires de prouver le caractère "en kit" d'une piscine. Cela doit être démontable à tout moment. Elle pense également que cette précision est prévue par la loi, mais va voir s'il est possible de faire quelque chose. Le conseiller Debrulle (PA) demande également quels sont les moyens mis en œuvre pour s'assurer que les piscines soient bien déclarées ? **L'échevine des Finances (IC)** lui explique que les services communaux utilisent Google Earth pour repérer les piscines, et qu'un courrier de demande de déclaration de ladite piscine est alors envoyé. Si les gens ne se conformer pas à cela, il y a alors un constat. Le conseiller Luc Schoukens (Ecolo) demande combien de piscines sont taxées par an, et quel est le but poursuivi par cette taxe ? Est-ce pour taxer la consommation d'eau ou simplement pour taxer un signe extérieur de richesse ? **Hélène de Schoutheete (IC)** pense qu'il s'agit bien là d'une taxe écologique. **Donatienne Jossart (IC)** déclare alors qu'il serait bien d'exonérer les piscines naturelles. **Marie-Claire Godeau-Bougard (PA)** ajoute en plaisantant qu'à Ittre, il y a beaucoup moins de personnes qui payent que de personnes qui nagent...  
Vote d'un amendement pour retirer les pis-

cines en kit des exonérations : repoussé à 2015, pour vérifier que cela peut se faire.

**Vote : OUI (13) - Abstention de PA (2).**

● Règlement de taxe sur les terrains de golf - 6197,34 EUR par terrain de golf - inchangé. **Claude Debrulle (PA)** regrette de voir dans le préambule de ce règlement de taxe comme seule justification "étant donné la situation financière de la commune".

**Vote : OUI (13) - Abstention de PA (2).**

● Règlement de taxe concernant les documents administratifs **Marie-Claire Godeau-Bougard (PA)** demande que la taxe s'élevant à 1,20 EUR pour la délivrance d'un certificat d'identité pour les enfants étrangers soit supprimée. **L'échevine des Finances** explique que c'est le responsable du service population qui l'a demandée.

**Marie-Claire Godeau-Bougard (PA)** comprend que ces démarches peuvent être plus lourdes et donc avoir un coût plus élevé, mais pour un enfant, on ne devrait pas faire de différence entre belge et étranger.

**Vote : OUI (13) - Abstention de PA.**

● Règlement de taxe sur l'inhumation, la dispersion des cendres et la mise en funérarium **Marie-Claire Godeau-Bougard (PA)** explique qu'il existe désormais de nouvelles dispositions en matière de dispersion des cendres, puisque cela peut-être fait sur un terrain privé désormais. La commune est-elle en mesure de prélever une taxe dans ce cas-là ? **L'échevine des Finances Hélène de Schoutheete (IC)** se renseignera pour voir ce qu'il en est. **La conseillère PA** profite alors pour rappeler que le droit à l'euthanasie existe, et elle

considère que le service population devrait avoir de quoi informer les citoyens sur la procédure. Il faut, selon elle, une information venant de la commune concernant cela.

**Vote : OUI (15) (Unanimité)**

● Règlement de taxe sur le dépôt de mitraille et de véhicules usagés **Marie-Claire Godeau-Bougard (PA)** rappelle qu'à une des entrées de notre commune, il existe un établissement qui possède des tas de voitures usagées. Ce n'est pas idéal pour l'environnement, c'est un peu moyen comme première image que l'on a en entrant dans la commune. Une démarche devrait venir de la commune pour régler le problème puisqu'il n'y a apparemment pas d'effort venant de la personne. **Ferdinand Jolly (IC)** est tout à fait d'accord avec la conseillère PA.

**Vote : OUI (15) (Unanimité)**

● Règlement de taxe sur l'enlèvement des déchets - voté chaque année. Ce règlement de taxe doit être revu chaque année puisqu'il doit se situer entre 95 et 110% du coût réel. Il s'agit donc d'un calcul très précis. Si on ne se situe pas dans cette fourchette, il faut réadapter la taxe. **L'échevine des Finances** explique que le seul changement concerne les personnes isolées. En effet, en 2012, il avait été décidé d'augmenter de 25 EUR pour tout le monde. Mais en 2013, nous nous sommes rendu compte que ce n'était pas juste pour les personnes isolées, pour qui la taxe doublait. Le montant est donc désormais de 37,5 EUR pour les personnes isolées, les autres situations sont inchangées. Cela comprend la distribution des sacs poubelles gratuits, qui elle aussi

est quelque peu modifiée. Les changements concernent notamment les jeunes parents, qui se voient offrir trois rouleaux lorsqu'ils reçoivent la prime de naissance. Les personnes incontinentes, sur présentation d'une attestation, recevront deux rouleaux. Les familles monoparentales de deux personnes recevront un rouleau en plus, celles de trois personnes ou plus recevront deux rouleaux. **Fabienne Mollaert (IttrePlus)** remercie le Collège d'avoir pris en compte ses propositions. **Luc Schoukens (Ecolo)** soutient la mesure qui portait d'une préoccupation sociale avant tout. Mais Ecolo est pour la diminution des déchets, et il se demande si ces mesures sociales peuvent se combiner avec des préoccupations écologiques. Il faut que la commune continue ses efforts dans les campagnes pour la diminution des déchets (opération réussie de distribution des poules, intensification de la campagne pour le compostage, etc.) Il demande de pousser la réflexion pour les sacs ou containers à puce, afin que les citoyens payent proportionnellement à ce qu'ils jettent chaque année. **Marie-Claire Godeau-Bougard (PA)** propose quant à elle que les mouvements de jeunesse et les dames accueillantes d'enfants puissent recevoir également des rouleaux de sacs poubelles. Cette proposition avait été faite par PA et n'a pas été retenue. Or, ce sont des activités essentielles pour la commune. **Fabienne Mollaert (IttrePlus)** déclare que les accueillantes reçoivent déjà des rouleaux via le C.P.A.S. **Hélène de Schoutheete (IC)** craint quant à elle que le fait de donner des rouleaux de sacs poubelles au mouvement

# L'ABREUVOIR

## RESTAURANT

*L'équipe de l'Abreuvoir vous souhaite un Joyeux Noël et une merveilleuse Année 2015 ! Nous vous proposons pour vos réveillons un service traiteur à emporter. Qualité, fraîcheur et produits du marché sont les ingrédients que nous vous suggérons pour bien réussir votre réveillon.*

### \* LA CARTE DU RESTAURANT

#### Entrées

Duo de croquettes artisanales	13,90€
Tomates/crevettes grises	13,90€
Scampis à l'ail, curry ou sauce provençale	11,90€
Toast brioché au chèvre chaud et miel d'acacia	12,90€
Jambon de Parme et son melon de Cavaillon	12,90€

#### Plats

Entrecôte irlandaise, sauce au choix	21,90€
Pavé de saumon, sauce béarnaise	15,90€
Filet mignon, sauce au choix	20,90€
Dos de cabillaud à l'estragon	17,90€

*Tous nos plats sont accompagnés d'une petite printanière de légumes et d'un accompagnement. Les sauces au choix sont : poivre vert, archiduc, béarnaise ou provençale. Les accompagnements au choix sont : pommes-de-terre grenailles, tagliatelles, frites ou croquettes.*

#### Desserts

Mousse au chocolat	6€
Tarte Tatin	6€
Dame blanche traditionnelle	6€
Coupe Brésilienne	6€
Assortiment de douceurs marocaines	6€
Assortiment de sorbets	6€

### \* EN TRAITEUR

Les commandes doivent arriver quatre jours à l'avance. 40€ pour le 24 décembre et 50€ (hors vin) pour le 31 décembre. Nous sommes toujours disposés à vous préparer d'autres spécialités. N'hésitez donc pas à nous contacter.

### \* LES MENUS DE FÊTE

#### LE MENU FRANÇAIS

##### ENTRÉES

Foie gras en toast, figues caramélisées et compotée d'oignons

**Ou** Carpaccio de Saint-Jacques et homard

**Ou** Saumon fumé d'Ecosse et son toast brioché

##### PLATS

Dinde farcie au foie gras et mousseline de potirons

**Ou** Râble de lièvre rôti au foie gras

##### DESSERT

Bûche traditionnelle

#### LE MENU MAROCAIN

##### Entrées

Pastilla de homard aux saveurs marocaines

Brique de Saint-Jacques et gambas

##### PLATS

Tajine de dinde aux petits légumes

Tajine de homard royal

##### DESSERT

Douceurs marocaines des fêtes

### \* MAIS AUSSI

Couscous de dinde aux oignons confits et raisins à emporter pour 4 ou 8 personnes - à partir de 50€

Plateau de fruits de mer de l'Abreuvoir - composé de 10 fines de Claire, 6 belons n°5, 2 clams, 6 amandes, 8 palourdes, 12 moules parquées, 6 gambas, des bulots, des crevettes grises, des bigorneaux, des crevettes roses et un homard - pour 4 ou 8 personnes - à partir de 40€.

#### Heures d'ouverture :

Du jeudi au lundi :

De 12h00 - 14h00 - De 18h00 - 22h00

#### Jours de fermeture :

lundi 22, mardi 23 et mercredi 24 décembre

#### L'ABREUVOIR

RUE BASSE, 2 - 1460 ITTIRE

067164 67 06

Hilza Rachid - info@labreuvoir.be

04871 35 75 90



## Conseil Communal

de jeunesse pourraient les pousser à moins trier. **La conseillère PA Godeau-Bougard** propose alors de leur donner également des sacs bleus pour les P.M.C. L'échevine des Finances s'engage alors à réfléchir à cette proposition. **Christian Fayt (IttrePlus)** souhaite souligner une fois encore le beau travail entrepris par **Fabienne Mollaert (IttrePlus)**. Enfin, le conseiller **Schoukens (Ecolo)** se demande si les personnes les plus démunies ne se sentiraient pas plus à l'aise de pouvoir aller demander la réduction via le C.P.A.S plutôt que de faire une demande à la commune. Vote : OUI (15) (Unanimité)

Vote : OUI (15) (Unanimité)

● Redevance sur l'enlèvement des immondices (sacs poubelles) - 1 EUR pour un sac de 60 litres et 0,55 EUR pour un sac de 30 litres - inchangée. **Claude Debrulle (PA)** considère toujours que l'augmentation décidée il y a un an est exagérée.

**L'échevine de Schoutheete (IC)** lui explique que le Collège avait estimé qu'il valait mieux augmenter le prix pour coller au coût-vérité. Cela incite à trier les déchets. **Marie-Claire Godeau-Bougard (PA)** souligne que les nouveaux sacs ont plus de défauts.

Vote : OUI (13) - Refus (2) de PA.

**Pour consulter l'ensemble des taxes communales (également les taxes inchangées qui ne sont pas reprises dans ces pages, rendez-vous sur [http://www.ittre.be/pages/admin\\_r%E8glement%20taxred.htm](http://www.ittre.be/pages/admin_r%E8glement%20taxred.htm)**

#### 4. INTERCOMMUNALE IMIO - ASSEMBLÉES GÉNÉRALES - ORDRES DU JOUR : DÉCISIONS

L'intercommunale de Mutualisation en Matière Informatique et Organisationnelle se réunit en assemblée générale le 19 novembre. Deux ordres du jour sont à disposition du Conseil. Le premier comprend des points à traiter à l'extraordinaire : la modification de deux articles dans les statuts. Le second comprend les points à traiter à l'ordinaire : le plan financier 2015-2020, présentation de l'offre de service et des solutions informatiques dont ils sont les conseillers.

Les représentants communaux sont : Claude Debrulle (PA), Aurélien Aubry (IttrePlus), Aurélie Poulain (IttrePlus), Thierry Wyns (IC) et Pascal Henry (IC).

**Aurélien Aubry (IttrePlus)** explique qu'il s'est rendu à la dernière assemblée, mais qu'il n'avait pas le droit de voter, étant donné que la commune n'avait pas transmis le rapport de délibération. **Paul Pierson (Directeur Général)** lui assure que le problème a été réglé, il ne devrait donc plus y avoir le même souci.

Vote : OUI (15) (Unanimité).

#### 5. Marché public de travaux à la cure de Virginal - Conditions et mode de passation : approbation

L'échevin des Travaux **Christian Fayt (IttrePlus)** explique qu'il faut faire la réparation de quatre châssis (6.000 EUR TVAC) et la réfection de la descente de la chemi-

née et de la corniche (4.000 EUR TVAC), soit un total de 10.000 EUR TVAC estimé pour l'ensemble des travaux.

**Luc Schoukens (Ecolo)** souligne que le matériau n'est pas précisé dans le dossier. **Paul Pierson (Directeur Général)** explique que des fenêtres ont été refaites peu avant l'achat par la commune du bâtiment. Pour coller à ces fenêtres qui ne doivent pas être remplacées, le PVC blanc a donc été choisi.

**Le conseiller Schoukens** demande pourquoi cela n'a pas été précisé dans le cahier. **Le Directeur Général** admet qu'il y a eu erreur. **Claude Debrulle (PA)** note que le double vitrage a été choisi. Le triple vitrage n'implique aujourd'hui plus une si grande différence en termes de coût, pourquoi ne pas directement opter pour cette option ?

**Christian Fayt (IttrePlus)** dit qu'une option sera demandée dans le marché public pour avoir les prix dans le cas où on installerait du triple vitrage. **Marie-Claire Godeau-Bougard (PA)** souligne aussi que toutes les cheminées en briques vont devoir être tubées avant 2015 ou 2016, pourquoi ne pas profiter de ces travaux ? Il faudra d'ailleurs tenir cela à l'œil pour toutes les cheminées. **L'échevin Fayt (IttrePlus)** précise que dans ce cas-ci, les travaux se font un peu dans l'urgence.

Vote : OUI (14) - Abstention de **Luc Schoukens (Ecolo)**.

#### 6. MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURE POUR L'ACHAT D'UN NOUVEAU " ROULEAU " POUR LE TERRAIN DE FOOTBALL À ITTRE - CONDITIONS ET MODE DE PASSATION : APPROBATION

**Christian Fayt (IttrePlus)** explique que, depuis plusieurs années, la Jeunesse Sportive Ittroise demande un nouveau rouleau pour rouler le terrain.

À l'époque, la commune avait marqué son accord à la condition qu'ils se chargent d'acheter un tracteur et qu'ils fassent des efforts de leur côté.

Le montant est estimé à 4.000 EUR TVAC.

Vote : OUI (15) (Unanimité).

#### 7. MARCHÉ PUBLIC DE SERVICE POUR LA RÉALISATION D'UN AUDIT POUR LA CONCEPTION D'UN SYSTÈME SIGNALÉTIQUE POUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE - CONDITIONS ET MODE DE PASSATION : APPROBATION

**L'échevine de la Mobilité de Schoutheete (IC)** présente le projet. Il s'agit d'une dynamique qui est discutée depuis longtemps entre autre au sein du Conseil Consultatif de la Mobilité. La volonté est de revoir toute la signalisation de la commune afin de l'uniformiser. Cela permettrait de mettre en valeur les services, les établissements, les commerces, etc.

Ce travail n'est pas réalisable en interne. Nous réalisons donc un marché public pour trouver l'entreprise qui va pouvoir analyser les offres et faire le suivi du chantier. Le marché public reviendrait à 18.331,50 EUR TVAC.

**Jean-Paul Cayphas (IC)** demande en combien de temps tout cela peut être réalisé ? **L'échevine des Finances (IC)** explique qu'il

  
DÉCORATION - ATMOSPHÈRE - ÉVÉNEMENTS  
RUDI HANNON

**Au Bazar**

Heures d'ouvertures  
le lundi et mardi sur RDV - le mercredi de 14h00 à 18h30  
le jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h30  
le samedi de 9h30 à 14h00

rue de la Station 28 Braine-le-Château  
02/366 37 46 - 0475/46 24 39  
[www.aubazar.be](http://www.aubazar.be)

**Chez Christian**  
**LOUIS DELHAIZE**

Rue du Croiseau 151 - 1460 ITTRE - 067/64 71 09  
ouvert de 7h à 19h  
le dimanche jusque 18h - jour de fermeture le lundi

LOTTO

Divers fruits et légumes frais y sont présentés, ainsi qu'un grand choix de charcuteries et de fromages.

Arrivée journalière de pains et pâtisseries.

Livraison gratuite à domicile

En plus, pour les fêtes, une belle table avec de multiples cadeaux de Noël et fin d'année



Meilleurs vœux  
Pour l'an 2015



POUR VOS PUBLICITÉS  
LE PETIT TRAM  
067/64 73 23WWW.ITTRECULTURE.BE

**Au P'tit Vesnau**

Vous propose pour cette fin d'année 2014, un large choix de :

- ❖ Petits pains (noix, nature, pavot, ...)
- ❖ Cognous de 150gr à 2kg (nature, raisins, pépites chocolat, sucre)
- ❖ Bûches-Calendar-Cœur de **Nouvel an** (crème fraîche, crème beurre : vanille, moka, chocolat, praliné, grand-marnier)
- ❖ Fruits & légumes frais du jour
- ❖ Surgelés : zakouski, pommes duchesse, bûche de glace)
- ❖ Vins et mousseux
- ❖ Biscuits apéritifs, chips, toats, etc...
- ❖ Coffret cadeau
- ❖ Nous vous proposons également de la **décoration de table** (nappes, serviettes, verrines, bougies).

**Cette année, le magasin sera OUVERT :**

Du mardi au vendredi de 7h30 à 18h30,  
le samedi de 7h30 à 17h30 et le dimanche de 8h à 12h30.

Les 24 et 31 décembre,  
le magasin sera OUVERT de 8h à 17h

**Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes**

Au P'tit Vesnau rue du centre, 20 -1460 Virginal - 067/64.71.08



## Conseil Communal

fait compter entre quatre et six mois, sans tenir compte des discussions internes à la commune entre certaines étapes du processus.

**Claude Debrulle (PA)** trouve que ce projet est une excellente initiative. Il se demande toutefois si la portée est juste d'indiquer des directions, ou si on va mettre en avant également les origines de notre patrimoine culturel, etc. comme cela se fait dans d'autres communes. L'échevine de la Mobilité explique que c'est juste directionnel dans un premier temps. Du point de vue du budget, ce serait trop coûteux d'établir une charte graphique propre à la commune par exemple. Mais après cette première étape, rien ne nous empêchera d'aller plus loin. Le conseiller PA demande alors si un comité d'accompagnement pourra suivre cette procédure. **L'échevine de Schoutheete (IC)** trouve que le Conseil Consultatif de la Mobilité peut prendre en charge cela, avec s'il le faut, des invités extérieurs pouvant amener leur expertise. **Claude Debrulle (PA)** demande si les institutions ressources pourront fournir des indications quant aux lieux à inventorier ? **L'échevine** précise que c'est le rôle de l'entreprise qui remportera le marché public de réaliser cet inventaire des ressources et besoins. **Le conseiller Schoukens (Ecolo)** souligne que dans les délibérations, on se cantonne aux artisans, commerces et restaurants. Il espère que les lieux culturels et autres ressources s'y retrouveront malgré tout. **L'échevine** rassure le conseiller en expliquant que le cahier des charges reprend ce type de panneaux. **Luc Schoukens (Ecolo)** propose alors d'ajouter les circuits vélos, de transports en commun, etc. **L'échevine** préfère ne pas alourdir les demandes faites dans le cahier des charges, et voir ce que les entreprises proposeront. Elle ajoute également qu'il est prévu de demander des panneaux pour y insérer un agenda culturel. Le marché est très complet.

**Vote : OUI (15) (Unanimité).**

### 8. Marché public de travaux de réparation à effectuer à la Forge suite aux inondations - Conditions et mode de passation : approbation

Suite aux inondations, il y a une grosse fissure qui est apparue sur le mur du Musée de la Forge. Pour effectuer des travaux, le montant a été estimé à 3.000 EUR TVAC.

**Vote : OUI (15) (Unanimité).**

### 9. REMPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE DE L'ANTENNE DE POLICE SUITE AUX INONDATIONS - CHANGEMENT DE PROCÉDURE : PROCÉDURE NÉGOCIÉE SUR SIMPLE FACTURE : APPROBATION

Depuis les inondations, durant lesquelles la chaudière de l'antenne de police d'Ittre a été touchée, il n'y a plus ni chauffage, ni eau chaude. Or, l'hiver approche. Il faut donc remplacer la chaudière au plus vite. Un marché est ouvert avec Omnitherm, qui doit venir placer la chaudière le plus vite possible. Le coût est de 4.029,30 EUR TVAC pour le placement et la mise en route. **Marie-Claire Godeau-Bougard (PA)** insiste sur le fait que, malgré qu'on travaille ici encore dans l'urgence, il faut penser aussi au futur. Remettre la chaudière dans la cave, c'est risquer qu'elle soit inondée à nouveau si jamais une telle catastrophe devait se reproduire. **Paul Pierson (Directeur Général)** lui explique que l'urgence ne permet pas en effet de chercher un autre emplacement pour le moment, puisque ça demanderait plus de travaux pour retravailler tout le dispositif. Là, le but est que l'antenne de police bénéficie de chauffage pour cet hiver ! Mais il est vrai que cela ne doit pas empêcher de réfléchir à un système de protection. **Claude Debrulle (PA)** demande s'il n'est pas possible de la surélever en attendant meilleure solution. **Le Président du Conseil (IC)**

donne quant à lui raison à **la conseillère PA**, puisque de plus en plus souvent, on ne met plus les chaudières dans les caves des maisons !

**Vote : OUI (12) - Abstention (3) de PA et Ecolo.**

### 10. MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX POUR LA RÉPARATION DES TERRAINS DE TENNIS SUITE AUX INONDATIONS - CONDITIONS ET MODE DE PASSATION : APPROBATION

Ce point a déjà été abordé lors de l'explication de la modification budgétaire. Pour rappel, pour que les terrains soient praticables pour le printemps 2015, leur réfection est nécessaire au plus vite.

Cela reviendrait, selon les estimations, à 16.649,6 EUR.

**Vote : OUI (15) (Unanimité).**

### 11. MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX DE RÉPARATION DE PONTS SUITE AUX INONDATIONS - CONDITIONS ET MODE DE PASSATION : APPROBATION

**Christian Fayt (IttrePlus)** explique que, lors du Conseil Communal du 9 septembre, la procédure pour trouver un bureau d'études qui pourra assurer le suivi des réparations des ponts avait été fixée et approuvée. Trois sociétés ont remis leurs prix, allant de 35.000 EUR à 96.000 EUR. La société choisie, SIETCO, a proposé un prix de 36.854,79 EUR TVAC. Il leur a été demandé d'aller très vite pour pouvoir réparer au moins deux ponts en urgence, là où il y a des problèmes de sécurité importants. Il y a le pont se trouvant à la Rue de Schoot (estimé à 47.000 EUR) et le pont de la Rue de Baudémont (estimé à 36.000 EUR). Vu l'urgence, il a été décidé de travailler grâce à une procédure de passation de marché négociée sans publicité, pour que ça aille le plus vite possible. Il reste encore un autre pont à réfectionner,

qui sera pris en charge par le service de travaux. Il s'agit d'un deuxième pont à la Rue de Baudémont. Cela montrera qu'on avance.

Après cela, il y aura encore deux ponts à remplacer totalement, ce sera la Rue aux Cailloux, ainsi que la passerelle de la Rue du Maustichy. Suite aux négociations avec différents propriétaires, il sera envisagé de créer des digues pour la rétention d'eau, notamment pour la rue de Baudémont.

**Claude Debrulle (PA)** demande ce qu'il en est du pont de la rue de Gaesbecq.

**L'échevin des travaux (IttrePlus)** explique qu'ils envisagent de le faire faire également par le personnel communal. De plus, la volonté est de faire plus écologique. Au lieu de faire des murs en béton, nous allons essayer de faire un talutage plus long, et de faire ressortir plus le pertuis, afin qu'il y ait moins d'érosion. **Le conseiller PA** revient également sur la discussion déjà abordée le 9 septembre qui expliquait la nécessité de revoir le gabarit du pont de Baudémont et d'y mettre des parapets ajourés. Or, cela ne se retrouve pas dans le cahier des charges. **Christian Fayt (IttrePlus)** lui répond que les parapets ne sont pas prévus dans le cahier des charges. Mais là où une digue pourra être faite, elle le sera.

**Claude Debrulle (PA)** parle aussi du sous-dimensionnement du pont qui passe à Huleu. **L'échevin Fayt (IttrePlus)** dit que le but est également de mettre des zones de rétention en amont ! D'ailleurs, plusieurs propriétaires terriens commencent à venir proposer de faire des zones de rétention sur leurs terres.

**Marie-Claire Godeau-Bougard (PA)** signale que sur la route de Virginal (la RN 280), les débris sont toujours là, les égouts sont à ciel ouvert, etc. Sait-on quand la Région va se décider à bouger pour cela ? **Christian Fayt (IttrePlus)** déclare que ce n'est pas aussi simple que ça. Ils en sont maintenant à l'étape de l'engagement financier, mais il y a un tas de lourdeurs administratives qui

**Massages relaxants**  
**Réflexologie plantaire**  
**Reiki**  
Cabinet diététique - Chantal VAN LIERDE  
36 rue G. Vervueren 1460 VIRGINAL 067/64 64 37

**B<sub>3</sub>C**  
Benoît Pire et Pierre Carton  
**ELECTRICITÉ**  
**CHAUFFAGE**  
**SANITAIRE**  
**AMÉNAGEMENT D'INTÉRIEUR**  
**ÉNERGIES RENOUVELABLES**  
0475/41 57 11 - 0494/52 48 28

**Ets BONTET Philippe** S.P.R.L.  
**Châssis - Portes - Vérandas - Volets**  
P.V.C Deceuninck (possibilité bois et Alu)  
Electrification de volet (délais rapides)  
Primes à l'énergie et réduction d'impôts  
**Rue Bruyère de Virginal, 76**  
**1460 Ittre (Virginal)**  
**Tél : 067/64 83 01 - Fax : 067/64 83 01**  
**Gsm : 0475/571 399**

+32 495 15 28 15  
**Entreprise de Toiture, Zinguerie.**  
Neusy Michel SPRL  
Tous travaux de toiture, zinguerie, charpente,  
étanchéité de cheminée, démoissage,  
plate-forme zinc, pvc, roofing,  
peinture sur ardoises, nettoyage gouttières,  
contrat d'entretien, devis gratuit,  
neusymichel@hotmail.com

**FUNÉRAILLES**  
**BRAINOISES**  
**Micheline et Alain Ramael**  
Prise en charge complète avec discrétion - Service soigné  
Funérarium, fleurs, articles et monuments funéraires  
Contrats de funérailles et volontés  
**PLACE AUX FLEURS**  
Magasin de fleurs naturelles  
Grand Place 8 à 7090 Braine-Le-Comte  
Tél. : 067/55 32 10 - Fax. : 067/56 11 00  
mivan@skynet.be

**Dany Sanitaires**  
● Plomberie - Zingerie  
● Installations Sanitaires  
● Traitement de l'eau  
● Economie d'eau - Distributeur  
accessoires Eropel pour douches  
et robinets  
0479/459 839 - 067/64 92 53 (soir)  
dany.sanitaire@skynet.be - www.dany-sanitaires.be  
rue Bruyère de Virginal, 121 - Virginal

**Service de location**  
**de matériels pour**  
**toutes vos fêtes**  
**SEEPower**  
**Seepower sprl - ZONING DE VIRGINAL**  
Rue de Tubize 8a - 1460 ITTRE 067/64 91 78  
**www.seepower.be**

**Briesco** Les spécialistes des  
chaudières à bois  
**Biomasse : Pellets - Bûches - Bois déchiqueté -**  
**- Agrocombustibles**  
- Economiques : beaucoup moins cher  
que le mazout ou le gaz.  
- Ecologiques : combustible renouvelable  
et local.  
- Faciles et pratiques à utiliser.  
1 Rue de Wauthier-Braine 1461 Haut-Ittre  
tel : 02 355 15 55 www.briesco.com info@briesco.com

**CARFITTING**  
**067/21 92 89**  
ENTRETIEN - RÉPARATION - ACHAT - VENTE  
VÉHICULES TOUTES MARQUES  
**Vincent Verstraeten**  
Rue les Hauts du Ry Ternel 32 - 1461 HAUT-ITTRE



## Conseil Communal

ralentissent le processus, mais qui permet surtout de contrôler les marchés. **Le conseiller Schoukens (Ecolo)** trouve qu'il est intéressant de se demander pourquoi la procédure suivie par la Région semble être normale alors que la situation est extraordinaire. **L'échevin des travaux (IttrePlus)** est d'accord avec cette remarque, et ajoute qu'heureusement, il y a les riverains qui poussent aussi à leur manière et qui font avancer les choses.

**Vote : OUI (15) (Unanimité).**

### 12. ARRÊTÉS DE POLICE DU BOURGMESTRE : RATIFICATIONS

Il y a en tout soixante arrêtés à ratifier - couvrant la période d'août à novembre 2014. Jean-Paul Cayphas (IC) demande si les conseillers ne voient aucun inconvénient à les ratifier en un seul vote.

**Vote : OUI (15) (Unanimité).**

### 13. POINT DU GROUPE P.A. SUR LE DÉPÔT D'UN PROJET DE PRÉVENTION " INONDATIONS " À ITTRE - DOSSIER : DÉCISION

Le groupe PA, sur base de consultations, d'avis, de la façon dont les événements ont dû être pris en charge en urgence, etc. a rédigé un document reprenant un axe de réflexion sur la politique de prévention qui pourrait être dégagée de la catastrophe vécue en juillet par les Ittrois.

Ce document est proposé au Conseil comme base de travail pour poursuivre la réflexion. Il comporte six articles, à savoir : l'amélioration du système d'alerte existant afin que la Commune puisse disposer d'in-

dications précises sur les risques météorologiques et en informer la population par tous les moyens de préventions adéquats possibles, l'amélioration de la percolation de l'eau par les bonnes pratiques agricoles suite à une table ronde réunissant autorités et exploitants, l'amélioration de la retenue des eaux afin d'en diminuer la vitesse et la force par l'utilisation de ZIT, l'accélération de l'écoulement des eaux en repensant les ponts et en y ajoutant les éléments nécessaires pour les rendre optimaux, en réduisant les risques auprès des habitants et futurs habitants, et enfin, la mise en œuvre de ce plan.

**Ferdinand Jolly (IC)** félicite le travail de synthèse effectué par le groupe PA. Celui-ci structure ce qui a déjà été fait et proposé ces derniers mois. Tous les conseillers se sont rendus sur le terrain et ont pu constater la complexité de la topographie de notre commune. Il est donc évident que le travail de réflexion doit être encadré par des experts. Une réunion est prévue le 6 novembre avec le C.P.A.S et les services de secours afin de dresser le bilan. De plus, le travail à effectuer avec les agriculteurs a déjà commencé, et le Collège préfère les associer à la démarche dans un premier temps, plutôt que d'imposer des mesures. **Le Bourgmestre** se montre ravi que le groupe PA s'engage dans la même direction que la majorité, mais il est préférable d'attendre les résultats des analyses.

**Christian Fayt (IttrePlus)**, quant à lui, présente l'avancée du travail réalisé avec le Contrat de Rivière Senne. Les subsides européens pour le projet " Life " ont été acceptés, permettant ainsi un projet inté-

gré sur l'ensemble du bassin de la Senne. Dans ce projet sont prévus des bassins sur le Ry Ternel. De plus, il y a eu une réunion concernant le plan global pour le risque d'inondations, durant laquelle une hiérarchie de ce qui doit être fait en Région wallonne a été créée. Le Ry Ternel est une zone prioritaire en ce qui concerne le bassin de la Senne. Pour le plus court terme, l'étude MyClene à 14.900 EUR HTVA a été acceptée, et c'est le Contrat de Rivière Senne qui a avancé la somme. Outre les différentes possibilités de ZIT, il leur a été demandé de mesurer l'impact de l'autoroute sur les cours d'eau ittrois. De plus, Marc Bastin, Député provincial, a fait la promesse de soutenir le dossier. Braine-l'Alleud a également commencé des travaux et des relevés topographiques. Mais tout ce qui peut être fait maintenant doit être fait. Nous n'oublions pas, mais eux oui.

**Luc Schoukens (Ecolo)** félicite PA pour son travail. Qui plus est, les éléments expliqués à l'instant par **Christian Fayt** sont très encourageants pour le groupe Ecolo. La proposition faite par Ecolo lors d'un précédent Conseil de créer une commission a été refusée, mais toutefois les chemins empruntés mènent à quelque chose qui s'en rapproche, et le conseiller constate que la volonté de pouvoir créer un dialogue avec tous les intervenants va se réaliser. Ecolo précise que l'accent doit être mis, selon eux, sur la prévention immédiate au quotidien. Un plan d'urgence concret doit être mis en place le plus vite possible.

**Christian Fayt (IttrePlus)** pense que la prévention immédiate sera plus efficace sur le terrain, si un groupe de travail composé

de riverains sert de référence, en installant par exemple des clapets anti-retours, etc. **Ferdinand Jolly (IC)** ajoute que des discussions sont en cours avec l'IRM et la Province pour voir s'il est possible de mettre des choses en place pour que la prévention soit plus rapide.

**Claude Debrulle (PA)** considère qu'il n'y a aucune contradiction entre la synthèse réalisée par PA et les analyses à venir. Au contraire, tout cela enrichira la mémoire collective utilisée pour ce document. Il demande donc que ce document soit examiné par le Conseil pour vote.

**Luc Schoukens (Ecolo)** propose une cage de protection au pont du canal, pour éviter que le trou ne se bouche, ainsi que la création d'un caniveau pour créer un exutoire supplémentaire. **Le bourgmestre (IC)** répond que ces propositions seront à soumettre au bureau d'études, et que le Collège souhaite disposer de ces données techniques avant de lancer un groupe de travail. Concernant les grilles proposées par le conseiller Ecolo, **Christian Fayt (IttrePlus)** explique que cela demande un entretien permanent pour éviter que trop de choses s'y accumulent.

**Claude Debrulle (PA)** insiste et demande que, conformément aux règles de droit communes à toute assemblée délibérative, ce document soit voté article par article, et puis dans son ensemble, afin que les opinions politiques fournissent une vision d'ensemble du travail technique. Mais **Christian Fayt (IttrePlus)** craint qu'un vote figerait ce document. Après une suspension de séance durant laquelle la majorité a souhaité parler de sa position quant à cette

Pour vos publicités  
Le Petit Tram  
067 64 73 23  
www.ittreculture.be

Depot design  
CONTEMPORARY  
FURNITURE & ACCESORIES

Ouvert du mardi au samedi  
de 10h30 à 18h30

19 Quai du Hainaut - 1080 Bruxelles - 02/502 28 82  
www.depotdesign.be

**GODART S. SPRL**  
PARTICULIERS & INDUSTRIE :

- Curage par WATER-RECYCLING
- Fraisage de racines et de béton
- Hydrocurage / Débouchage
- Vidange / Nettoyage
- Endoscopie / Détection

EXCLUSIF en Belgique  
**067/64.92.55**

Réparation d'égouts SANS casser votre carrelage  
Egout cassé, infiltration d'eau, racine d'arbre, dépôt calcaire, ...  
Votre problème ➔ Notre solution !

Sprl  
**TORDEURS**  
Patrick  
**CHAUFFAGE - SANITAIRE**  
Installation - Entretien  
Dépannage  
Tél. & Fax : 067/64 72 82  
Rue de Fauquez 21 A -1460 ITTRE

Abri-Toit  
Vincent Van Parys  
Toiture - zinguerie  
Petites réparations  
info@abri-toit.be  
0476/03 14 04 - 067/33 56 46  
Rue Godimont 1 à 7063 Neufvilles  
**www.abri-toit.be**

**Gascard G.S.C. sa**  
Constructions métalliques  
Ferrermeries contemporaines

Ateliers et siège social  
Rue de Tubize 12  
1460 Ittre - VIRGINAL  
Tél. 067/64 79 00  
Fax. 067/64 73 03

### CHOISIR SON GENERATEUR DE SECOURS A USAGE PRIVE QUE FAIRE ... !!! EN CAS DE PANNE GLOBALE D'ELECTRICITE ?

Si demain, vous vous trouvez dans une situation hivernale sans chauffage !!!  
Il faut savoir que même les chaudières à mazout, à gaz et le photovoltaïque ont besoin d'électricité pour fonctionner !!!  
ne l'oubliez pas.

D'autres répercussions seront présentes ; imaginez ; la porte portail restera immobilisée, votre installation domotique ne fonctionne plus, votre système d'alarme restera muet, les plaques de cuisson de la cuisinière deviendront inutilisables, le frigo et le congélateur s'arrêtent, votre pompe vide-cave ne fonctionnera plus... etc... une catastrophe !!!  
privée et économique !!!

Il est encore temps de réagir, investissez maintenant dans l'achat d'un générateur, parlons-en ! et adaptions ce dernier à «VOS BESOINS».

N'hésitez pas à nous contacter, nous serons à votre écoute

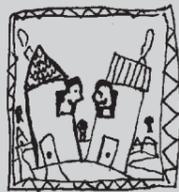
**ATELIERS MESTDAGH A. AGRICOLE BELGIUM**

Chaussée de Nivelles, 37 à 1461 Haut-Ittre  
Tél : 00 32 (0)2 366 23 88 - Fax 00 32 (0)2 366 39 08  
info@mestdagh-agricole.be

### Virginal Mazout



**Tél. : 067/64 80 35**



## Conseil Communal

demande de vote du document, Christian Fayt explique que le document proposé par PA est un bon début de document de travail, mais que la volonté est de l'améliorer avec tous. La Majorité n'acceptera donc pas ce document dans l'état actuel. Les débats s'emportent quelque peu, l'échevine de Schoutheete (IC) trouve cela bizarre comme méthode de travail, elle se déroule à l'inverse de ce que le Collège et le Conseil font habituellement : les études techniques précèdent les décisions politiques. Marie-Claire Godeau-Bougard (PA) considère que ce n'est pas à un bureau d'études de donner l'initiative aux projets politiques. Accepter ce document faciliterait le travail du Collège.

Le Président Cayphas (IC) en appelle au calme et demande un vote global. Claude Debrulle (PA) refuse. Un premier vote décide donc de traiter ce document dans son ensemble et non pas article par article, seul PA s'oppose à cette décision.

**Vote global : Pour (3) PA - Ecolo & Refus (12) IttrePlus et IC.**

### 14. QUESTIONS ORALES

#### LE BLACK-OUT ÉLECTRIQUE

Marie-Claire Godeau-Bougard (PA) souhaite parler du black-out électrique éventuel. Selon le site de l'UVCW (Union des Villes et des Communes de Wallonie), ce sont les communes qui sont chargées du plan d'urgence. Or, dans notre commune, il existe une prison, quatre homes, des écoles, une écluse, etc. En plus de cela, il

faut réfléchir aux prises en charge particulières de personnes nécessitant une assistance médicale électrique. La conseillère demande donc si tout cela est en ordre et souhaite que lors du prochain Conseil, un point soit fait sur la situation.

Ferdinand Jolly (IC) avance quelques éléments de réponse, notamment en expliquant que la campagne d'information sur les heures de délestage est relayée sur le site et dans le bulletin communal. Une réunion est prévue avec les professeurs, les banques, etc. ainsi qu'une réunion spécifique pour la prison. Le tout est d'avancer sans affoler la population. S'il devait y avoir un problème de grande ampleur, le centre de crise se trouvera dans le centre administratif, et le centre d'accueil, à la salle Planchette. Donatienne Jossart (IC) demande alors ce qu'il en est pour Virginal, Haut-Ittre et Fauquez. La Salle Planchette était une bonne solution pour les inondations qui n'ont touché qu'Ittre. Ferdinand Jolly (IC) répond que la Salle Polyvalente pourrait être utilisée pour Virginal.

#### CENSURE POLITIQUE DANS LE PETIT TRAM

Claude Debrulle (PA) souhaite quant à lui poser une question quant à ce qu'il considère comme une censure journalistique exercée par le Collège sur le Petit Tram d'octobre 2014 dans le cadre d'un article sur les inondations. En août, le bulletin communal expliquait les différentes dispositions prises. En septembre, le bourg-

mestre et la présidente du C.P.A.S sont interviewés, et on retrouve aussi l'annonce de réunions pour le PCDR et de la semaine de la mobilité.

Le Petit Tram est un outil d'éducation permanente pour le Centre Culturel, et il est normal qu'ils interviewent la majorité. Cependant, le souhait de l'équipe rédactionnelle était d'interviewer également l'opposition, pour avoir leurs avis sur la question. Et le Collège a demandé au responsable de ne pas publier cela. À quel titre le Collège peut-il interdire la prise de parole de l'opposition souhaitée par l'équipe rédactionnelle, alors que la majorité a pu, quant à elle, s'exprimer dans ces pages ? Cela me rappelle de mauvais souvenirs d'avant 2006.

Ferdinand Jolly (IC) explique qu'il ne souhaitait pas être interviewé "politiquement", mais bien pour informer le citoyen, faire un état technique des faits. Le débat politique n'a pas à apparaître dans ce cas-là. L'expression politique doit se retrouver dans le bulletin communal. Cependant, jamais il n'y a eu de volonté de la majorité de censurer le travail journalistique !

#### EXCÈS DE VITESSE AUTOMOBILE À VIRGINAL

Thierry Wyns (IC) souhaite interpellier l'échevine de la Mobilité quant à la circulation automobile dans certaines rues de Virginal. La Rue Bruyère est la rue la plus habitée de la commune. Or, la vitesse des voitures dans cette rue ainsi que dans la

rue des écoles est un grave problème, à prendre au plus vite à bras le corps.

L'échevine de Schoutheete (IC) lui répond que le prochain bulletin communal présentera les résultats, plus qu'interpellant, des comptages réalisés dans différentes rues de la commune. Il y a en effet une réflexion à faire sur différentes voiries de l'entité ! À cela, Fabienne Mollaert (IttrePlus) aimerait ajouter le fait que la circulation devant la plaine de jeux de Fauquez est de maximum 50km/h. Or, pour toutes les autres aires de jeux sur l'entité, des zones 30 ont été placées. Hélène de Schoutheete (IC) explique que lors des comptages, plus de la moitié des automobilistes dépassaient la vitesse autorisée, dans plus de la moitié des rues sondées. Pour les rues Arthur et Maurice Brancart, Mon Plaisir, un plan de circulation est en pleine réflexion avec la commune de Braine-le-Comte.

#### DOSSIER SPORTISSIMO

Enfin, le conseiller Schoukens (Ecolo) demande que soit ajouté à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal un point faisant le point sur la gestion de l'Intercommunale Sportissimo. Le Bourgmestre (IC) déclare qu'il essaiera de rendre une information à ce sujet dès que possible.

La séance se poursuit à huis clos.

Prochain conseil communal  
Mardi 16/12

## Electricité Marchal sprl

A votre service depuis 1980

Mise en Conformité

Travaux et dépannages en tous genres.

Vidéoparaphonie.

Chauffage électrique.

Domotique BTICINO et HAGER

Surveillance par caméras.

Contrôle d'accès en tous genres.

Electrification de portail ou porte de garage.

067/64 61 13 - 0475/479 346

info@marchalsprl.com

www.marchalsprl.com



**BNP PARIBAS  
FORTIS**

Agence Ittre

Michel Mortier

Rue Basse 26  
1460 Ittre

T: +32 (0)67 64 55 40 | F: +32 (0)2 228 17 00  
ittre@fortis.com

N° CBFA: 045110 cA-cB

## L'Etable d'Hôtes

Ferme de Samme



SALLE DE FÊTES ET DE BANQUETS  
ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

TABLES D'HÔTES TOUS LES VENDREDIS  
DÈS 19H30

CUISINE AUX LÉGUMES BIO

rue de Tubize 4B - 1460 VIRGINAL

067/78 06 70 - 0497/415 421 - 0494/652 753

letabledhotes@letabledhotes.be - www.letabledhotes.be

## DÉPANNAGE

02/366 12 75 *debauche* 24h/24

TOUS VEHICULES  
TRAVAUX SUBAQUATIQUES

Chée de Nivelles, 31 • 1460 HAUT-ITTRE • TEL (02) 366 12 75 • FAX (02) 366 32 90



**PATRICE FOU CART**

33 Rue Emile Nils 1460 Ittre

Abattage - Elagage

Taille de haies

Bois de chauffage - Travaux forestiers

067/56 17 54 ou 0476/82 46 37

## NOUVEAU A BRAINE-LE-CHÂTEAU Vous entendez mal ?

Une solution efficace, très discrète  
Et très peu coûteuse vous intéresse ?  
Une bonne audition

Aux meilleurs conditions

JOURNÉES SPÉCIALES D'INFORMATION  
SUR LES NOUVEAUX APPAREILS AUDITIFS  
Test auditif gratuit

Tous les lundis et les jeudis de 9h à 12h  
Autres heures et jours sur rendez-vous

Tél. : 02/366 03 13

Les appareils les plus petits du monde dans ou derrière  
l'oreille. Consultations gratuites sans engagements

- Toutes les grandes marques avec garantie
- Le plus grand choix
- Prêt à l'essai sans engagement
- Appareils pas chers et très discrets
- Tous les modèles existants
- Les nouveaux modèles à réglage automatique
- parking devant le magasin

**NOUVEAU** Centre auditif  
**AUDIO-MEDICA** **SUPER ÉQUIPE**  
**INTERNATIONAL DE Braine-le-Château**  
rue de Tubize 109 à Braine-le-château - 02/366 03 13

*La Brioche d'Or*  
P. Rheaun

CONDITIONS SPÉCIALES POUR LES 24 ET 25 DÉCEMBRE  
Nous vous invitons à profiter d'une remise de 5%  
sur toutes commandes payées  
jusqu'au mardi 16 décembre 2014 inclus.

Dépliant des fêtes est à votre disposition au magasin ou sur le site

Heures d'ouverture :

du mercredi au samedi de 7h à 18h30 et dimanche de 7h à 17h

067/64 77 35  
info@labricohedor.be - www.labricohedor.be  
PATISSIER - BOULANGER - CHOCOLATIER - GLACIER

# Le bus 474 modifie sa route



**En terme de mobilité, la ligne des TEC 474 est primordiale pour notre commune. Elle relie nos villages entre eux et vers Tubize. A partir du 14 décembre, le TEC modifie ses services et deux lignes sont supprimées et remplacées**

113 (Tubize- Ittre, Nouvelle Usine-Prison) sera remplacée par la ligne 43 (Tubize- Ittre, Prison - Ittre, Croiseau), tandis que la ligne 474 (Tubize- Virginal - Fauquez - Ittre - Tubize) sera remplacée par la ligne 47 (Tubize - Virginal - Fauquez - Ittre Croiseau)

Les informations sont disponibles sur <http://www.infotec.be/minformer/actualite/E9s/d%E9tails.aspx?idnews=1862>

Lors du Conseil communal du 25 novembre, le point a été évoqué. Le conseiller Ecolo signalant que cette modification entrainera des-

connexions moins fréquentes avec les trains de la gare de Tubize (jusqu'à 7 trajets en moins entre Virginal et Tubize). L'Echevine de la Mobilité a précisé que les TEC doivent une explication à la

Commune d'Ittre et trouve étonnant qu'il n'y ait pas eu de concertation.

A l'initiative de Valérie Petit, plusieurs citoyens ont également lancé une pétition contre cette modification : <https://15136.lapetition.be/>. Cette pétition a déjà récolté plus d'une centaine de signatures et met en avant le fait

«qu'avec les 2 nouvelles lignes il n'y aura plus de correspondance entre les 2 villages, même si les deux nouvelles lignes ont le même terminus aucune correspondance dans un laps de temps raisonnable n'est possible entre elles.» De plus, les correspondances avec les trains sont également diminuées : «vers Tubize, entre 7h et 8h, il n'y

aura plus qu'un bus. Le soir, il n'y aura plus de bus à Tubize vers nos villages entre 16:41 et 18:00, beaucoup de navetteurs vont devoir partir une heure plus tôt et rentrer une heure plus tard.»



Ludovic Devriendt



## Expression

### Parcelle d'éternité

L'espoir est long à mourir  
La pousse nouvelle,  
Dans la brisure à jailli,  
Comme un défi de vie.

Un appel au dépassement.  
Une invitation à l'ouverture, l'accueil et la présence,  
A l'acceptation.  
En profondeur, l'acceptation.  
Cette pousse  
Sollicite l'autre côté,  
Ce côté de l'amour  
Qui plonge ses racines dans le terreau de l'humidité, de la patience, la certitude.

Qui sait sa reliance  
A cette parcelle d'éternité en nous.

Chantal Van Lierde

## MATÉRIAUX ET TERRASSEMENT

Nivellement  
Empierrement  
Égouttage  
Station d'épuration  
Fondations bâtiment  
Transport matériaux  
Service containers  
Location Bobcat  
et minipelle



**CLAES - 067/64 80 96 - 067/64 65 22**  
**0479/99 45 15 - VIRGINAL**

Ets  
**SEBATI**.BE  
SPRL  
CHASSIS - PORTES - VOILETS

## Design italien et qualité allemande



Commandez encore vos châssis en 2014 et profitez de la prime RW

**CHÈQUE-ÉNERGIE**  
Economisez jusqu'à  
**1.000 €**

**FINSTRAL** Fenêtres, portes et volets

Devis gratuit

Rendez-vous dans nos show-room

Rebecq | Chaussée de Tubize, 29 - 1430 Rebecq Tél. 067/55 23 39

Braine-L'Alleud | Chaussée Bara, 68 - 1420 Braine-L'Alleud Tél. 02/384 96 14

GSM 0477/39.83.23 - [www.sebati.be](http://www.sebati.be)

\* Offre non cumulable avec autres promotions - voir conditions en show room



FSMA : 18405A  
L'Assurance sans soucis



**Pascal Henry**

Assurances

Famille

Auto

Incendie

Hospitalisation

Pension

Grande risque P.M.E

Prêts

Hypothécaire

Personnel

Financement

Placements

Long terme

Moyen terme



Durant le mois de décembre  
"opération épargne pension"  
demandez plus d'information...

Heures d'ouverture :

Lundi, Mardi et Jeudi

de 09h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

Mercredi et Vendredi de 09h30 à 12h00

Rue du Bois de la Houssière 68 1460 Virginal Ittre  
Tél : 067/649309 Fax : 067/649308 Gsm : 0495/523615  
[assurances.henry@handco.be](mailto:assurances.henry@handco.be) [www.assurances-henry.be](http://www.assurances-henry.be)

## SANTOS DESIGN

Fabriqueur de meubles sur mesures

Cuisines équipées  
Électroménager  
Scholtès, Ariston  
Novy, Whirlpool  
Placards  
Salles de bain  
Bureaux  
Bibliothèques



Rue de Tubize 12G 1460 VIRGINAL  
067/64 60 21 - 0475/55 64 21

**PISCINES DUGAIN**  
piscines d'excellence

STRUCTURE  
AUTORAIDISSANTE

garantie  
**20**  
ANS

100%  
BÉTON PLEIN

1460 Ittre - 0475/28 50 42  
[info@jardins-p-stryckman.be](mailto:info@jardins-p-stryckman.be)

## WoodCreation

La qualité sur mesure

WoodCreation vous propose la réalisation sur mesure de :

- ✓ vos placards et dressings,
- ✓ vos meubles de salle de bains,
- ✓ vos portes et escaliers,
- ✓ votre cuisine,
- ✓ l'aménagement de votre magasin.



Amaury JOACHIM

0475/30 76 69

[woodcreation@woodcreation.be](mailto:woodcreation@woodcreation.be) - [www.woodcreation.be](http://www.woodcreation.be)  
17, rue des Primevères 1460 Ittre

POUR VOS PUBLICITÉS  
LE PETIT TRAM  
067/64 73 23 - WWW.ITTRECULTURE.BE



*Du fond du cœur, MERCI  
Merci à toutes et tous pour le  
soutien et pour l'aide proposée.*

**L'ACTIVITE CONTINUE ...**

*L'heure est la reconstruction mais  
soyez certain que je mets tout en  
œuvre pour pouvoir rouvrir dans les  
plus brefs délais ...*

*Durant toute cette période, je reste  
malgré tout à votre disposition sur  
rendez-vous uniquement.*

*N'hésitez donc pas à prendre contact  
avec moi au **0479/33 08 43.***

*Je me ferai un plaisir de répondre au  
mieux à votre demande.*

**Votre opticien dévoué  
Sébastien Léonard**

**Optique  
Léonard**



**15 rue Basse à 1460 Ittre**

**MENU SPÉCIAL DU MOIS**

Menu Complet ( 1 entrée ) à 43,00 €  
ou Menu Complet ( 2 entrées ) à 57,00 €

Vins Maison **offert** pendant le repas : blanc , rouge et rosé  
**Ou 50 % DE RÉDUCTION** sur les vins choisis dans notre  
carte mais alors avec  
obligation de prendre le menu Spécial du Mois  
pour l'ensemble de la table

\*\*\*\*\*

La Flûte de Champagne (suppl. 3.50 € )  
et sa Mise en Bouche  
L'apéro au Choix :

La Flûte de Prosecco Rosé et sa Mise en Bouche  
La Panthère Rose (gin, jus d'oranges, citron et ananas, grenadine )  
et sa Mise en Bouche

\*\*\*\*\*

L'assiette de la Mer : 2 Huîtres II, Crevettes Bouquet ,  
Bigorneaux , Bulots , 1 langoustine (suppl. 3,5 €)

**Ou** Les Brochettes de Moules Panées , Sauce Gribiche  
**Ou** Les 6 Huîtres Creuses n° II

**Ou** La Verrine au Foie Gras sur son Nid de Poires aux Epices  
**Ou** Canneloni de Bœuf à la Forestière  
**Ou** L'assiette de la Chasse : Pâtés et Charcuteries de Gibier

\*\*\*\*\*

La Cuisse de Lièvre à la Lyonnaise - Pomme au Four  
**Ou** Le Filet Mignon de Porc au Pesto  
et Jambon de Parme - Linguines

**Ou** L'escalope Vosgienne Gratinée au Reblochon  
Pomme au Four

**Ou** Le Pavé de Bœuf , Sauce Bordelaise Crémée  
Pommes Frites Maison

**Ou** Roulés de Limande au Saumon , Sauce au Champagne  
Pommes Vapeur

\*\*\*\*\*

Panna Cotta au Chocolat Blanc , Coulis de Mangue/Passion  
**Ou** Le Digestif au Choix

**Ou** Le Vésuve Flambé au Grand-Marnier  
**Ou** L'assiette de Fromages

**Ou** L'irish Coffee

**Ou** Le Café Gourmand

(Le café et assortiments de mignardises )

\*\*\*\*\*

Le Café

\*\*\*\*\*

**Menu servi jusqu'au 4 janvier 2015**

**MENU TRAITEUR**

**RÉVEILLON DE NOËL ET NOUVEL AN  
DATE LIMITE POUR TOUTES COMMANDES :  
NOËL, LE 18/12/14 NOUVEL AN LE 26/12/13**

**Entrées Froides**

Le Marbré de Foie Gras ,  
Profiterole et Magret Fumé 17,00 €  
Les 9 Huîtres Creuses de Zélande ( n° II ) 14,00 €  
Déclinaison autour du Saumon : Belle-Vue ,  
Fumé , Rillettes et Tartare 17,00 €  
L'assiette de la Mer : 19,00 €  
2 Huîtres n° II, Crevette Bouquet, Bigorneaux,  
Bulots, 1 Langoustines  
Le Duo de Terrine de Gibier : 12,00 €  
Marcassin au Vieux Marc et Lièvre au Vin Rouge  
Le Carpaccio de Veau, Emulsion au Citron, 12,00 €  
Câpres et Roquette

**Entrées Chaudes**

Les Gambas (décortiquées)  
en Sauce Bisquée aux Petits Légumes 16,00 €  
Les Petits Gris à L'auvergnate 14,00 €  
(jambon cru , tomate , ail crème)  
La Bouchée de Magret de Canard 15,00 €  
aux Champignons des Bois

**Les Plats**

Roulé de Limande au Saumon,  
Sauce au Champagne 18,00 €  
La Cuisse de Lièvre à la Lyonnaise 17,00 €  
L'escalope Vosgienne Gratinée au Reblochon 16,00 €  
Ballotine de Volaille Farcie, 15,00 €  
Sauce au Porto et Pain D'épices  
La Cuisse de Canard à L'orange et Poivre Vert 16,00 €

**Accompagnement :**

Pdt Farcie aux Poireaux

**Un acompte de 30 % du montant de la commande sera  
demandé**

**Enlèvement dans notre Restaurant entre 11 h et 15 h.**

**\* Possibilité de livraison à domicile (sans supplément)**

**Nivelles, Ittre et alentours**

**\* Nous travaillons sous - vide pour l'hygiène et la facilité de  
réchauffer**

**\* Explication pour réchauffer avec chaque plat commandé**



**Restaurant - Traiteur**

97/99 rue de Namur – 1400 Nivelles  
Tél. 067/21 92 05 067/21 43 58 - Fax 067/21 46 73  
**www.lesbeliers.be - e-mail : infos@lesbeliers.be**

**RÉVEILLON DE NOUVEL AN 2015**

**Menu complet à 90 euros**

**Les vins et eaux compris uniquement pendant le repas  
Service à partir de 19h30**

\*\*\*\*

La Flûte de Champagne et ses Mise en Bouche

\*\*\*\*

Délicatesses de Faisan Fumé et Magret Fumé Maison,  
Foie Gras

Mesclun Parfumé à la Truffe

\*\*\*\*

Le consommé de gibier et ses ravioles

\*\*\*\*

Le Coffret de Filets de Sole et Queues D'écrevisses

Réduction de Crustacés

\*\*\*\*

Le Filet Mignon de Veau , Jus Corsé au Porto

Garnitures de Saison

Pdt Farcie aux Poireaux

\*\*\*\*

Le Gâteau de l'an neuf

\*\*\*\*

Le Moka et ses Douceurs

\*\*\*\*

Sonorisation - Disc-Jockey

Ambiance Assurée

Cotillons

**Réservation uniquement par acompte  
de 50 € p/p.**

**Fermé lundi et mardi (sauf banquets et jours fériés)**